



Financé par



Diagnostic foncier, agricole et alimentaire

PAT de la Communauté d'Agglomération Chartres Métropole
Phase 1

20 décembre 2022 – VF



CHARTRES
MÉTROPOLE



Sommaire

1 PRÉSENTATION DU
TERRITOIRE ET DE SES ENJEUX

2 MISSION ET
MÉTHODOLOGIE

3 DIAGNOSTIC DE LA
PRODUCTION
AGRICOLE

4 DIAGNOSTIC DE LA
CONSOMMATION
ALIMENTAIRE

5 ANALYSE DE LA
CONVERGENCE ENTRE
OFFRE ET DEMANDE

6 SYNTHÈSE AFOM
DU TERRITOIRE



Présentation du territoire et de ses enjeux

01



1.1. Le territoire de la métropole de Chartres

- Localisation
- La communauté d'agglomération

1.2. La population eurélienne

- Démographie
- Emploi
- Dynamique et flux de population

1.3. Perspectives d'évolution du territoire

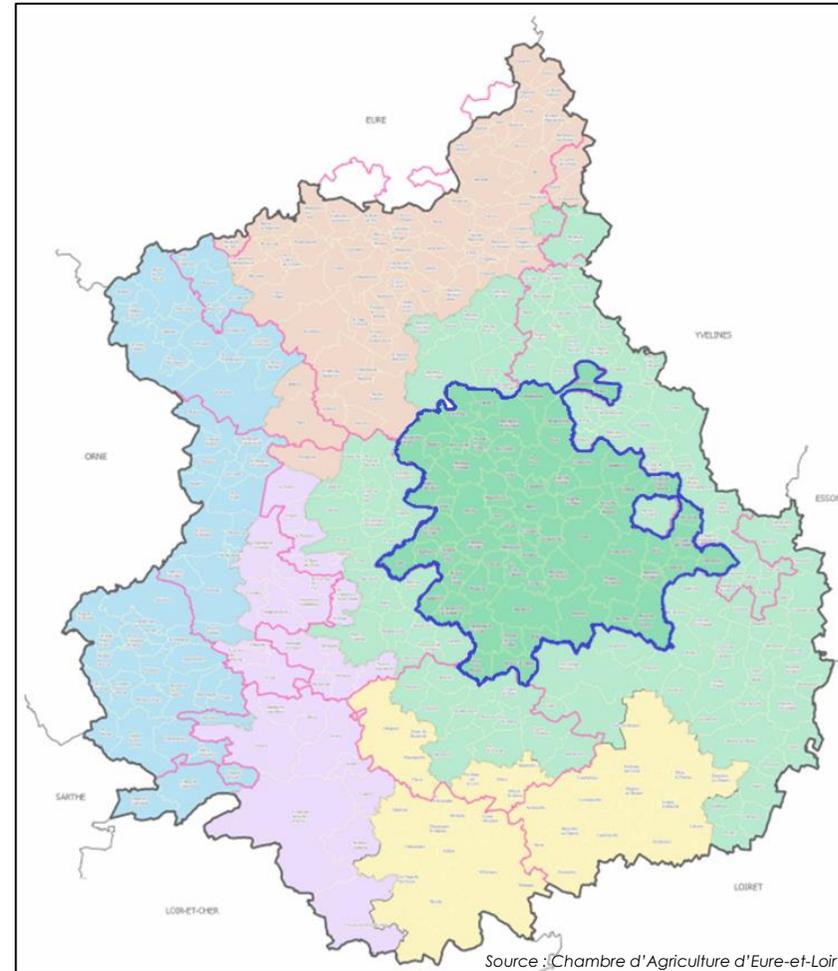
- Enjeux soulevés par le SCoT
- Scenarii de développement à horizon 2040
- Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

1.1 Le territoire de la métropole de Chartres

Localisation



Données à l'échelle
départementale



Chartres Métropole se situe dans la Petite Région Agricole de la Beauce, caractérisée par un paysage céréalien ouvert avec de grandes exploitations agricoles. Les sols y sont réputés pour être riches et à forts potentiels.

1.1 Le territoire de la métropole de Chartres

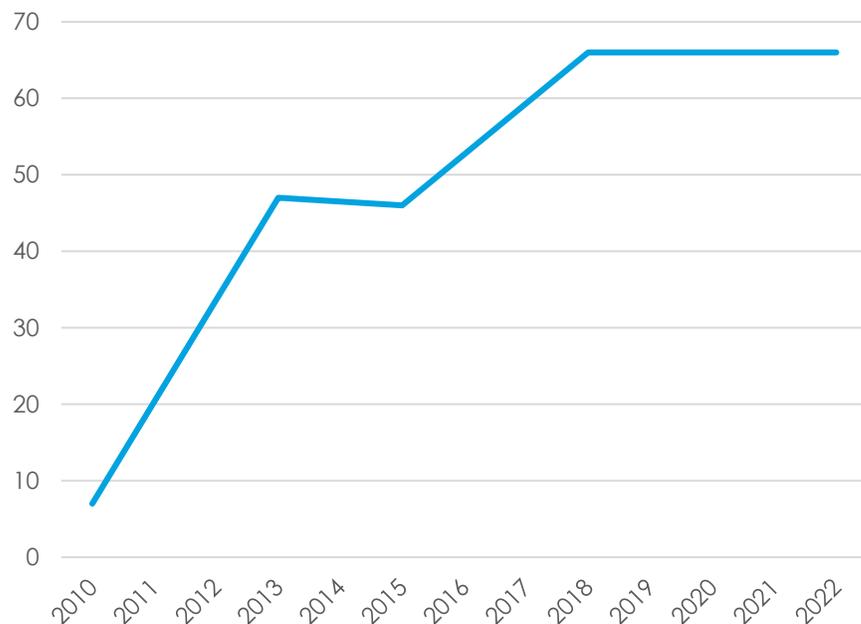
La communauté d'agglomération



Données à l'échelle territoriale

La Communauté d'Agglomération Chartres Métropole (en blanc) en Eure-et-Loir

Evolution du nombre de communes de Chartres Métropole



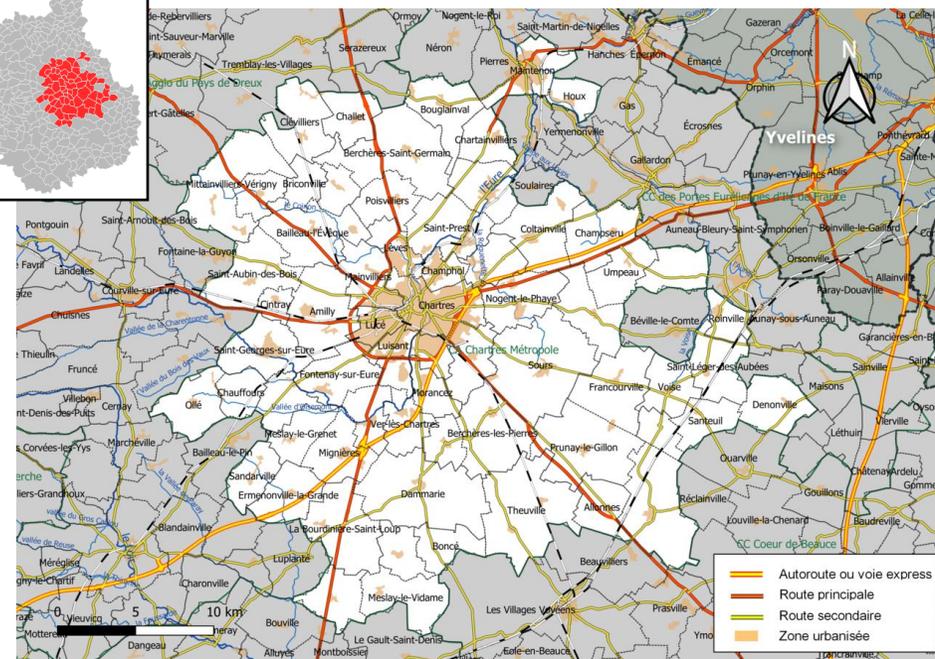
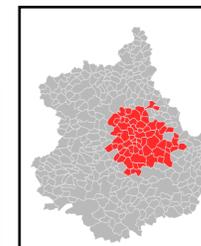
Sources : Site de Chartres Métropole – Les communes

66

Le PAT concerne l'ensemble des 66 communes de la Communauté d'Agglomération Chartres Métropole

858,3

Km² de Superficie



La métropole est dans une dynamique de croissance de superficie (avec l'admission de plusieurs nouvelles communes) et de population



1.1. Le territoire de la métropole de Chartres

- Localisation
- La communauté d'agglomérations

1.2. La population eurélienne

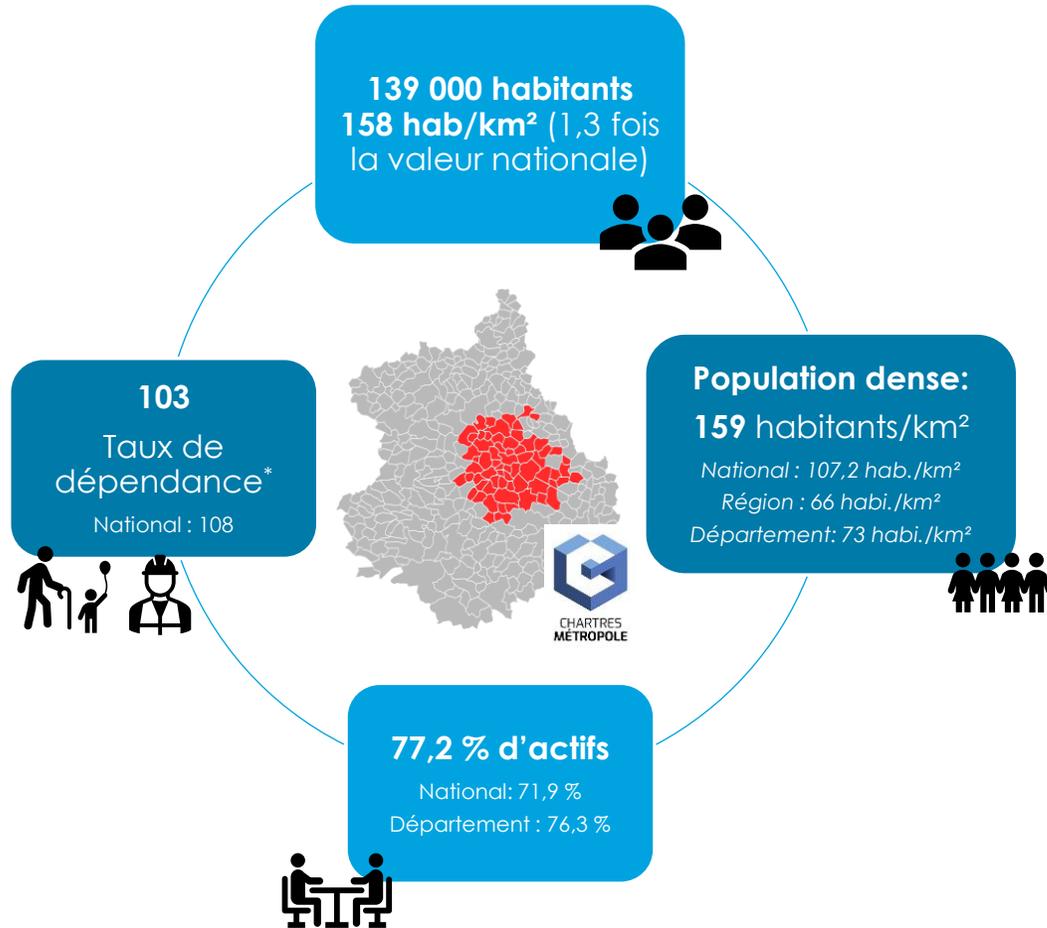
- Démographie
- Emploi
- Dynamique et flux de population

1.3. Perspectives d'évolution du territoire

- Enjeux soulevés par le SCoT
- Scenarii de développement à horizon 2040
- Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

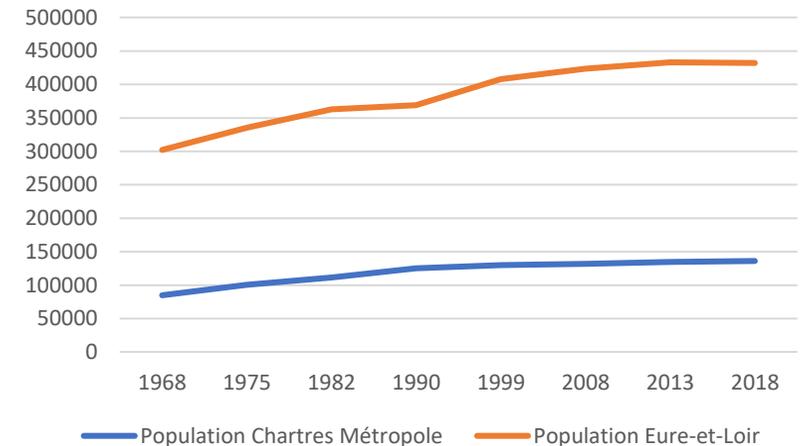
1.2. La population eurélienne

Démographie



Evolution de la population sur le territoire

+64 %
Entre 1968 et 2022, la population de la Métropole de Chartres est passée de 84 750 à 139 000 habitants
En grande partie due à l'augmentation du nombre de communes



Sources : INSEE – Dossier complet Intercommunalité Métropole de CA Chartres Métropole
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200033181>

Le territoire est caractérisé par une population relativement dense, avec un taux de croissance relativement faible. La population compte cependant plus d'actifs que la moyenne nationale.

* Le taux de dépendance économique est le rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées. Il est défavorable au-delà de 100

1.2. La population eurélienne

Emploi

57 670 emplois localisés au sein de Chartres métropole :

- 28 820 emplois localisés **dans la commune de Chartres** (50% des emplois du territoire)
- **Forte activité numérique**
- **Perte de 300 emplois** depuis 2009



46,2 % d'emplois dans les commerces, transports et services divers (46,9% en France)



1,4 % d'emplois dans l'Agriculture, la sylviculture et la pêche (2,6% en France)



65,7 % d'établissements dans les commerces, transports et services divers (65% en France)



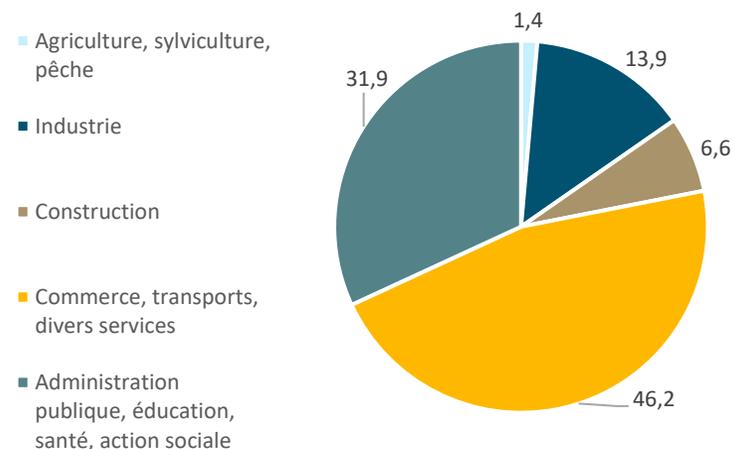
4,4 % d'établissements dans l'Agriculture, la sylviculture et la pêche (4,5% en France)

Le territoire présente la même proportion d'exploitations agricoles que la France, pour une proportion d'emplois agricoles deux fois moins importante.

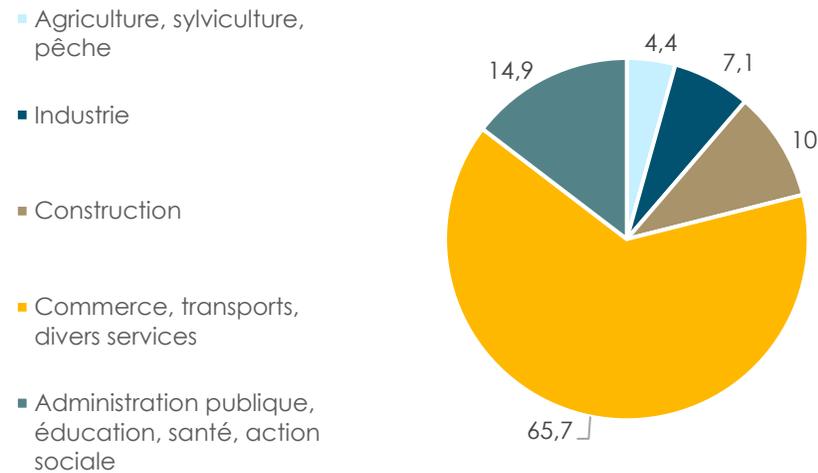
L'agriculture n'est ainsi que faiblement employeur.

Le commerce, les transports et les services divers sont le principal pôle d'emploi. Cet emploi est polarisé par les zones urbaines.

Emplois en fonction du secteur d'activité (en %)



Etablissements actifs employeurs (en %)



Sources : INSEE – Dossier complet Intercommunalité Métropole de CA Chartres Métropole
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200033181>

1.2. La population eurélienne

Emploi - Catégories socio-professionnelles (CSP)

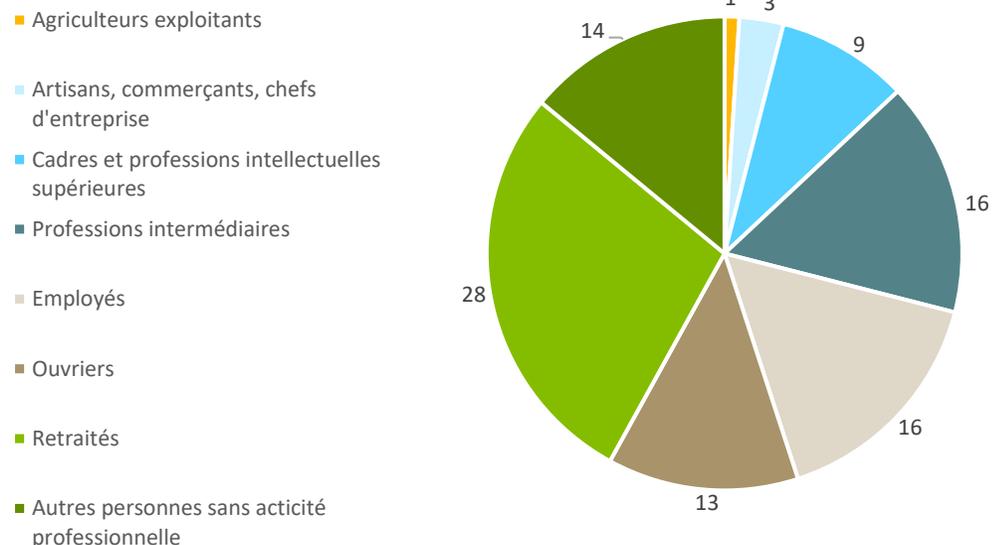
De 2008 à 2018 :

-  **+ 17,1 %**
Agriculteurs exploitants
-  **+ 13 %**
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
-  **+ 11,7 %**
Cadres
-  **+ 5,9 %**
Professions intermédiaires
-  **- 6,5 %**
Employé
-  **- 15,7 %**
Ouvriers
-  **+20,5 %**
Retraités
-  **+1 %**
Autres CSP

28 %
De retraités
(26, 9% en France)

1 %
D'exploitants agricoles
(1,6% en France)

Représentation des CSP sur le territoire de Chartres Métropole (en %)



Sources : INSEE – Dossier complet Intercommunalité Métropole de CA Chartres Métropole
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200033181>

La proportion d'agriculteurs est en très forte progression alors que la tendance nationale est à la baisse. La transmission des exploitations ne semble pas problématique sur le territoire (cf CA 28) Aujourd'hui, les retraités sont la CSP la plus représentée du territoire et aussi celle en plus forte augmentation (suit la tendance nationale)

1.2. La population eurélienne

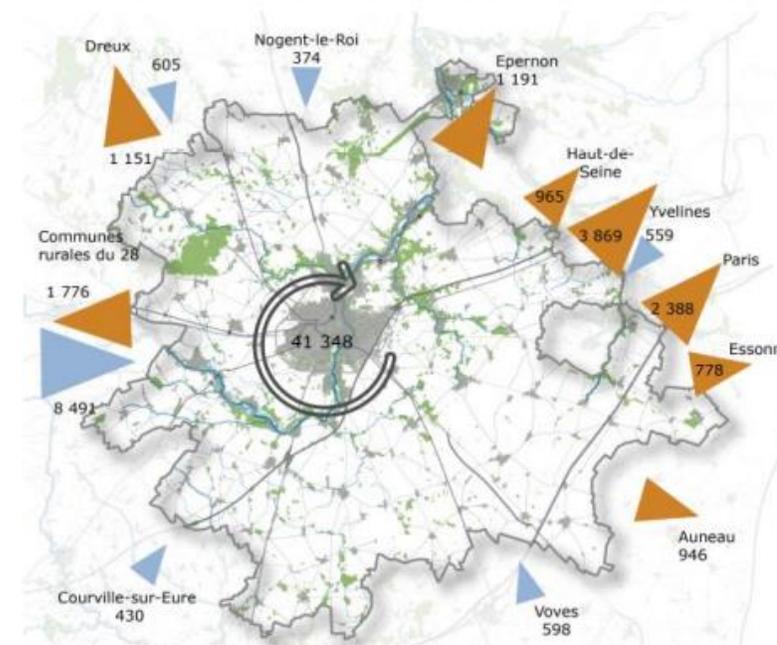
Dynamiques et flux de population



Données à l'échelle territoriale

- Une **pression immobilière** qui s'étend depuis les franges franciliennes et le cœur d'agglomération
- Un **pôle commercial concentré** : un rôle spécifique à jouer entre l'Ile-de-France et l'axe Tours-Le-Mans
- Une offre en **équipements et services** constitutive d'une **attractivité spécifique**
- Une **mobilité interne et externe** déterminante pour l'avenir du territoire

Principaux flux domicile-travail entre 2013 et 2014



Sources : SCOT Chartres Métropole

Chartres est situé au carrefour de plusieurs axes importants. On observe des déplacements pendulaires entre les collectivités périphériques et Chartres Métropole.



1.1. Le territoire de la métropole de Chartres

- Localisation
- La communauté d'agglomérations

1.2. La population eurélienne

- Démographie
- Emploi
- Dynamique et flux de population

1.3. Perspectives d'évolution du territoire

- Enjeux soulevés par le SCoT
- Scenarii de développement à horizon 2040
- Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

1.3. Perspectives d'évolution du territoire

Enjeux soulevés par le SCOT



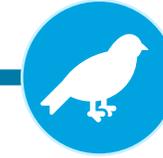
La **préservation** d'un vaste **espace rural et agricole** qui est spécifique à l'agglomération chartraine.



Le **renforcement de l'offre commerciale** des centres urbains et le **développement de l'offre périphérique** en complémentarité afin d'obtenir une offre diversifiée.



La poursuite de la **recomposition urbaine** de secteurs dégradés.



L'intégration environnementale (trame verte et bleue) dans un contexte où les espaces naturels les plus remarquables sont peu en contact avec l'urbanisation dense.

1.3. Perspectives d'évolution du territoire

Scenarii de développement à horizon 2040 (1/2)



Données à l'échelle territoriale

• + 4863 habitants

- **Accueil d'activités économiques performantes** sur des créneaux spécifiques (gestion, back office des centres décisionnels parisiens, Cosmetic Valley...) : **+489 emplois / an**
- Offre importante en **équipements** structurants
- **Viellissement** et hausse de la **vacance** des logements : besoin de **455 nouveaux logements par an**
- Poursuite de la **concentration des emplois** et de la **dilution de l'habitat** : besoin de **57 ha / an** (8 logements / ha)

• + 10 926 habitants, rajeunissement de la population

- Baisse de la vacance : besoin de **483 nouveaux logements / an**
- **Pôle économique majeur** tourné vers lui-même exploitant ses potentiels : **+ 859 emplois / an**
- **Attractivité** s'appuyant sur son cœur urbain et son réseau de bourgs dynamiques **offrant logements, services et équipements**
- Besoin de **66 ha / an** (7 logements / ha)

S0 : Scenario « Plafond de verre »

S1 : Scenario « Ville intelligente »



S2 : Scenario « Grand Chartres »

S3 : Scenario « Grenier et jardin »

- **Fonction résidentielle dominante** : **besoin de 677 logements / an**
- Cadre de vie **très attractif** pour les ménages **actifs** à **forte qualification** : **rajeunissement, +20 021 habitants**
- **Maintien de la part des actifs** : **+ 639 emplois / an**
- **Efficacité foncière** avec plus de constructions dans le tissu urbain et le pôle urbain : **besoin de 52 ha / an** (13 logements / ha)

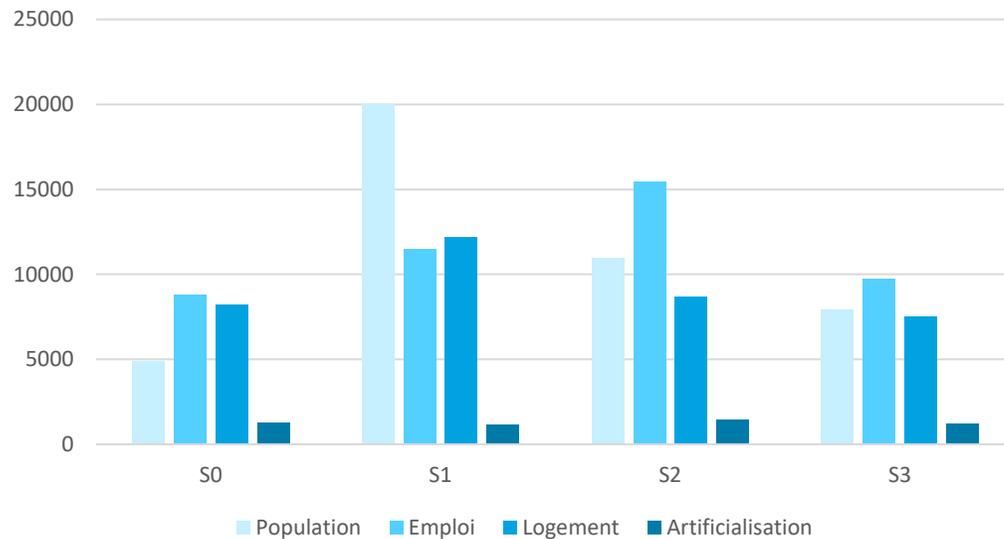
- **+ 7894 habitants, 417 nouveaux logements / an**
- Territoire dynamisé par son réseau de bourgs et villages offrant des logements et des activités économiques diversifiées (agriculture, transformation, artisanat...) : **+ 541 emplois / an**

- **Espace rural** valorisé, aménagé **porteur d'une agriculture productive** mais aussi **de proximité**
- **L'espace urbain** reste **structurant** en offrant des services spécifiques **pour tout le territoire**
- **Développement environnemental local** porté par des facteurs d'attractivité propres au territoire (qualité des espaces bâtis, effets de la transition énergétique...)
- Besoin de **55 ha / an** (8 logements / ha)

1.3. Perspectives d'évolution du territoire

Scenarii de développement à horizon 2040 (2/2)

Evolution prédite des 4 scenarii de développement de Chartres Métropole entre 2022 et 2040



Comparaison des spécificités de chacun des scénarios

Scénarios	Croissance de la population	Vieillessement	Développement économique	Tourisme
S0 : LE PLAFOND DE VERRE	-	+	-	-
S1 : VILLE INTELLIGENTE	+++	--	++	=
S2 : LE GRAND CHARTRES	++	-	++	=
S3 : LE GRENIER ET LE JARDIN	+	++	-	++
Scénarios	Equilibre du territoire	Consommation d'espaces	Cadre de vie	Environnement
S0 : LE PLAFOND DE VERRE	=	-	=	=
S1 : VILLE INTELLIGENTE	--	+++	=	++
S2 : LE GRAND CHARTRES	+	--	+	-
S3 : LE GRENIER ET LE JARDIN	+++	-	+++	+++

Quelque soit le scenario envisagé, la population de la Métropole tend à augmenter d'ici 2040. Conjointement, cette dynamique s'accompagne d'une augmentation des emplois, du nombre de logements et donc de l'artificialisation.

Sur un territoire où le foncier agricole est cher et peu disponible, cette augmentation de la population (et donc des besoins) va créer un bassin de consommation important. Cela soulève la question de l'approvisionnement de ce territoire en denrées alimentaires diversifiées et locales.

1.3. Perspectives d'évolution du territoire

Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)



Données à l'échelle territoriale

3 grands axes dans le projet de développement :

- Axe 1 : un **couple ville / campagne** : une **alliance** au bénéfice de la **qualité de vie** des habitants
- Axe 2 : Capitaliser sur les atouts d'une **position géographique privilégiée**
- Axe 3 : Inscrire durablement le territoire dans la **modernité**

Un projet consommateur d'eau et d'espace mais très favorable aux thématiques environnementales

Projet de développement choisi :

	Geomorphologie	Consommation d'espaces	Eau	Milieu naturel	Risques	Nuisance et pollution	Santé	Energies / Climat	Paysage
Axe 1 Un couple ville / campagne : une alliance au bénéfice de la qualité de vie des habitants									
1.1 Produire une offre diversifiée de logements moins consommateurs d'espace.	++	++	++	++		+	+	++	++
1.2 Construire une politique de l'habitat équilibrée, favorisant tous les parcours résidentiels.		++	++				++		+
1.3 Proposer une offre d'équipements commerciaux complète et de qualité.		++	++			++	+	+	
1.4 Développer l'attractivité par une nouvelle image du territoire, alliant qualité du patrimoine et qualité du cadre de vie.				++					++
1.5 Intégrer la trame verte et bleue dans la dynamique du "plan vert" de l'agglomération.			++	++		++	++	++	++
1.6 Faciliter le déploiement des mobilités en confortant l'accroche aux flux externes et les complémentarités internes.	V	++				++	++	++	
Axe 2 Capitaliser sur les atouts d'une position géographique privilégiée									
2.1 Affirmer le rayonnement de Chartres métropole dans un environnement élargi.									++
2.2 Renforcer le dynamisme du premier pôle d'emploi départemental.	++	+			++	+		+	++
2.3 Tirer parti de l'intégration de nouveaux sites touristiques pour développer une nouvelle image.			V	V		++	++		++
Axe 3 Inscrire le territoire dans la modernité									
3.1 Encourager un développement économique plus intégré au territoire, valorisant les ressources et les cycles locaux.	++	++	++	++		+		+	
3.2 Aménager les réseaux d'un territoire intelligent et durable.			++	++	++	V	V		
3.3 Mettre en adéquation l'offre d'enseignement et de formation avec les besoins de l'économie locale.		++				+			
3.4 Disposer d'une offre d'équipements et de services d'échelle métropolitaine.									++
3.5 Conforter l'agglomération comme pôle d'excellence régionale.						+		++	
Incidence cumulée	++	++	++	++	Peu de prise en compte	++	++	+	++

Incidence :

 Positive Directe	++ Forte
 Positive Indirecte	+ Faible
 Négative Directe	0 Négligeable
 Négative Indirecte	V Point de vigilance
 Non concerné	



— Mission et méthodologie

02



2.1. Périmètre de la mission

- Le PAT au sens réglementaire
- Les objectifs du PAT de Chartres Métropole
- Périmètre de la mission Agrosolutions
- Les thématiques à aborder

2.2. Méthodologie employée pour la réalisation du diagnostic

- Données bibliographiques
- Documents internes CM
- Entretiens

2.1. Périmètre de la mission

Le PAT au sens réglementaire

- Le but du PAT (article 39, loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014) :

« Art. L. 111-2-2. - Les **projets alimentaires territoriaux** mentionnés au III de l'article L. 1 sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des **acteurs** d'un territoire et répondent à l'**objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial**. Ils participent à la consolidation de **filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts**, en particulier relevant de la **production biologique**.
« Ils s'appuient sur un **diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire** et la **définition d'actions opérationnelles** visant la réalisation du projet.»

- Les thématiques abordées dans un PAT (selon le Réseau National des PAT) :



Economie
alimentaire



Culturel et
gastronomique



Nutrition et
santé



Accessibilité
sociale



Environnement



Aménagement
et urbanisme

2.1. Périmètre de la mission

Les objectifs du PAT de Chartres Métropole



Relocaliser l'agriculture et l'alimentation en développant les circuits courts



Favoriser l'implantation de nouvelles filières,



Permettre un accès à une alimentation, équitable, saine, durable pour tous



Favoriser l'insertion



Sensibiliser à l'alimentation durable et au gaspillage alimentaire



Améliorer la qualité de l'eau

Les objectifs du PAT doivent converger avec ceux de la loi Egalim

2.1. Périmètre de la mission

Périmètre de la mission Agrosolutions

- Les thématiques abordées dans un PAT (selon le Réseau National des PAT) :



 Abordée complètement

 Abordée partiellement

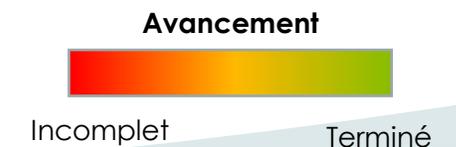
 Mission Agrosolutions

2.1. Périmètre de la mission

Les thématiques à aborder



Ce diagnostic doit permettre de comprendre le fonctionnement du système alimentaire et agricole sur le territoire en partant de l'état initial jusqu'aux potentialités et besoins





2.1. Périmètre de la mission

- Le PAT au sens réglementaire
- Les objectifs du PAT de Chartres Métropole
- Périmètre de la mission Agrosolutions
- Les thématiques à aborder

2.2. Méthodologie employée pour la réalisation du diagnostic

- Données bibliographiques
- Documents internes CM
- Entretiens

2.2. Méthodologie

Données bibliographiques

Données bibliographiques



Données sur les habitants du territoire :
démographie, emploi, secteurs
d'activité ...

Données météorologiques, étude du
changement climatique et de ses
impacts sur le territoire.



Méthodologies de cartographie des
friches agricoles par le DDT du Loiret,
données agricoles et climatiques du
Ministère de l'agriculture et du Ministère
de la transition écologique (Agreste...).

Données sur la production, la
transformation et la distribution des
produits locaux sur le territoire de
Chartres Métropole par l'outil ObSAT.



Données chambre d'agriculture



- **Potentiel agricole :**
Données et cartes sur la qualité des sols, la SAU
moyenne par communes.
- **Spécialisations agricoles :**
Données et cartes sur les OTEX majoritaires par
communes.
- **Productions végétales et animales :**
Données sur les rendements et les cheptels sur le
territoire.
- **Acteurs des circuits courts :**
Contacts et données sur les exploitations
produisant, transformant et distribuant des
productions alimentaires sur le territoire de
Chartres Métropole.

2.2. Méthodologie

Documents transmis par Chartres Métropole et entretiens avec des acteurs du territoire



Chartres Métropole

- Résultats d'une première concertation : Données sur les consommations et les produits locaux.
- SCoT : Urbanisme, dynamique et flux de population ...
- SDAGE : Données sur la quantité et la qualité de l'eau.
- Etude sur le gaspillage alimentaire dans des écoles primaires.
- Echange avec le pôle responsable de l'eau sur la métropole (Léo BERTE).
- Document d'Accompagnement Artisanal et Commercial.



Acteurs du territoire : 15 entretiens

(cf CR en Annexe 3)

- PAT voisins : Pays de Dreux, Beauce Dunois, Perche. Réflexion sur des possibilités d'aménagements communs et échanges sur les complémentarités des territoires au regard des différentes contraintes.
- Restauration collective : François Charlemagne, directeur général du GIP Chartres Métropole Restauration.
- Agriculteurs producteurs de produits locaux
- AMAPetite Cagette : sur leurs circuits d'approvisionnement et de distribution.
- Marco-Danielou : Benoît Gilles, directeur communication. Commercialisation et distribution de fruits et légumes.
- SCIC sur le Champ : Leslie Morizeau. Logistique et commercialisation pour les producteurs.
- Agrilocal 28
- SCAEL, CA 28, etc.



Diagnostic de la production agricole

03



3.1. Les productions du territoire

- OTEX majoritaires des communes
- Les productions végétales et ses débouchés
- Les productions animales
- Les circuits courts
- Transformation hors du territoire
- Economie alimentaire : Devenir des denrées agricoles produites
- Les initiatives locales

3.2. Caractéristiques des exploitations

- Potentiel agronomique des terres
- SAU
- Taille et nombre des exploitations
- Dynamique des exploitations
- Transmission et installation

3.3 Cartographie des friches agricoles potentielles (FAP)

- Méthodologie
- Analyse

3.4. Un territoire soumis à des enjeux environnementaux

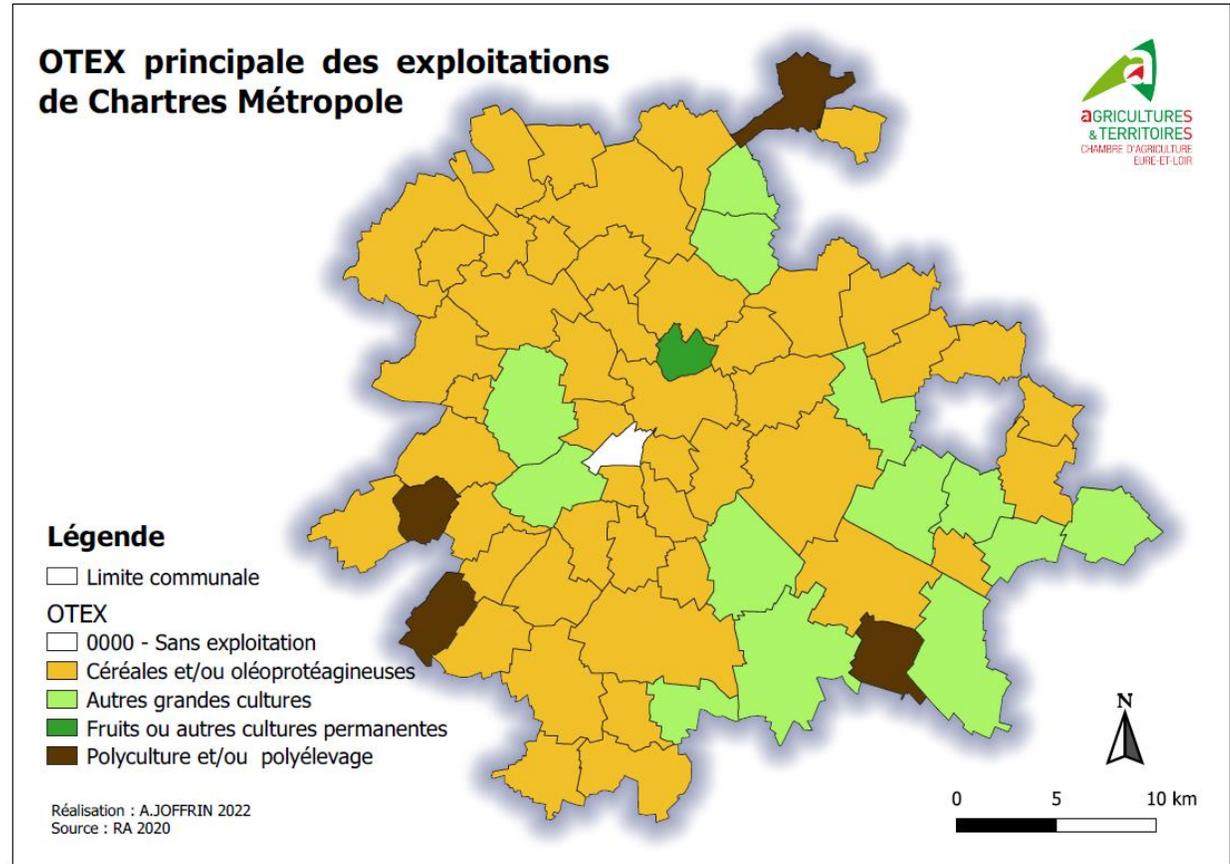
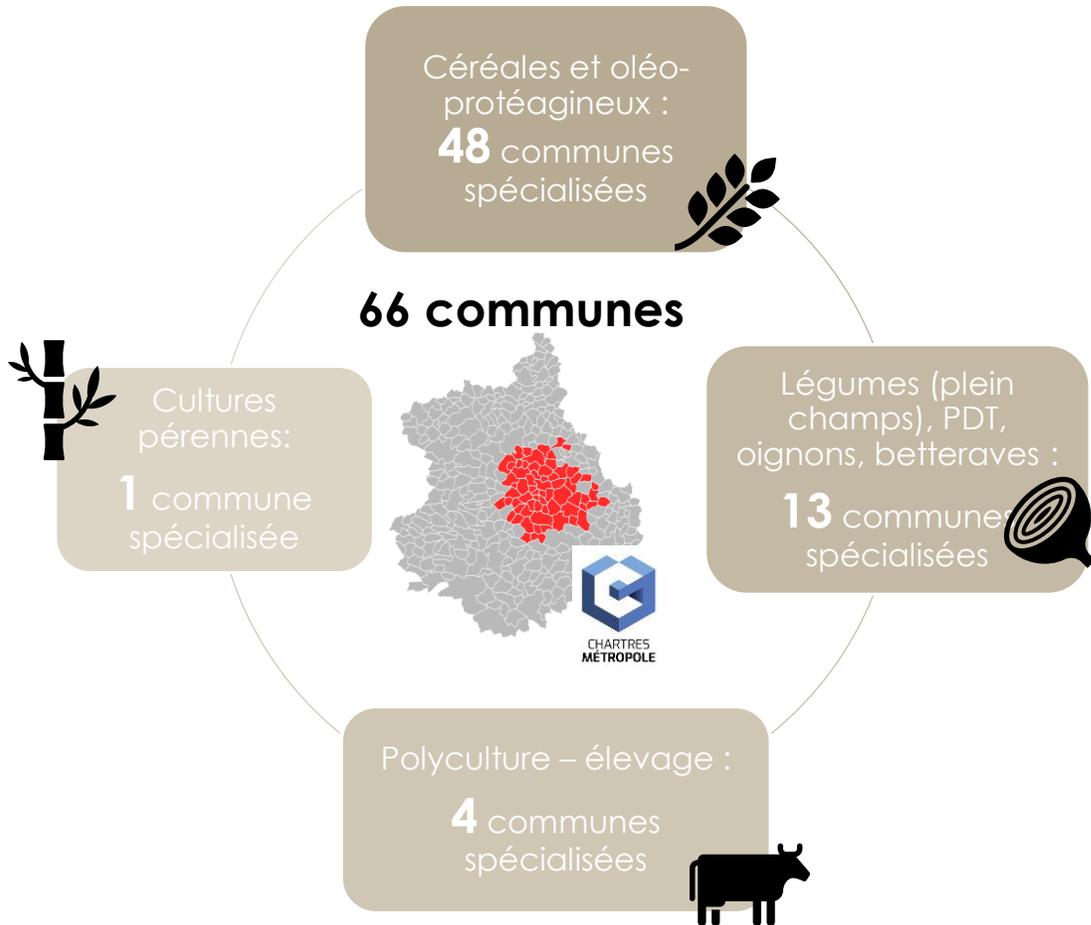
- Qualité de l'eau
- Quantité de l'eau
- Biodiversité
- GES

3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

- Exposition aux risques
- Tendances d'évolution et scénarios d'évolution du climat
- Stratégies d'atténuation du changement climatique
- Stratégie d'adaptation au changement climatique

3.1. Les productions du territoire

OTEX majoritaires des communes



Le paysage agricole du territoire est dominé par les grandes cultures : céréales et oléo-protéagineux notamment. On trouve quelques élevages, mais ceux-ci sont rares et toujours couplés à de la polyculture. Les cultures de vente sont exportées (50%) ou transformées sur le territoire français (50%) via des filières très structurées (meuneries, malteries, alimentation du bétail, etc.)

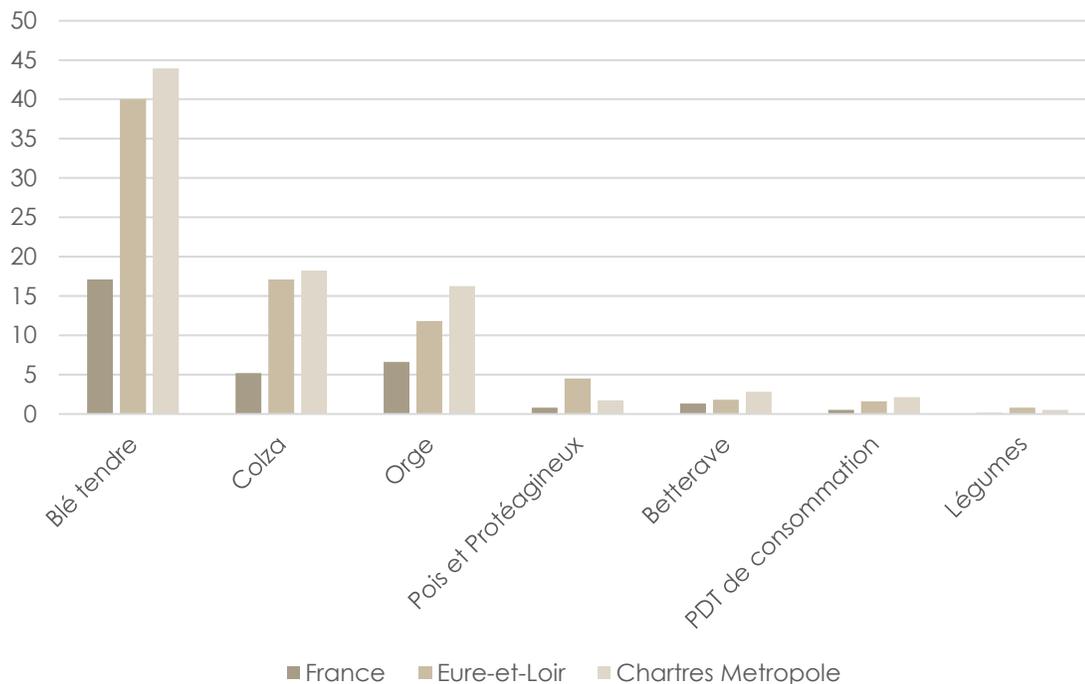
3.1. Les productions du territoire

Les productions végétales (1/2)



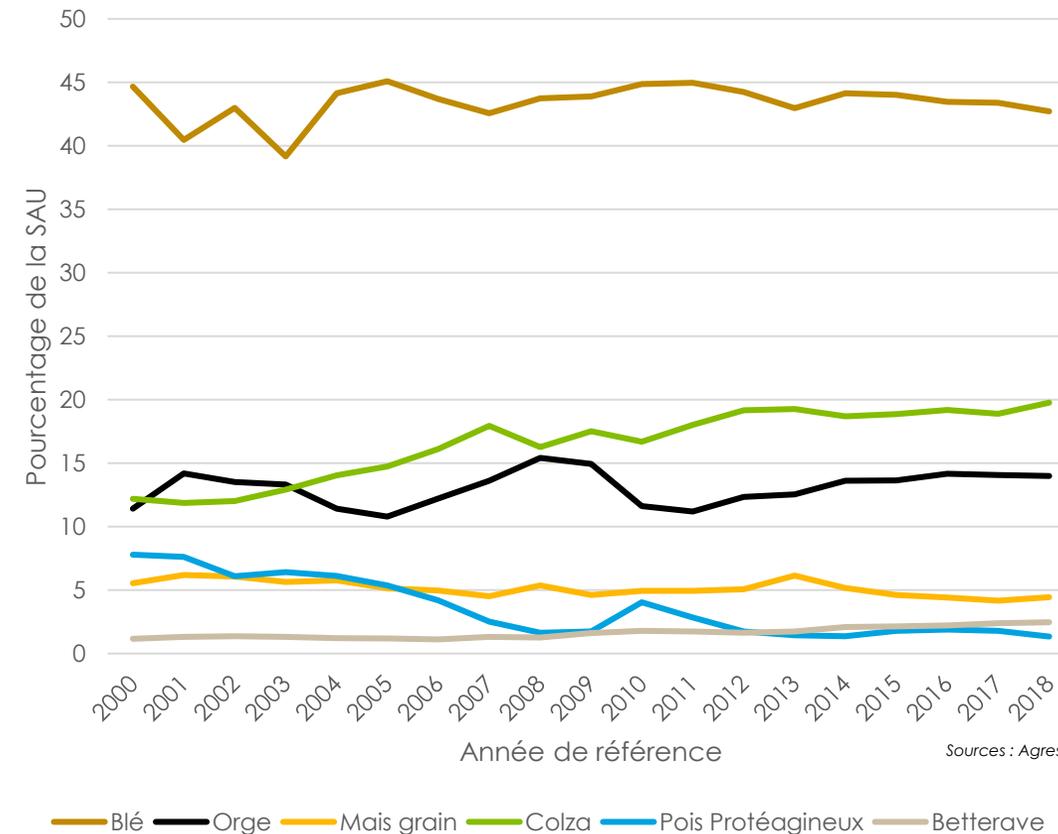
Données à l'échelle départementale

Productions végétales en % de la SAU



Sources : Agreste SAA

Evolution de la SAU des principales grandes cultures (en % de la SAU)

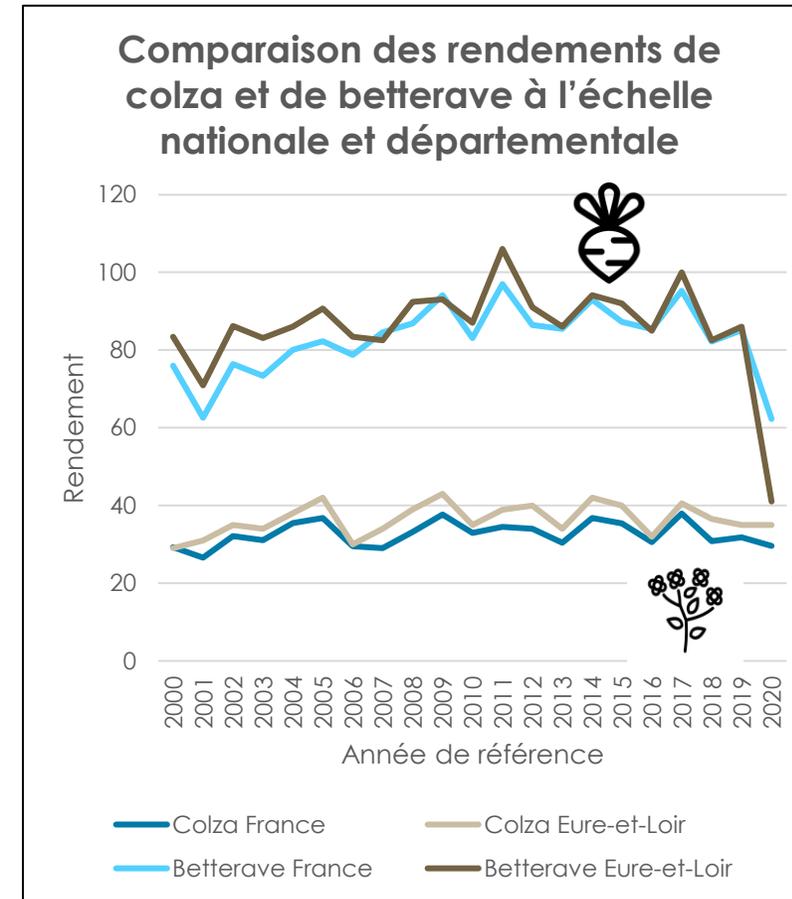
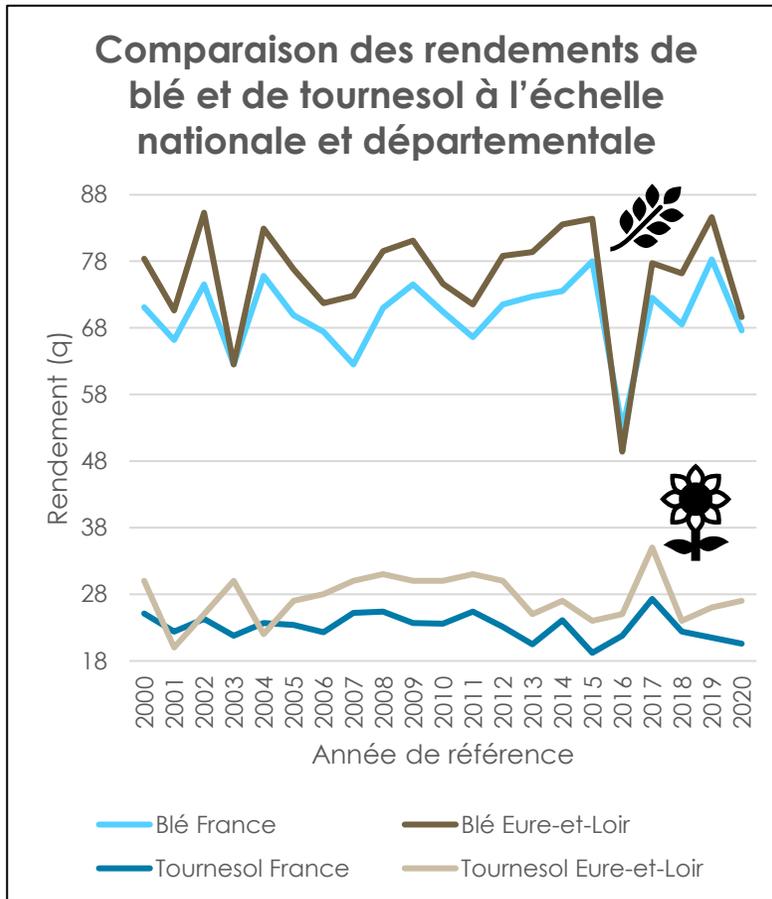


Sources : Agreste SAA

La SAU de l'Eure-et-Loir et de Chartres Métropole est dominée par les Céréales Oléagineux Protéagineux (COP) . On observe une baisse de la production de pois protéagineux depuis une dizaine d'année au profit du colza et des betteraves.

3.1. Les productions du territoire

Les productions végétales (2/2)



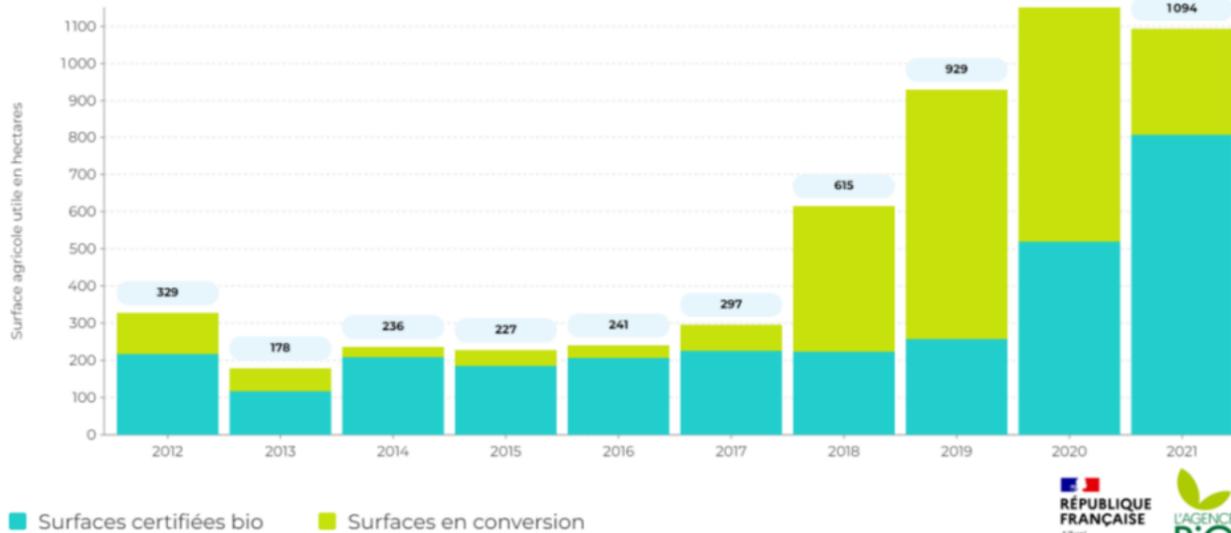
NB : les rendements colza sont exprimés en q/ha tandis que les rendements betterave sont exprimés en t/ha

Le département d'Eure-et-Loir est un département à fort potentiel agronomique. On peut en effet constater que les rendements sont en moyenne plus élevés qu'à l'échelle nationale.

3.1. Les productions du territoire

Les productions végétales en agriculture biologique

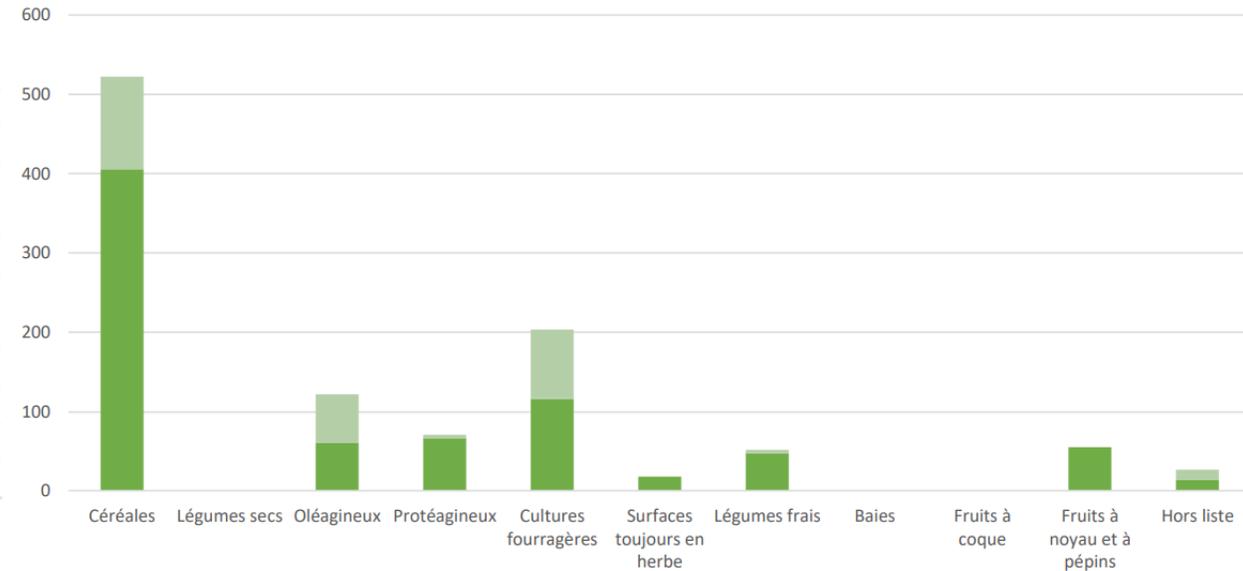
ÉVOLUTION DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION
CA Chartres Métropole - Toutes les surfaces bio (Surface agricole utile hors surfaces collectives)



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



Surfaces en conversion (light green) / Surfaces AB (dark green)



Répartition des surfaces bio ou en conversion selon le type de cultures sur l'agglomération
Source Agence Bio

- La **SAU en agriculture biologique** représente **1,6%** de la SAU de Chartres Métropole (étude AB, GABEL/CM, oct 22)
- **27** fermes sont engagées en bio en 2021 (3^{ème} rang au niveau départemental) (étude AB, GABEL/CM, oct 22)
- Une **dynamique d'augmentation** de la conversion bio à été observé entre 2018 et 2021
- **67%** des surfaces conduites en bio sont des **grandes cultures** (étude AB, GABEL/CM, oct 22)
- Les conversions concernent **essentiellement les céréaliers** (étude AB, GABEL/CM, oct 22)
- Près de la **moitié** des agriculteurs en bio sont en réalité en **mixité** : une partie de leur exploitation est en conventionnelle (étude AB, GABEL/CM, oct 22)

3.1. Les productions du territoire

Débouchés des productions végétales



On trouve **16 établissements** dans un rayon de 50 km autour de Chartres :

- 11 organismes stockeurs (silos de coopératives ou de négoce)
- 2 moulins et 2 minoteries
- 1 fabricant d'aliment du bétail

Il est à noter que **50% des COP** (Céréales Oléagineux Protéagineux) **sont exportés via le port de Rouen.** (Chambre d'agriculture 28)

A l'échelle régionale : **les COP représentent 86% du Produit Brut** (Agreste RICA 2018-2020)

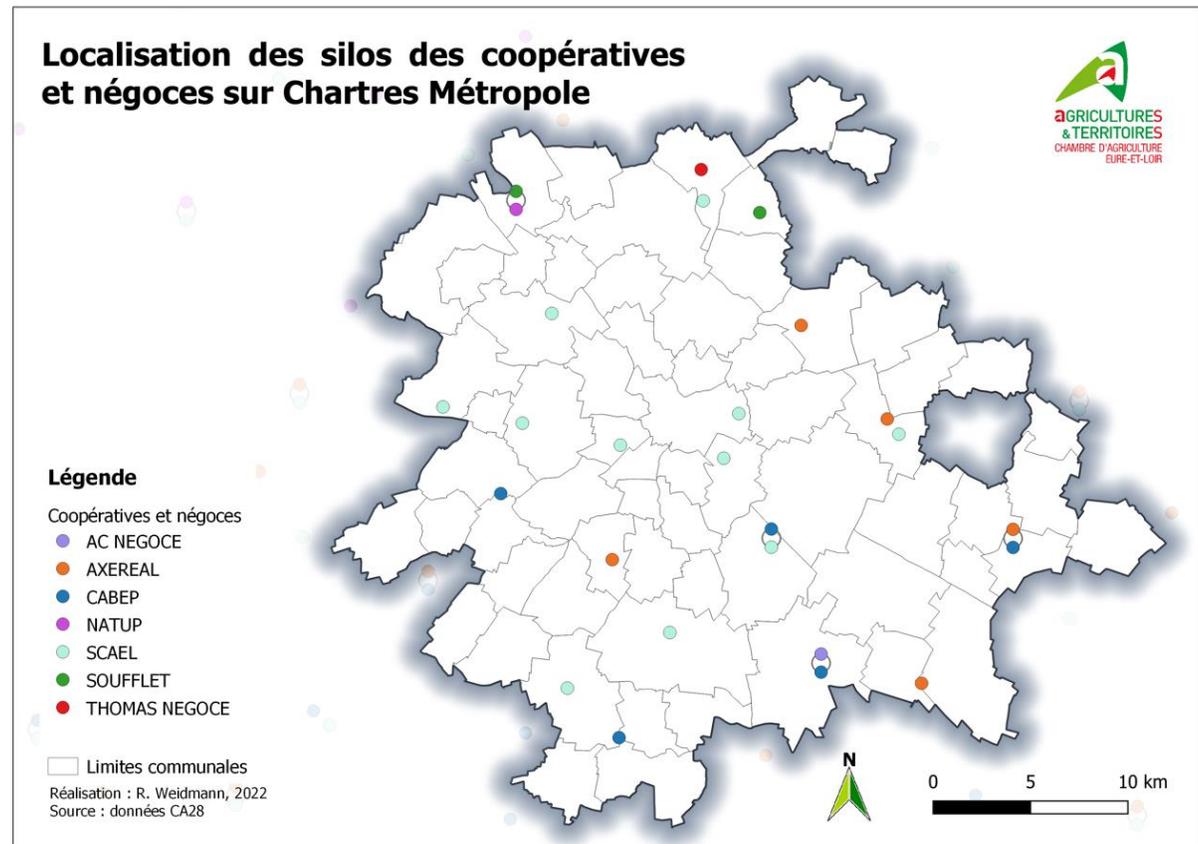
La collecte de la production est bien organisée par les coopératives, avec un réseau important de silos :

- 10 silos de la coopérative SCAEL
- 4 silos de la coopérative CABEP
- 5 silos de la coopérative AXEREAL
- 1 silo de la coopérative Natup

En agriculture biologique, BioCER (coopérative bio de l'Eure) collecte également des productions ainsi que Axereal Bio

Des **investissements** sont menés sur une filière de trituration de colza

Coopératives et négoce de collecte



Les COP ont une forte importance dans l'économie agricole du département, on trouve cependant peu d'acteurs économiques de la filière à proximité. Une grande partie est exportée via le port de Rouen

3.1. Les productions du territoire

Les productions maraichères (Source : enquête Agrosolutions, nov 22, cf Annexe 4)

10

exploitations possèdent au moins un atelier de maraichage sur le territoire

1

lycée agricole à Sours en cours d'installation maraichère en agriculture biologique

8 ha

Surface moyenne des exploitations maraichères*

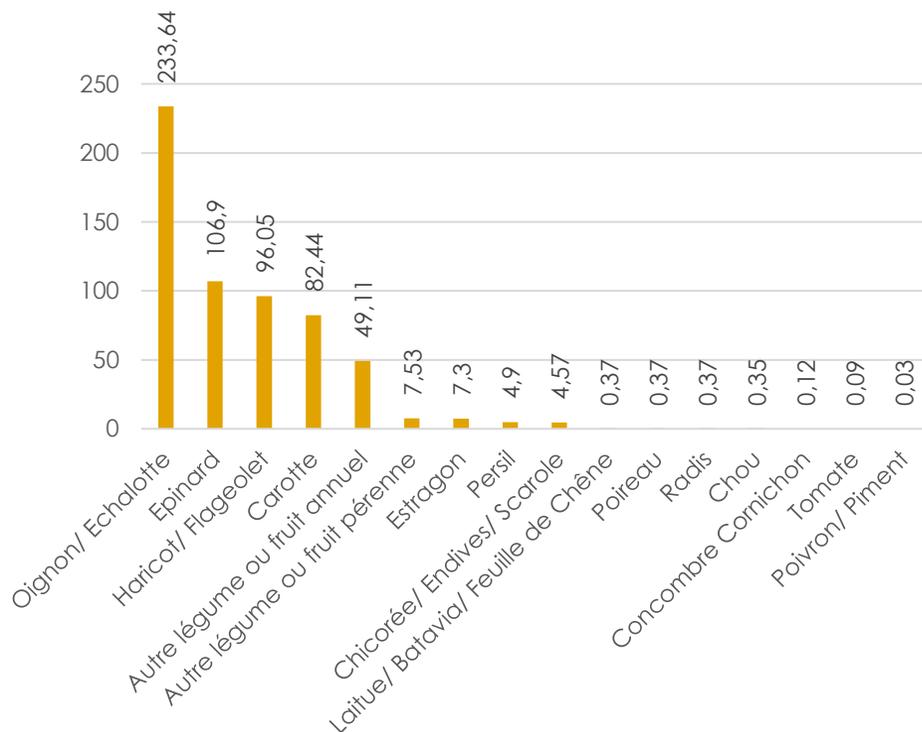
534 ha

Surface totale dédiée au maraichage (source : RPG)

2

exploitations sont exclusivement maraichères* mais la majorité sont mixtes

SURFACE DÉDIÉE À CHAQUE PRODUCTION MARAICHÈRE EN 2019 (HA)**



* Données issues de l'enquête menée auprès des maraichers de Chartres métropole

** Ces données de Chartres métropole prennent en compte les surfaces de culture fruitière



Débouchés

90% des exploitations maraichères vendent leurs productions en circuit court (vente directe, cueillette, marchés, AMAP, etc.)

2 exploitations interrogées vendent leur production à la restauration hors domicile (cantines scolaires et restaurants) *

2 ateliers de transformation sur le territoire :

- Une légumerie à Beauvilliers (4ème gamme : les légumes et fruits frais, crus, lavés, épluchés et coupés)
- Un atelier de transformation légumière et fruitière par le lycée de la Saussaye avec aussi une vocation d'accompagnement des porteurs de projets de transformation et une mise à disposition des outils aux acteurs locaux



3.1. Les productions du territoire

Les freins et leviers pour le développement du maraichage

- L'enquête réalisée auprès de quatre maraichers a permis de mettre en évidence **plusieurs freins au développement du maraichage** sur le territoire de Chartres métropole :
 - Les **prix d'achat** pratiqués par la restauration collective sont trop **peu rémunérateurs** pour les maraichers du territoire.
 - Des **difficultés de recrutement** de personnel qualifiés persistent malgré la présence d'un établissement de formation au maraichage et d'un groupement d'employeurs de saisonniers agricoles.
 - Un manque voir une **absence de coopératives**, de conseillers et d'infrastructures pour le maraichage existe sur le territoire.
 - Trop **peu de partenariats** entre les collectivités et les maraichers pour **assurer une distribution constante** des produits maraichers tout au long de l'année.
- Les maraichers enquêtés ont exprimés leurs **attentes à propos du PAT** :
 - Développement **d'outils de transformation** sur le territoire (exemple de du projet d'atelier de transformation du lycée de la Saussaye).
 - Développement des ventes à la restauration collective et **adapter les prix d'achats aux coûts des productions** locales.
 - Développer des **partenariats** avec l'ensemble des **acteurs locaux**.
 - Mettre en place des **aides à l'embauche**.

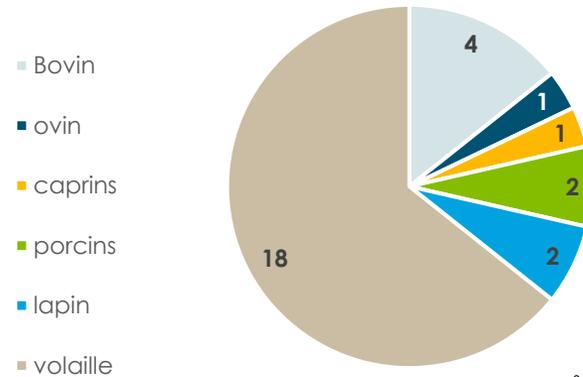
3.1. Les productions du territoire

Productions animales sur le territoire de Chartres Métropoles



Données à l'échelle départementale

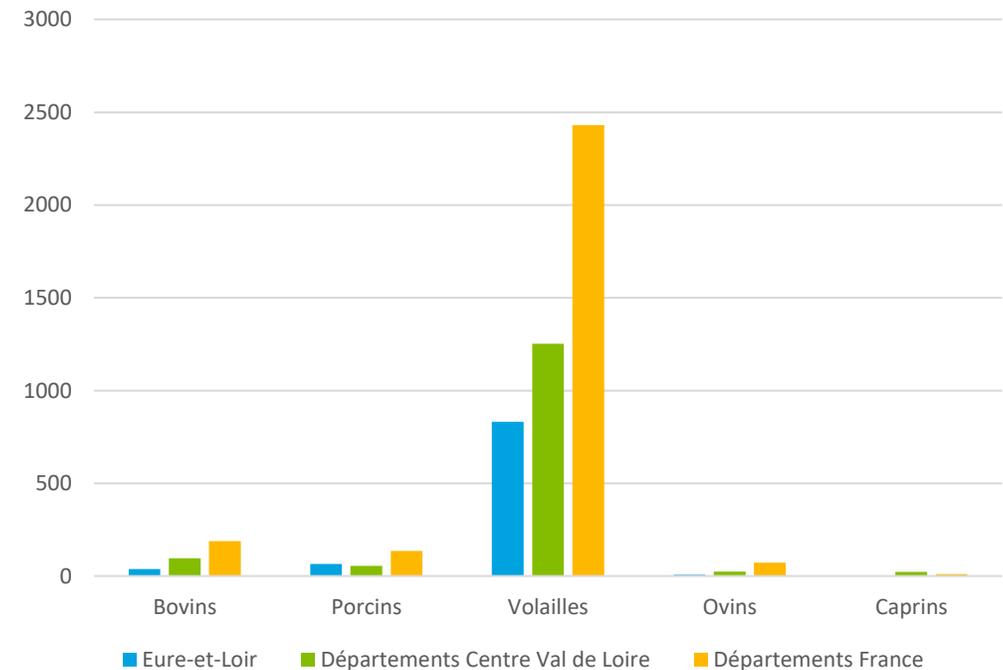
Productions animales du territoire en nombre d'ateliers
(plusieurs ateliers possibles par exploitation)



Source : Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir

- **30 exploitations avec au moins un atelier d'élevage**
- **L'élevage de volaille** est le principal poste de productions animales
- **1 abattoir principal de volailles et petit gibier d'élevage à plumes** à Jouy et 3 abattoirs de faible capacité sur la Métropole (Gellainville, Mittainvilliers-Vérigny et Prunay-le-Gillon)
- **1 atelier de transformation et de conditionnement de viande** : Supergel, Nogent-sur-Eure

Cheptels d'Eure-et-Loir et cheptels moyens de Centre Val de Loire et de France Métropolitaine
(en milliers de têtes)

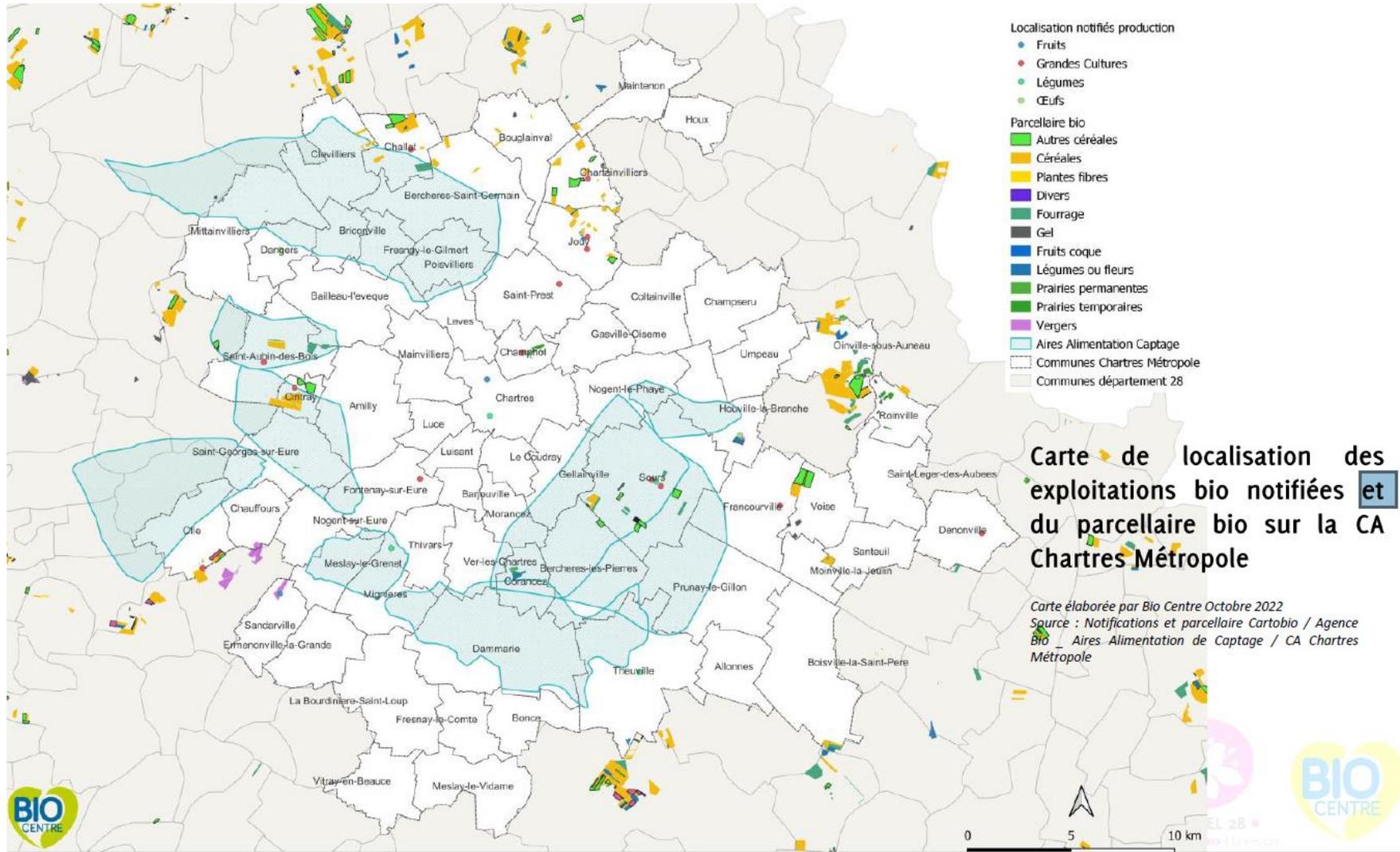


Sources : INSEE, Ministère de l'Agriculture (2019)

Les PA sont très minoritaires sur le territoire au vu de la rentabilité des cultures végétales. Peu d'outils sont en place pour structurer de telles filières

3.1. Les productions du territoire

Les productions en agriculture biologique



3.1. Les productions du territoire

Les circuits courts (1/2)

39

exploitations en circuits courts en 2022
(7,5% des fermes contre 8,8% dans le département)

+50 %

d'exploitations en circuits courts en 10 ans
(+40 % dans le département)

1/3

ont un atelier de transformation

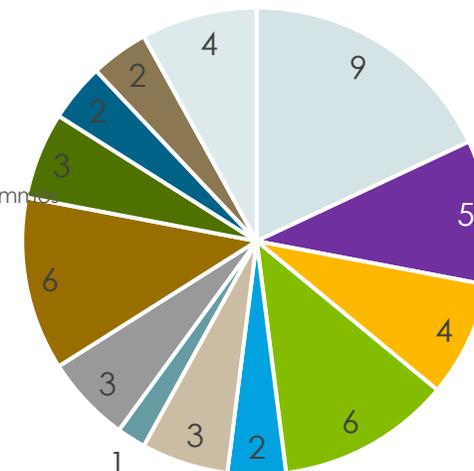
9

Exploitations en Bio
(presque 50% des EA bio vendent en circuits courts)

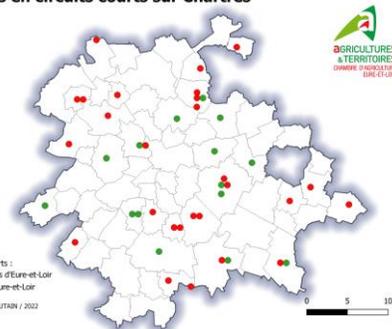
Répartition des productions sur les fermes en circuits courts en nombre d'ateliers

(une exploitation peut avoir plusieurs ateliers)

- Maraîchage / légumes
- Pommes de terre / oignons
- Fruits
- Céréales / Oléoprot / légumineuses
- Bière
- Jus de pommes, cidre, transformation de pommes
- Chips
- Non alimentaire
- Volailles de chair / lapin
- Œufs
- Lait de vache et produits laitiers de vache
- Viande bovine / Ovine
- Miel



Producteurs en circuits courts sur Chartres métropole



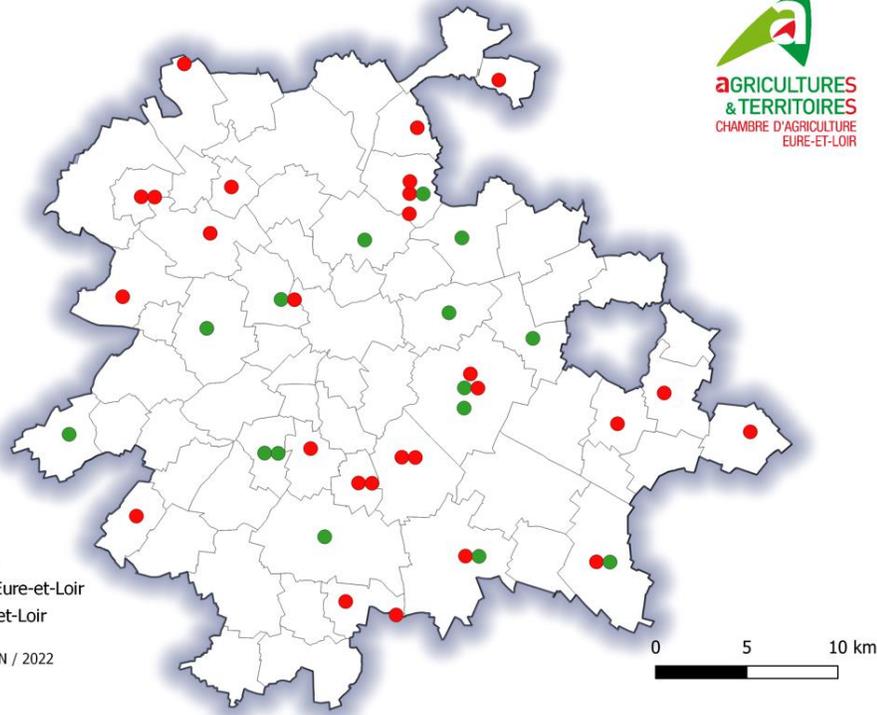
Principalement des fruits et légumes à la vente en circuits courts et des producteurs assez bien répartis sur le territoire de Chartres Métropole

3.1. Les productions du territoire

Les circuits courts (2/2)



Producteurs en circuits courts sur Chartres métropole



Producteurs en circuits courts :
● Non membre de Terres d'Eure-et-Loir
● Membre de Terres d'Eure-et-Loir

Réalisation : A.JOFFRIN, A.TOUTAIN / 2022
Données : BDD CA28

Source : Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir

Les producteurs de Terres d'Eure et Loir :

Nom	Production
Jardins de Seresville	Légumes, cueillette
La Ferme du Verger	Légumes, cueillette
Ferme O'LAIT	Produits laitiers
EARL De Saint Laumer	Viande de mouton
Rucher de Thivars	Miel
Famille Billard	Miel
L'Abeille Eurélienne	Miel
Rodolphe Pichard	Légumes
La Fraiseriaie	Fraises
SARL Microbrasserie de Chandres	Bière
SCEA des Cinq Ormes	Volaille et œufs
La Ferme des Hauts Vergers	Volaille et produits locaux
EARL Blanchet	Viande
La Roussière	Farine, pain, légumes secs
Jean-David Lochon	Pâtes

Sources : Agrosolutions

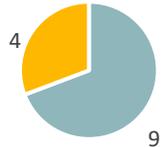
3.1. Les productions du territoire

Les circuits courts avec atelier de transformation

13 ateliers de transformation sur le territoire

■ Agricole (viande, pâtes, huiles, fromages, yaourts, chips)

■ Non-Agricole (confitures-Mainvilliers ; Ronsard-Jouy ; sorbets-Sours ; brasserie-Gellainville)



Sources : Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir

Presque autant de transformation animale que végétale

■ Animal

■ Végétal

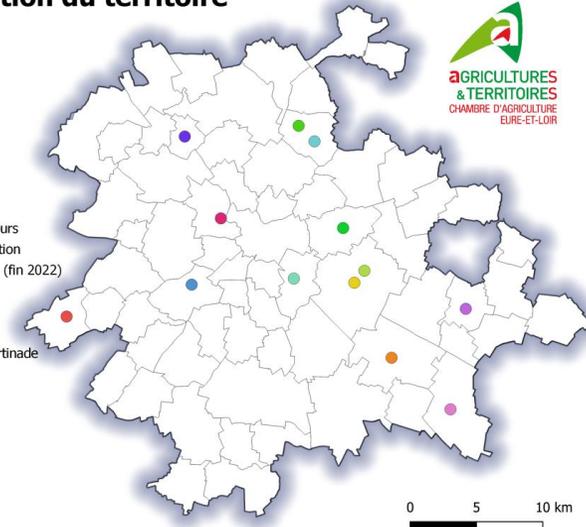


Localisation des ateliers de transformation

Outils de transformation du territoire

Légende

- Abattage volailles CE
- Abattoir volailles / lapins
- abattoir volailles : service pour les agriculteurs
- Volailles : abattage, découpe et transformation
- Transformation desserts lactés et fromages (fin 2022)
- Atelier Transformation laitière (yaourts)
- Bières Big Bang Beers
- Brasserie bière "la Voisine"
- Brasserie bière Eurélienne + huile/pâtes/tartinade
- Chips fermières
- confitures
- Fabrication de sorbets
- pâtes AB, huile colza, huile cameline



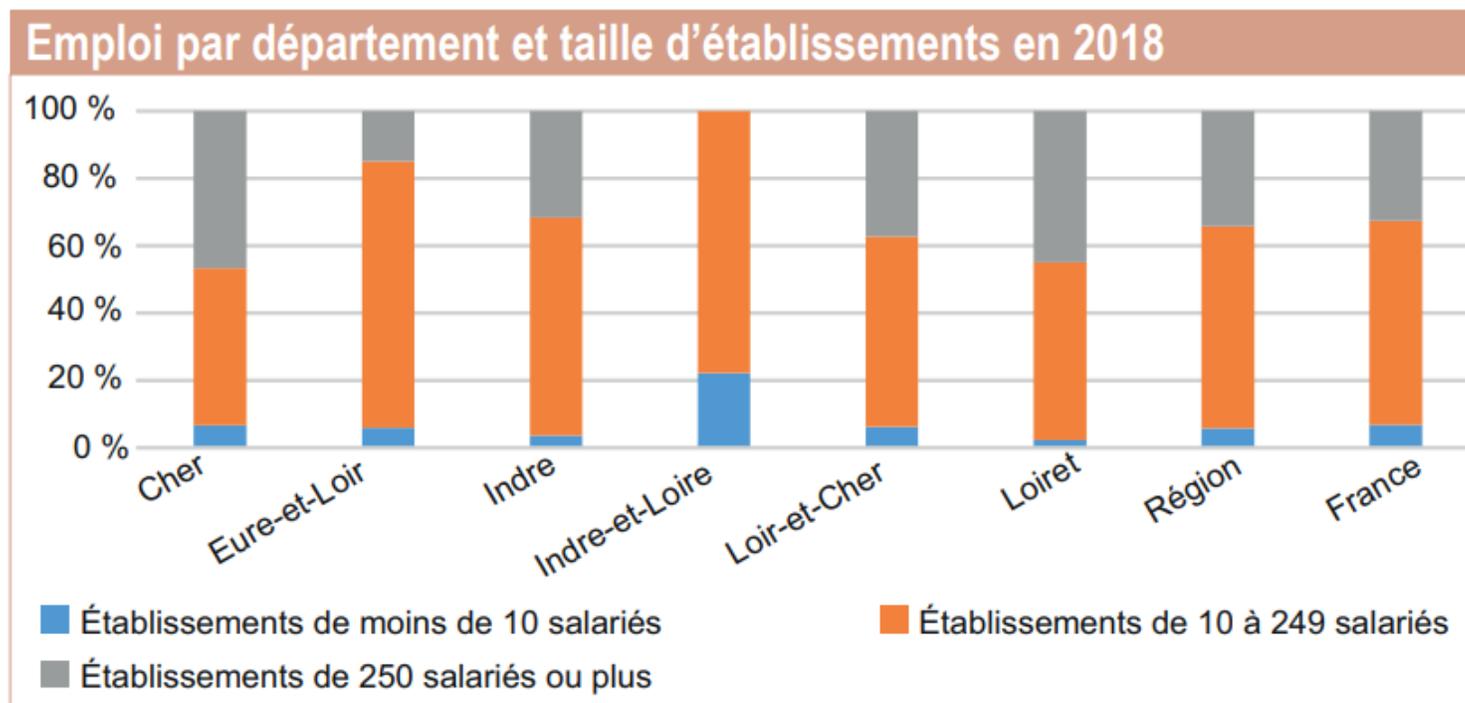
2 projets en cours sur l'Eure-et-Loir :

- Une légumerie à Beauvilliers (4ème gamme : les légumes et fruits frais, crus, lavés, épluchés et coupés)
- Un atelier de transformation légumière et fruitière par le lycée de la Saussaye avec aussi une vocation d'accompagnement des porteurs de projets de transformation et une mise à disposition des outils aux acteurs locaux
- ~~Un atelier de découpe de viande à Arrou (projet arrêté. Raisons : coûts énergie et MP)~~

Objectif : Relocaliser sur le territoire des services de transformation aujourd'hui absents

3.1. Les productions du territoire

Transformation hors du territoire (1/2)



Sources : Florès 2018, Insee - traitements SSP

Sources : DRAAF

La plupart des industries agro-alimentaires sont d'une taille plutôt moyenne dans la région.

Les unités de transformation industrielle

Transformation hors du territoire (2/2)

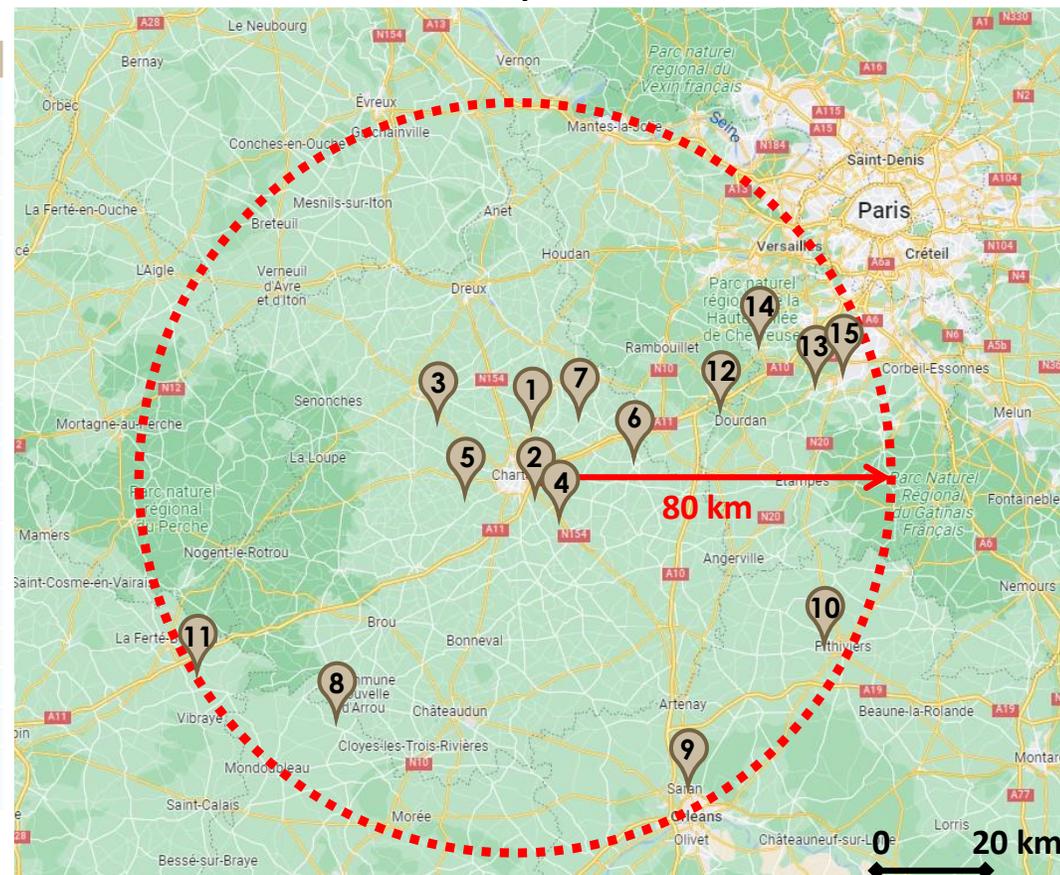
Dans le périmètre présenté ci-contre :

Numéro	Département	Commune	Nom	Activité
1	28	Jouy*	Ronsard Ile de France	Abattoir de volaille
2	28	Gellainville*	Guellier et fils	Abattoir de volaille
3	28	Mittainvilliers-Vérigny*	SARL Chevillon	Abattoir de volaille
4	28	Prunay-le-Gillon*	La Ferme de Malaguet	Abattoir de volaille
5	28	Nogent-sur-Eure*	Supergel	Transformation/ conditionnement de viande
6	28	Anneau-Bleury-Saint-Syphorien	Andros restauration	Transformation fruits
7	28	Bailleau-Armenonville	Axiane meunerie	Meunerie
8	41	Droué	SNV Servais	Abattoir
9	45	Fleury-les-Aubrais	Tradival	Abattoir
10	45	Pithiviers	Savane Brossard	Confiserie/ biscuiterie
11	72	Saint-Jean-des-Echelles	Maine Anjou Prestige	Conserverie
12	91	Dourdan	Axiane meunerie	Meunerie
13	91	Egly	Axiane meunerie	Meunerie
14	91	Limours	Axiane meunerie	Meunerie
15	91	Saint-Germain-lès-Arpanjon	Snv	Abattoir

Source : DRAAF et Chambre d'Agriculture 28

*localisées sur Chartres Métropole

Rayon d'étude



Dans un rayon de 80km autour de Chartres se trouvent peu d'industries agro-alimentaires de grande taille. La plupart sont localisées autour de la Métropole ou sur l'axe Paris-Chartres
Des bassins importants se trouvent dans le Loiret et dans la Sarthe

3.1. Les productions du territoire

Economie alimentaire : débouchés des denrées agricoles produites

Filière Céréales – Oléo-Protéagineux (COP)

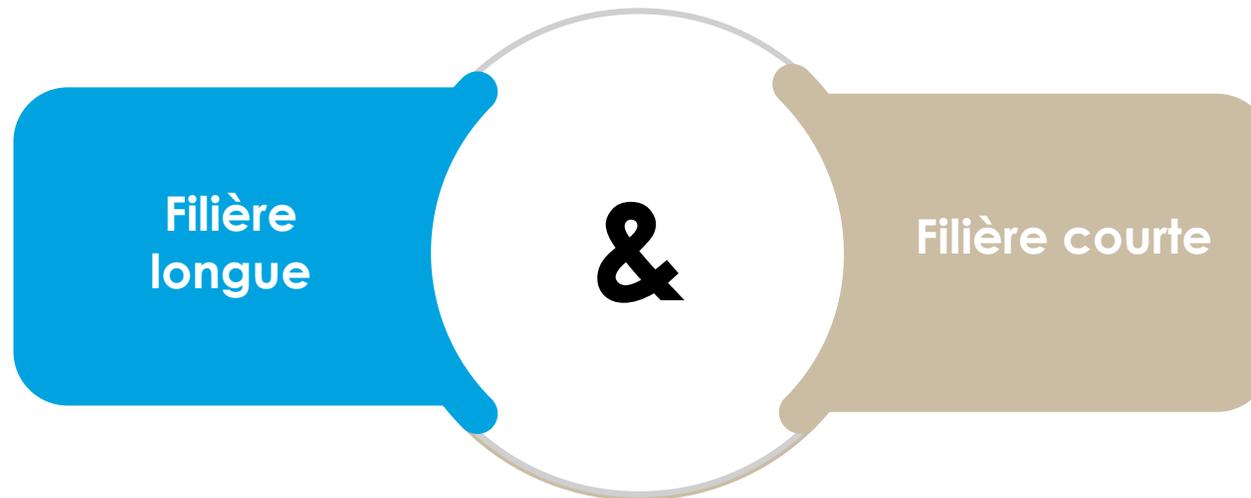
A destination de l'**exportation** et de la **transformation nationale**



- Collecte structurée de la production par les coopératives ou négoce
- Réseau important de silos
- Exportations via le port de Rouen à proximité



- Revenu dépendant des marchés mondiaux
- Une valeur ajoutée qui sort du territoire
- Une hyper-spécialisation qui peut fragiliser les exploitations



Les deux filières existent sur le territoire mais un très fort déséquilibre existe entre les filières longues, structurées et très puissantes versus les filières courtes peu présentes mais en structuration et qui présentent une dynamique positive

Les Circuits Courts

A destination de la **consommation locale**

Les Exploitations

- **39** exploitations en circuits courts (7,4 % des fermes du territoire contre 8,8 % des fermes du département)
- **+ 50 %** d'exploitations en circuits courts sur le territoire depuis 10 ans (+40 % dans le département)

L'Agriculture biologique

- **20** exploitations en Agriculture Biologique (toutes filières confondues)
- **1** lycée agricole (Sours) en cours de production maraîchère en Agriculture Biologique

Source : Chambre d'Agriculture 28

3.1. Les productions du territoire

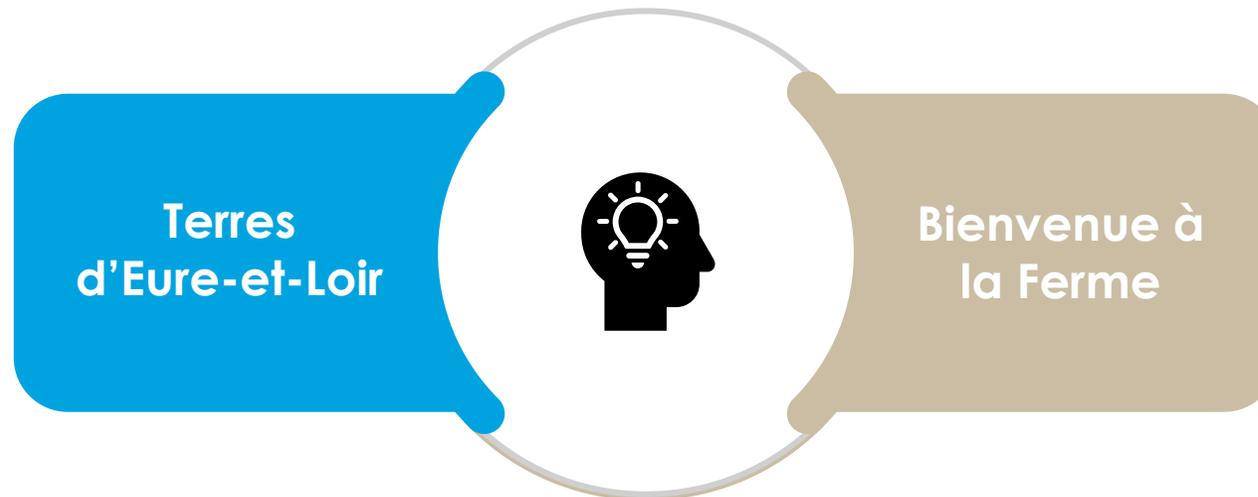
Les initiatives locales (1/3)

Une marque locale

128 membres en Eure-et-Loir, avec pour Chartres Métropole :

- **19** producteurs, dont 4 artisans (nougat, miel, chips, sorbets)
- **12** magasins distributeurs
- **2** restaurants

Marque de la Chambre d'Agriculture qui cible principalement les particuliers. Elle contribue **à faire connaître les producteurs locaux** et **à relocaliser la consommation** à travers son réseau de distributeurs agréés.



Sources <https://www.terres-eure-et-loir.fr/> <https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/>

Une marque nationale

Réseau de plus de **8000** agriculteurs

17 membres en Eure-et-Loir et **2** sur le territoire :

- **1** pour la vente de ses produits à la ferme
- **1** est une ferme pédagogique

Valorise les activités développées sur les exploitations
Entretient le lien entre les agriculteurs et le public
Vecteur de communication sur l'éducation alimentaire

3.1. Les productions du territoire

Les initiatives locales (2/3)

Plateforme logistique Sur le Champ



- Outil logistique qui assure la **réception** et la **massification** des produits, la **préparation** et la **livraison** des commandes, la **facturation** et la **prospection** commerciale
- A créé son **drive** pour les particuliers en 2020
- **80** fournisseurs (producteurs ou artisans) dont **12** sur le territoire chartrain
- **45** clients livrés chaque semaine
- Plusieurs livraisons hebdomadaires sur Chartres Métropole

www.surlechamp.co

Financements des projets



- Des soutiens financiers sur les projets de circuits courts
- Pour les CRST, une dynamique sur 6 ans avec des **difficultés à anticiper le nombre de projets**
- Un **manque de lisibilité** pour les producteurs qui **nécessite un accompagnement**

Agrilocal 28



- Portail web qui **met en relation les producteurs locaux et les acheteurs publics** et facilite l'achat de produits locaux
- **111** fournisseurs euréliens pour près de 1800 commandes facilitées, depuis sa création en 2018
- **23** fournisseurs sont sur le territoire de Chartres Métropole, et 13 acheteurs

www.agrilocal28.fr

Restauration collective

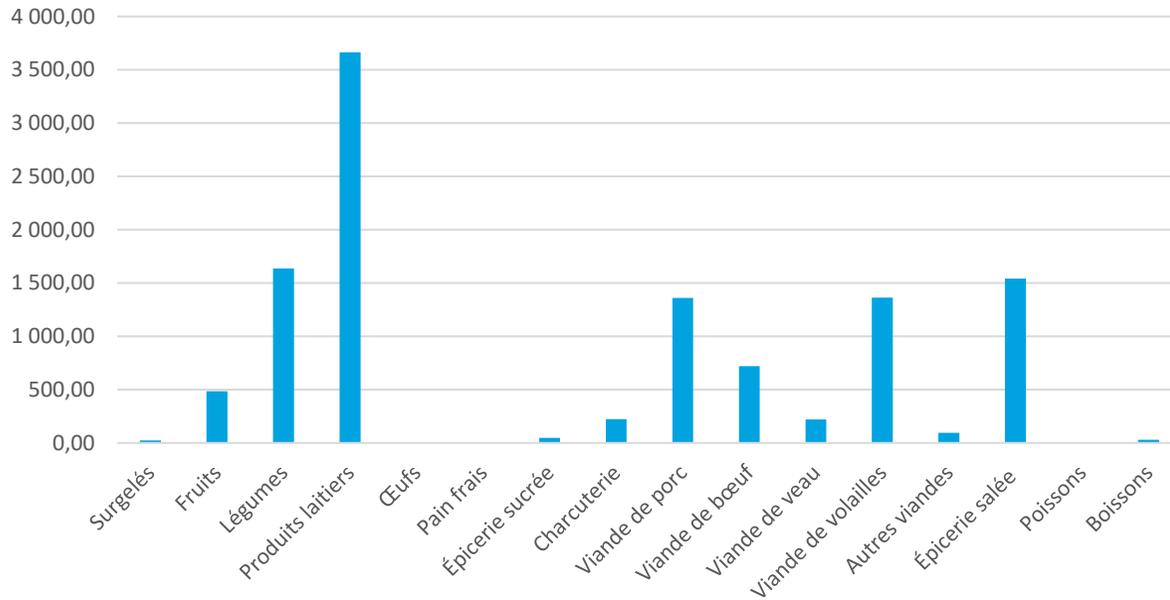


- Une **difficulté à « entrer » dans les établissements de restauration collective** (marchés publics)
- Agrilocal28 et Sur le Champ sont des outils facilitateurs
- Autres leviers : création d'outils de transformation pour les matières premières agricoles brutes

3.1. Les productions du territoire

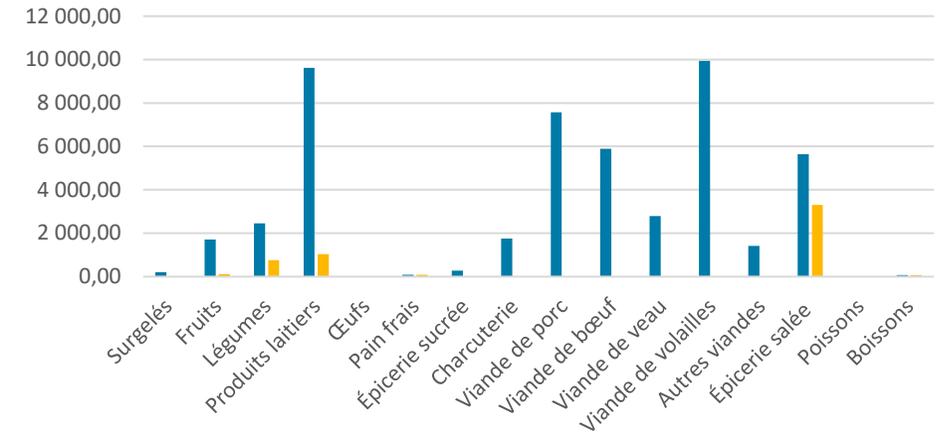
Les initiatives locales (3/3)

Bilan quantitatif 2021 par famille de produits (en kg)

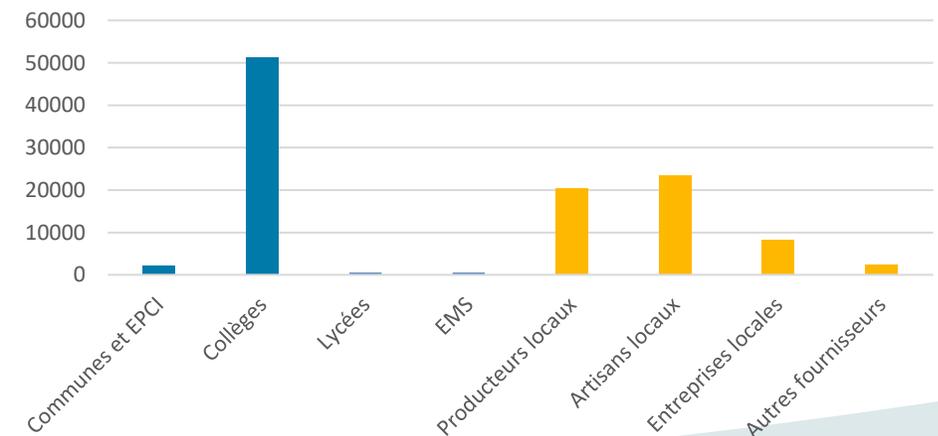


La grande majorité des produits locaux vendus via Agrilocal28 sont des **produits laitiers** suivis par les légumes, les produits l'épicerie, la volaille et le porc. Les principaux clients sont des **collèges**. Les principaux fournisseurs sont des **artisans** et des **producteurs** locaux.

Ventes 2021 par famille de produit (en €), dont en bio (jaune)



Achats (bleu) et ventes (jaune) de produits locaux réalisées en 2021



3.1. Les productions du territoire

- OTEX majoritaires des communes
- Les productions végétales et ses débouchés
- Les productions animales
- Les circuits courts
- Transformation hors du territoire
- Economie alimentaire : Devenir des denrées agricoles produites
- Les initiatives locales

3.2. Caractéristiques des exploitations

- Potentiel agronomique des terres
- SAU
- Taille et nombre des exploitations
- Dynamique des exploitations
- Transmission et installation

3.3 Cartographie des friches agricoles potentielles (FAP)

- Méthodologie
- Analyse

3.4. Un territoire soumis à des enjeux environnementaux

- Qualité de l'eau
- Quantité de l'eau
- Biodiversité
- GES

3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

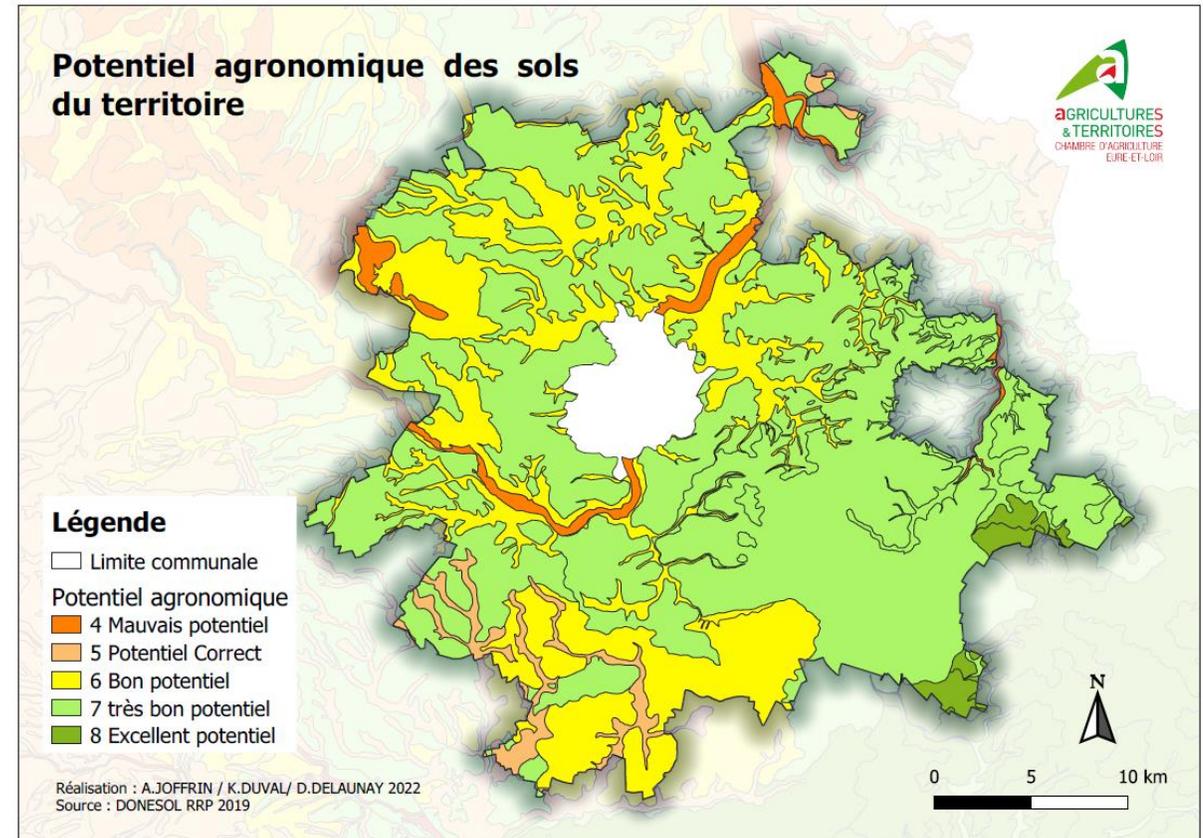
- Exposition aux risques
- Tendances d'évolution et scénarios d'évolution du climat
- Stratégies d'atténuation du changement climatique
- Stratégie d'adaptation au changement climatique



3.2. Caractéristiques des exploitations

Potentiel agronomique des terres

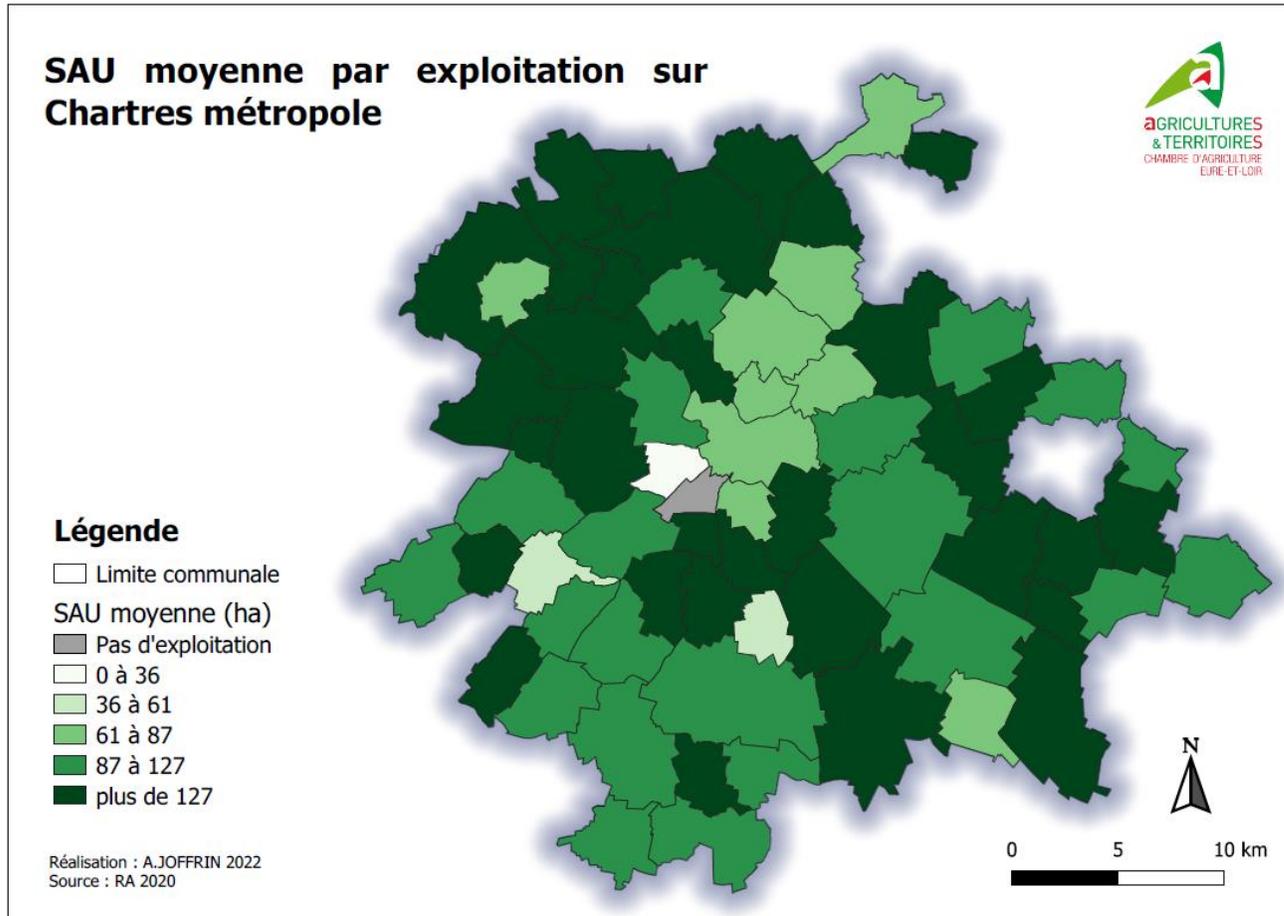
- Des terres majoritairement à **bon, voir très bon potentiel** ;
- **Le territoire présente principalement des brunisols, avec quelques luvisols** à l'Ouest de Chartres. Ces sols sont très propices à l'agriculture. Les luvisols ont toutefois une potentielle propension à saturer en eau lors des périodes d'importantes précipitations ;
- **Le quart sud-est du territoire** présente le plus haut taux de très bonnes et excellentes terres agricoles ;
- Les terres à mauvais potentiel sont situées sur les berges de l'Eure ;
- La **nappe des calcaires de Beauce**, présente sur le territoire, est un des plus importants aquifères de France métropolitaine ;



Les terres de la Métropole de Chartres présentent un potentiel agronomique et des ressources d'eaux souterraines très propices aux cultures végétales

3.2. Caractéristiques des exploitations

Surface Agricole Utile



Superficie :

- Eure-et-Loir : 588 000 ha
- Chartres Métropole : 85 830 ha (soit 14,6% du département)

Surface Agricole Utile (SAU) :

- Eure-et-Loir : 446 000 ha
- Chartres Métropole : 69 039 ha (soit 15,5% de la SAU du département)

- La SAU représente 80,4% du territoire de l'agglomération, contre 75,2% au niveau départemental
- **+ 515ha de SAU en 10 ans**

Le territoire de la Métropole est très agricole, avec une dynamique positive qui témoigne d'une situation favorable aux COP : exploitations rentables, foncier agricole bien transmis et exploité

3.2. Caractéristiques des exploitations

Taille et nombre des exploitations



La SAU moyenne des exploitations euréliennes suit la même tendance qu'à l'échelle régionale et nationale, avec une augmentation soutenue.



La SAU moyenne des exploitations eurélienne est plus importante qu'à l'échelle régionale ou nationale. En 2016, la taille moyenne était d'environ 110 ha.

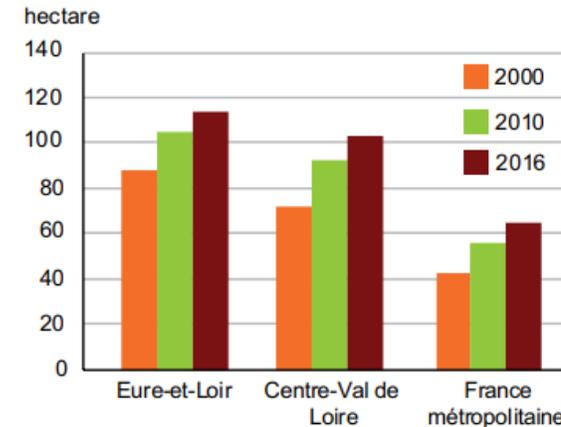


Les exploitations moyennes sont toujours majoritaires dans le paysage départemental



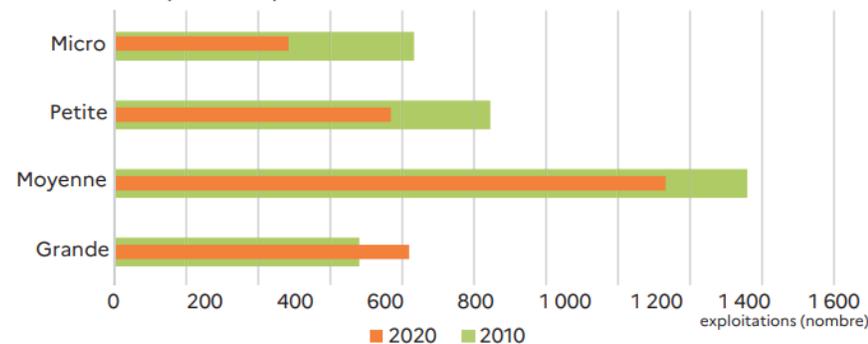
Le nombre d'exploitations baisse moins qu'à l'échelle départementale (-14,5 % d'exploitations en 10 ans (90 exploitations) contre 16,5 %)

Evolution de la taille moyenne des exploitations



Source : Agreste – Recensements agricoles 2000 et 2010 et Enquêtes sur la structure des exploitations agricoles 2016

Taille économique¹ des exploitations en 2010 et 2020



1 : basé sur le PBS

Micro : PBS < 25 k€
Petite : 25 k€ < PBS < 100 k€
Moyenne : 100 k€ < PBS < 250 k€
Grande : PBS > 250 k€

Source : Agreste – Recensements agricoles 2020

Le paysage agricole du département est caractérisé par des exploitations de tailles moyennes avec une tendance à l'agrandissement et à la concentration

3.2. Caractéristiques des exploitations

Dynamiques des exploitations

Les tendances observées à l'échelle de la
Communauté d'Agglomération de Chartres
Métropole



Les exploitations du territoire :

- 530 exploitations
- SAU Moyenne : 130,3ha
- PBS moyen de 184 400 € par exploitation



Age moyen des exploitants : **53 ans**



Produit Brut Standard (PBS)
supérieur à la valeur
départementale
+4,1% depuis 10 ans



Nombre d'exploitation en
diminution :
-14,5 % en 10 ans (-16,5%
en Eure-et-Loir)



SAU moyenne supérieure à
la valeur départementale
+21,3 % de SAU moyenne
en 10 ans



27 exploitations en
Agriculture Biologique en
2021 (3eme rang
départemental)

Nous constatons les mêmes tendances à l'échelle du territoire qu'à l'échelle départementale : agrandissement et concentration des exploitations.

3.2. Caractéristiques des exploitations

Transmission et installation

€ 10 installations aidées (80% d'hommes) bénéficiant de fonds européens d'aide à l'installation de la SAFER et de fonds nationaux

Source : eure-et-loir.gouv.fr



- 7 grandes cultures
- 1 en verger et grandes cultures
- 1 laitier avec transformation
- 1 caprins



32 ans et 7 mois
Age moyen au moment de l'installation



Pas d'installation en Bio



153 ha de SAU moyenne

Source : Chambre d'agriculture d'Eure et Loir

- 80 % des nouveaux exploitants ont une activité de grandes cultures
- Les nouvelles exploitations ont une SAU moyenne importante
- Pas de production bio parmi les nouvelles exploitations

3.1. Les productions du territoire

- OTEX majoritaires des communes
- Les productions végétales et ses débouchés
- Les productions animales
- Les circuits courts
- Economie alimentaire : Devenir des denrées agricoles produites
- Les initiatives locales

3.2. Caractéristiques des exploitations

- Potentiel agronomique des terres
- SAU
- Taille et nombre des exploitations
- Dynamique des exploitations
- Transmission et installation

3.3 Cartographie des friches agricoles potentielles (FAP)

- Méthodologie
- Analyse

3.4. Un territoire soumis à des enjeux environnementaux

- Qualité de l'eau
- Quantité de l'eau
- Biodiversité
- GES

3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

- Exposition aux risques
- Tendances d'évolution et scénarios d'évolution du climat
- Stratégies d'atténuation du changement climatique
- Stratégie d'adaptation au changement climatique



3.3 Cartographie des friches agricoles potentielles (FAP)

Méthodologie (1/2)



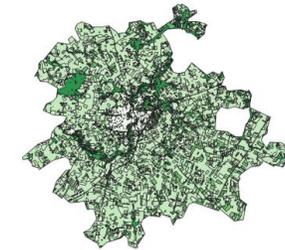
Données à l'échelle territoriale

Pour cartographier les friches agricoles, nous utilisons une **méthodologie** sous ArcGIS mise au point et éprouvée par la **DDT du Loiret** : https://www.loiret.gouv.fr/content/download/41783/297015/file/20180619_Fiches_agricoles_DDT45.pdf

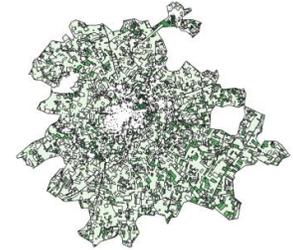
Ressources SIG :

- OSO 2020 : Cartographie de l'occupation des sols issue de traitement d'images satellites. Les occupations des sols sont données selon une « Classe ». La nomenclature de ces classes est donnée ci-contre
- RPG 2020 : Registre parcellaire graphique répertoriant les parcelles déclarées à la PAC.

OSO 2020



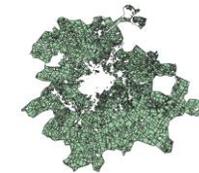
RPG 2020



Méthode :

1. Sélection des parcelles de classes agricoles dans la couche OSO 2020 (classes 5 à 15)
2. Extraction de ces parcelles dans couche de sols agricoles
3. Soustraction par superposition de la couche RPG 2020 sur la couche de sols agricoles

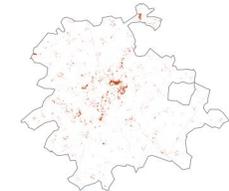
Couche de sols agricoles



Résultat :

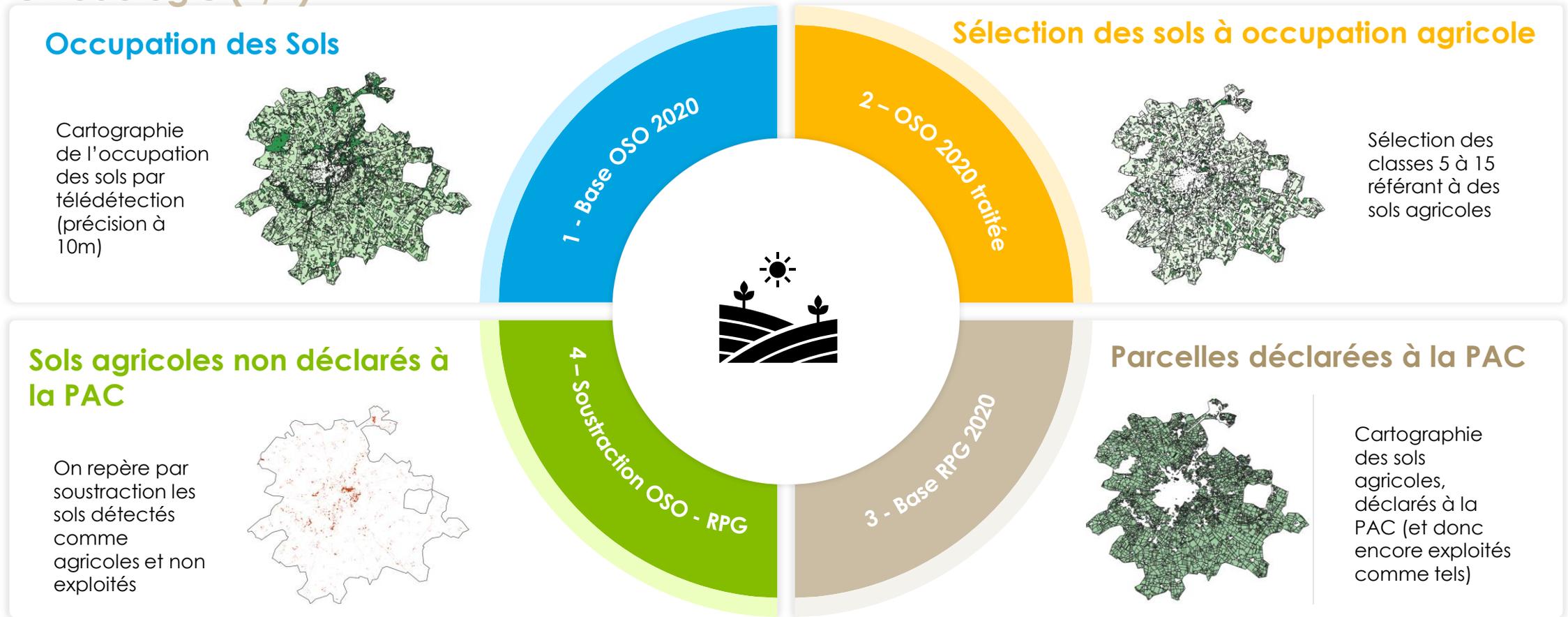
Nous obtenons ainsi une cartographie des sols à usage agricole non déclarés à la PAC. Nous désignons ces sols comme « friches agricoles potentielles »

Friches agricoles potentielles



3.3 Cartographie des friches agricoles potentielles (FAP)

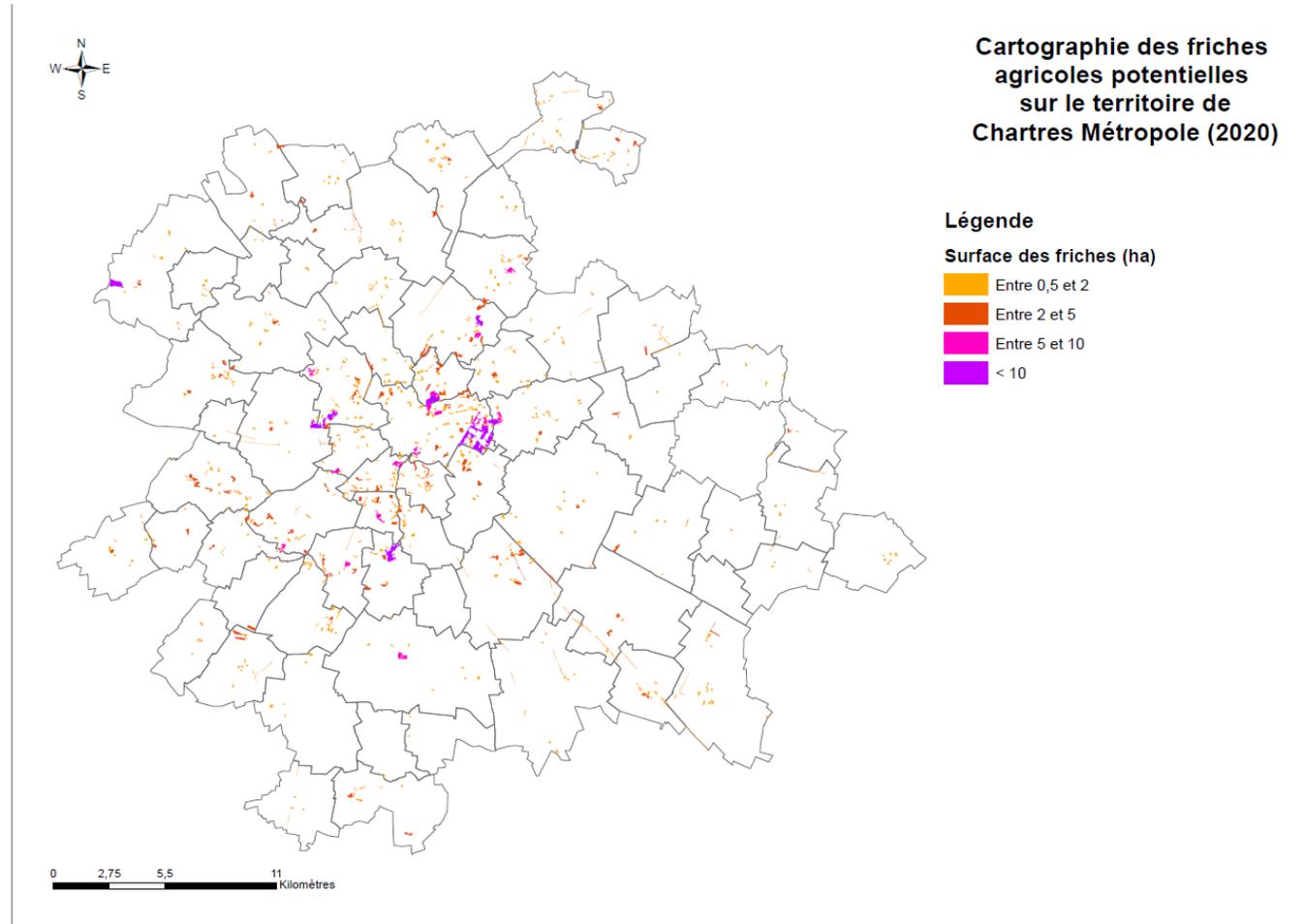
Méthodologie (2/2)



Par cette méthodologie, nous identifions les zones potentielles de friches agricoles. Dans un contexte territorial où le foncier se transmet bien et où la déprise agricole est quasiment absente; le territoire présente **peu de zones de friches**

3.3 Cartographie des FAP

Analyse



Limite : Cette analyse ne permet pas de distinguer les friches des jardins de particulier ou d'autres surfaces en herbe non déclarées à la PAC (les golfs par exemple). Par conséquent, une analyse plus qualitative à l'échelle communale devra être mise en place

3.1. Les productions du territoire

- OTEX majoritaires des communes
- Les productions végétales et ses débouchés
- Les productions animales
- Les circuits courts
- Economie alimentaire : Devenir des denrées agricoles produites
- Les initiatives locales

3.2. Caractéristiques des exploitations

- Potentiel agronomique des terres
- SAU
- Taille et nombre des exploitations
- Dynamique des exploitations
- Transmission et installation

3.3 Cartographie des friches agricoles potentielles (FAP)

- Méthodologie
- Analyse

3.4. Un territoire soumis à des enjeux environnementaux

- Qualité de l'eau
- Quantité de l'eau
- Biodiversité
- GES

3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

- Exposition aux risques
- Tendances d'évolution et scénarios d'évolution du climat
- Stratégies d'atténuation du changement climatique
- Stratégie d'adaptation au changement climatique



3.4. Un territoire soumis à des enjeux enviro.

Enjeux du SDAGE



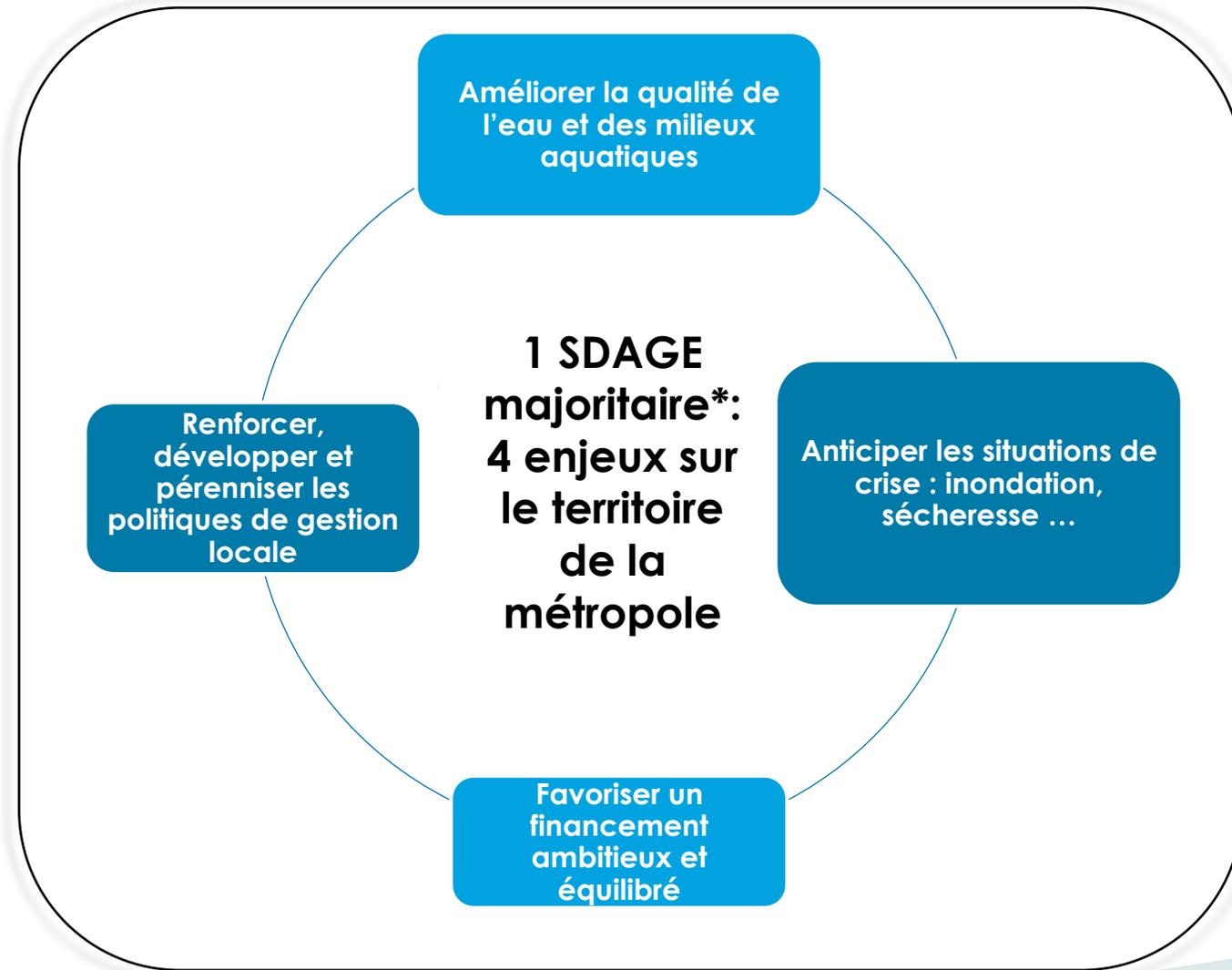
En Eure-et-Loir : **100 000 ha irrigués**

→ la ressource en eau souterraine est de plus en plus sollicitée

Sur le territoire de Chartres Métropole :

Les **industries** et le **secteur agricole** sont les premiers postes de consommation d'eau

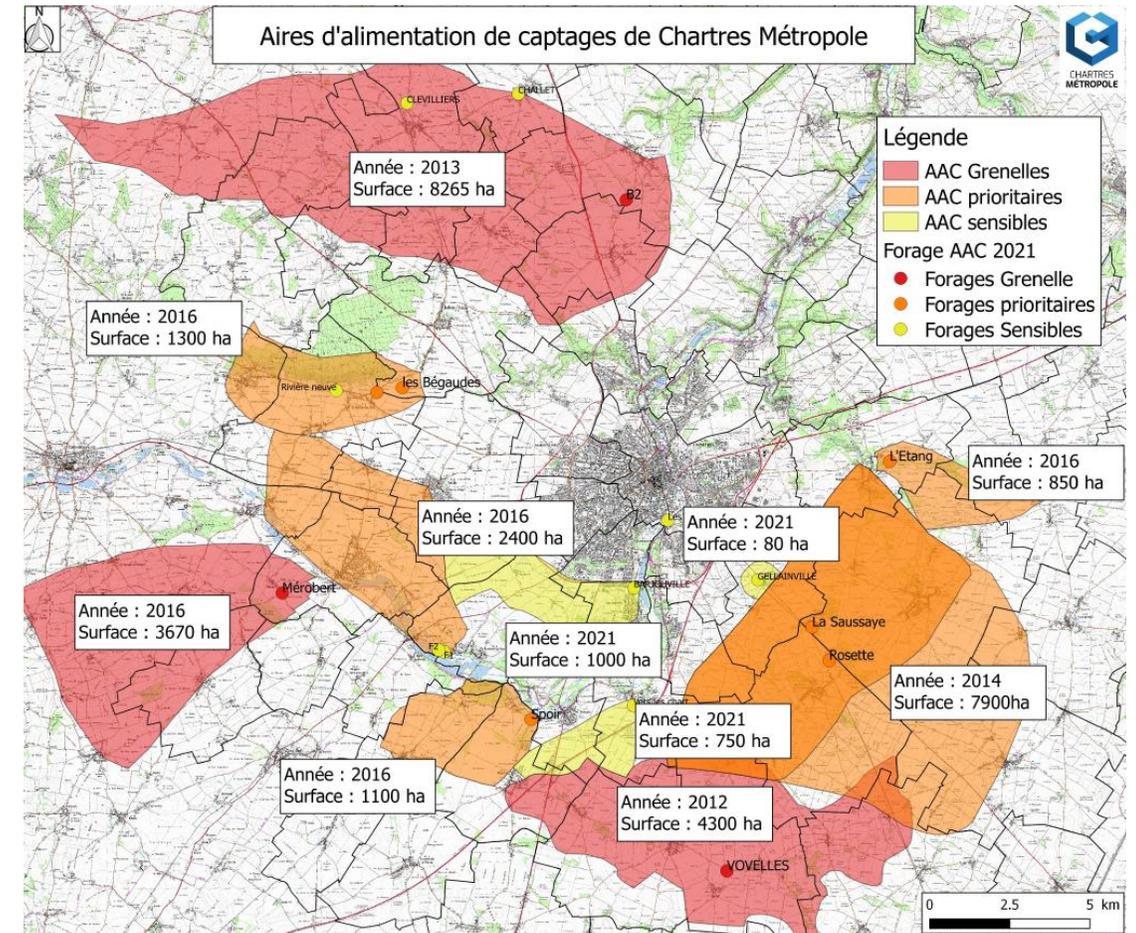
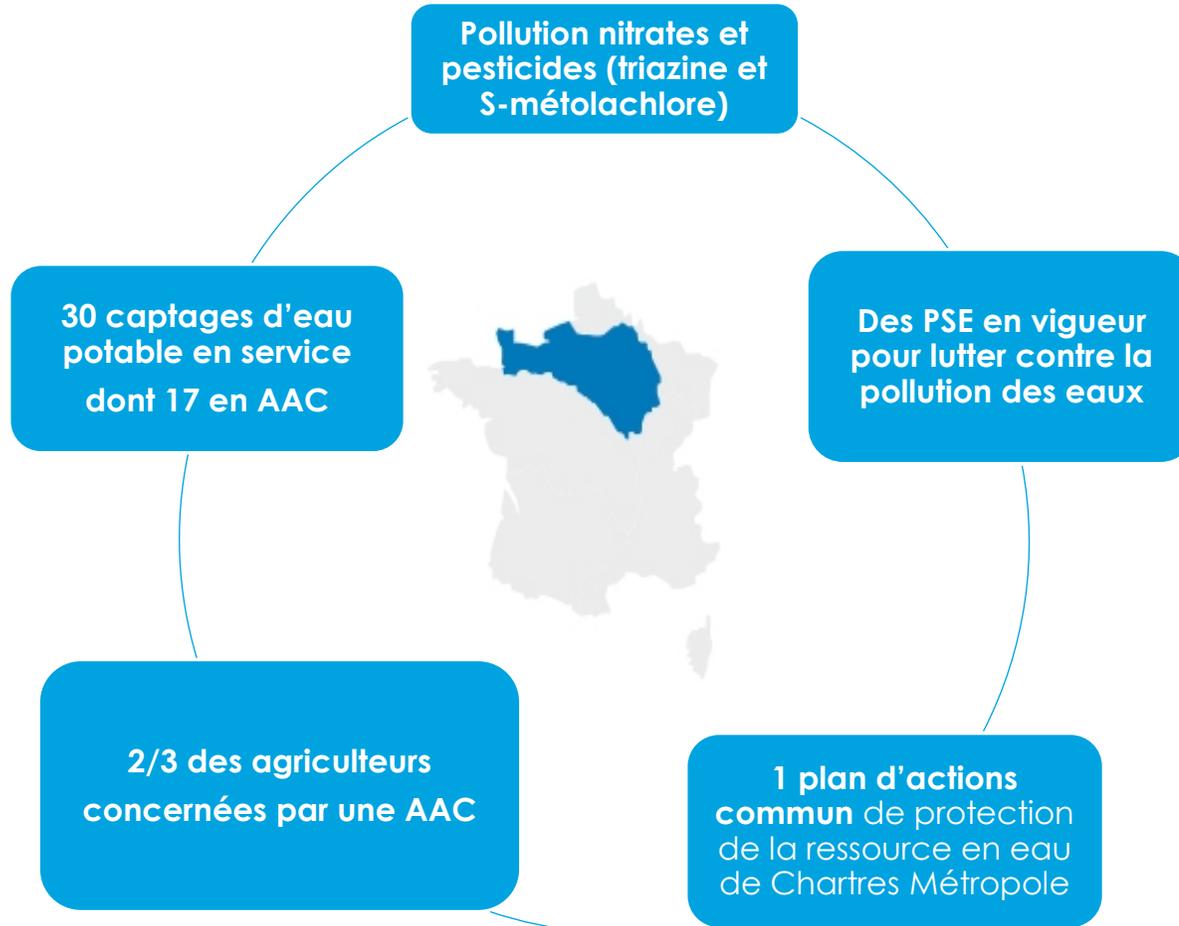
L'agriculture impacte la qualité de l'eau notamment via l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais.
L'agriculture fait également usage de quantités d'eau non négligeables pour l'irrigation des cultures (notamment pommes de terre)



*quelques communes sur le SDAGE Loire Bretagne

3.4. Un territoire soumis à des enjeux environnementaux

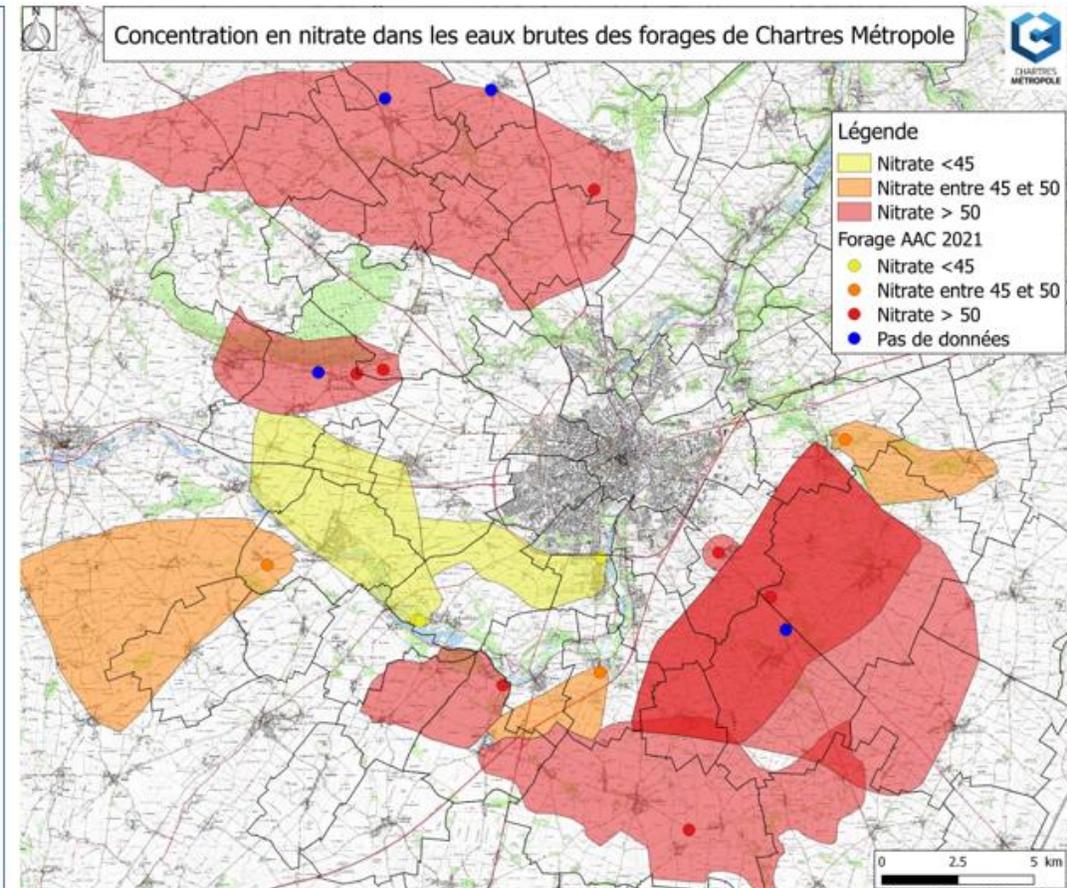
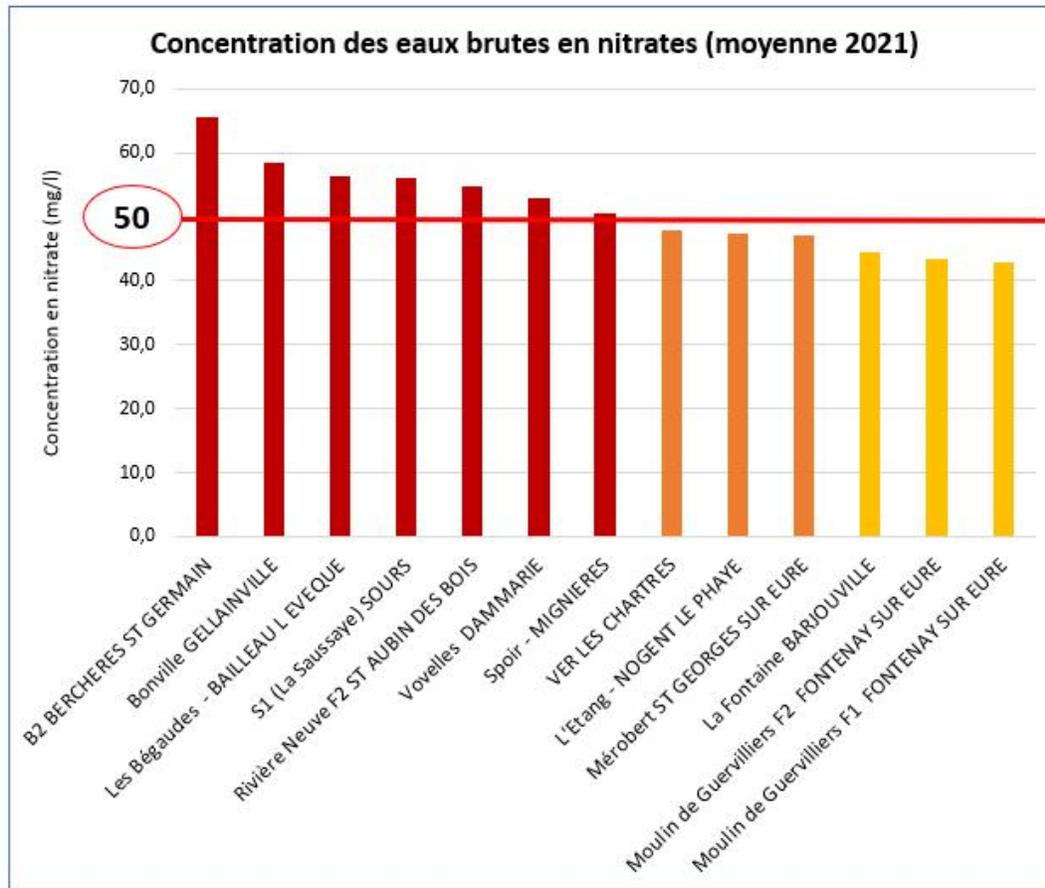
Qualité de l'eau - Contexte territorial



Une ressource sensible, avec de gros enjeux sur la qualité

3.4. Un territoire soumis à des enjeux environnementaux

Qualité de l'eau potable – Nitrates dans les eaux brutes

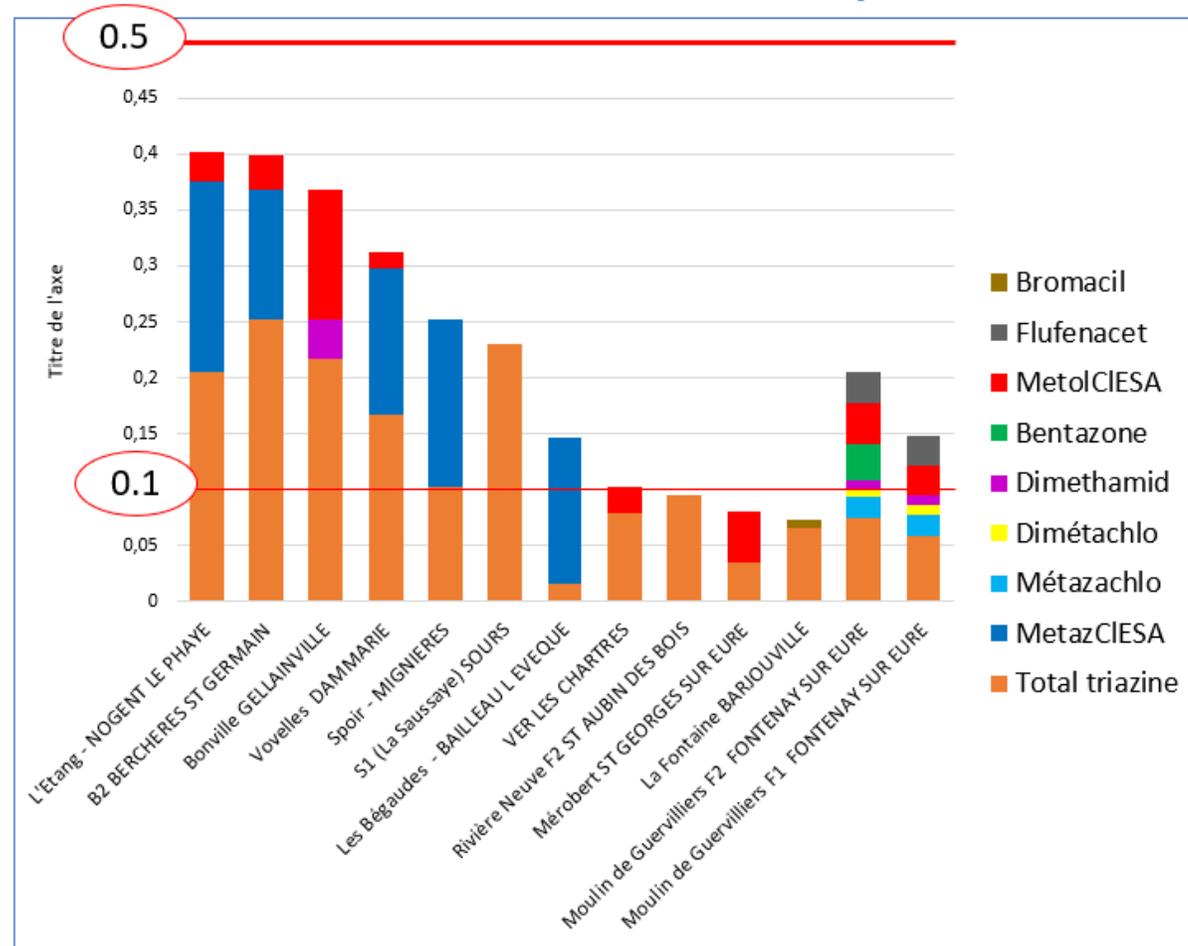


Source : Chartres Métropole – Direction du Cycle de l'eau – Sept 22

- Des dépassements du seuil maximal de concentration en nitrates sont constatés dans plusieurs communes
- Cette pollution est principalement d'origine agricole (fertilisation)
- Chartres métropole a mis en place des PSE sur 8 des 11 AAC depuis 2021 pour essayer de réduire cette pollution

3.4. Un territoire soumis à des enjeux environnementaux

Qualité de l'eau potable – Molécules phytosanitaires dans les eaux brutes



Source : Chartres Métropole – Direction du Cycle de l'eau – Sept 22

- 100% des molécules détectées sont des molécules herbicides
- La *triazine*, molécule interdite depuis 2003 est principalement représentée bien qu'elle ne soit plus utilisée (rémanence dans les sols)
- Le *S métolachlore* (désherbant maïs) est également fortement retrouvé. Il est toujours utilisé bien que très controversé

Rappel réglementaire :

Une norme « eau potable » très stricte :

- Maximum de 0,1 µg/litre d'eau par molécule
- 0,5µg/l toutes molécules confondues

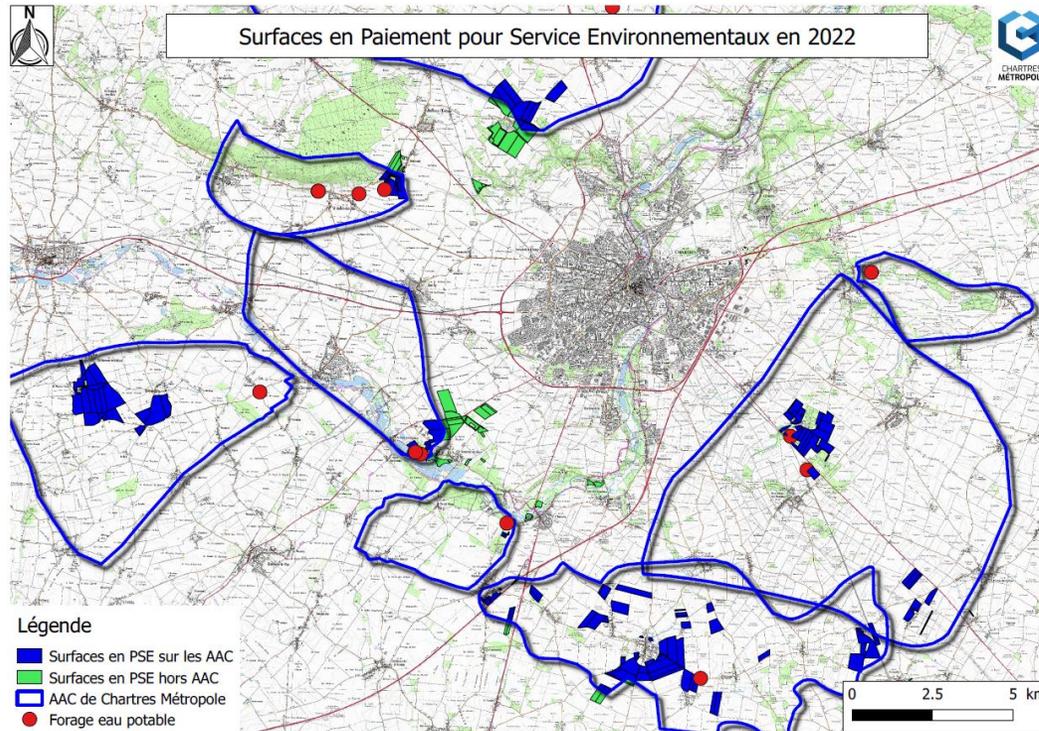
Au delà, l'eau ne doit plus être distribuée sans traitement pour la consommation humaine.

3.4. Un territoire soumis à des enjeux environnementaux

Qualité de l'eau > Des PSE et de l'expérimentation pour réduire la contamination des eaux

Afin de lutter contre la pollution des eaux, la direction du cycle de l'eau de Chartres Métropole a mis en place plusieurs actions :

- Expérimentation de Dammarie avec la mise en place de couverts efficaces à grande échelle
- La mise en place de Paiements pour services environnementaux avec la Création de zones de dilution par des cultures de diversification bas impact



Source : Chartres Métropole – Direction du Cycle de l'eau – Sept 22

Contractualisation possible en 2021 et 2022 pour 5 ans ouverte sur 8 des 11 AAC

Bilan de la première campagne (délai très court)

- 12 agriculteurs, 1 635 Ha d'exploitations (80% dans les AAC)
- 300 Ha CDBI pour 2022 (prévisionnel 366 Ha en 2026)
- 160 000 €/an pour 2022 à 180 000 €/an pour 2026
- Soit 470 €/Ha de CDBI en moyenne

Source : Chartres Métropole – Direction du Cycle de l'eau – Sept 22

Les PSE permettent d'inciter les agriculteurs qui exploitent des zones « vulnérables » de mettre en place des cultures à bas niveau d'intrants telles que le sorgho, sarrasin, épeautre, miscanthus, etc.

3.4. Un territoire soumis à des enjeux enviro.

Quantité de l'eau – Besoins du territoire



Pluviométrie faible : 617 mm/an

Paris : 750 mm/an
Marseille : 600 mm/an
Brest : 1210 mm/an

100 000 ha irrigués en Eure et Loir

Le quart Sud-Est
est le plus consommateur d'eau

98 %

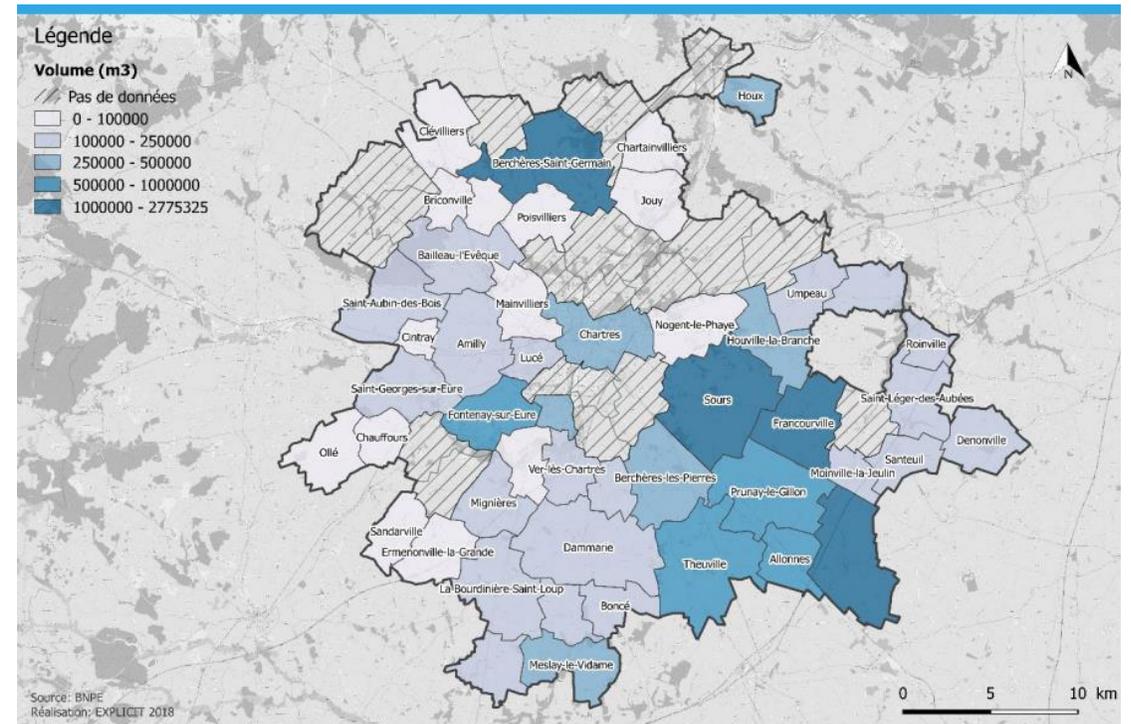
D'eaux souterraines (nappes de Beauce et de Craie)

Les pommes de terre et le maïs grain
sont les cultures les plus irriguées

Nombre de forages agricoles x2 en dix ans

Un équilibre de plus en plus complexe à trouver entre les usages (eau potable / irrigation).
D'autant que la diversification des cultures entraîne souvent des besoins en irrigation

Prélèvements en eau par commune sur le territoire de Chartres Métropole (2018)



Sources : BNPE

3.4. Un territoire soumis à des enjeux enviro.

Quantité de l'eau - Masses d'eau souterraines (2018)



Diagnostic d'état des masses d'eau souterraines du territoire de Chartres Métropole

Les 3 principales masses d'eau du territoire sont dans un **état chimique médiocre** pour cause de **pollutions aux nitrates et pesticides**

2 des 3 masses d'eau sont en **bon état quantitatif**

Le **changement climatique**, par la baisse des débits, cause une **concentration des polluants**.

La hausse des températures, qui peut réduire la quantité d'oxygène dissous dans l'eau et favoriser la minéralisation de l'azote en nitrate dans les sols cultivés, **peut affecter l'état chimique des nappes souterraines**.

Code masse d'eau	Objectif état chimique						Objectif état quantitatif		
	ETAT Chimique SDAGE	Nom	Objectifs	Délai d'atteinte	Paramètres causes de non atteinte de l'objectif	Justification dérogation	objectif	Etat quantitatif	Délai d'atteinte
FRHG211	médiocre	Craie altérée du Neubourg/Iton /Plaine StAndré	Bon état	2027	NO3	naturelle ; technique ; économique	Bon état	Bon	2015
FRGG081	médiocre	Sables et grès du cénomaniens sarthois	Bon état	2021	NO3, pesticides		Bon état	Bon	2015
FRGG092	médiocre	Calcaires tertiaires libres et craie sénonienne de Beauce	Bon état	2027	NO3 ; pesticides	naturelle	Bon état	médiocre	2021

Sources : Contrat Global d'actions pour l'eau et les milieux aquatiques de Chartres métropole

La ressource eau est en bon état quantitatif mais les évolutions actuelles et prévues au regard du changement climatique tendent à penser **la préservation de la quantité des eaux (particulièrement les eaux souterraines) comme un enjeu prioritaire du territoire.**

3.4. Un territoire soumis à des enjeux enviro.

Biodiversité

Les milieux cultivés sont fragilisés par l'homogénéisation des pratiques. Hors, il ne faut pas oublier que la durabilité de la production dépend aussi de la durabilité de ces espaces. En effet, les cultures sont dépendantes de la biodiversité du sol (un sol vivant assure une terre fertile, donc productive), des pollinisateurs (le niveau de dépendance varie selon le type de culture), mais surtout de l'état d'équilibre des espèces animales et végétales sauvages. (Source : Agence Régionale de la Biodiversité Centre Val de Loire)

Exemple d'indicateurs proposés par Noé :

LES 14 INDICATEURS AÇATA

 FICHE 1 : Les infrastructures agroécologiques	 FICHE 2 : La couverture des sols	 FICHE 3 : Le travail du sol	 FICHE 4 : L'utilisation des produits phytosanitaires	 FICHE 5 : La diversité cultivée	 FICHE 6 : La fertilisation azotée	 FICHE 7 : La matière organique du sol
 6	 21	 35	 41	 51	 61	 67
 78	 85	 91	 103	 114	 136	 143
FICHE 8 : La qualité microbiologique des sols	FICHE 9 : L'activité biologique du sol	FICHE 10 : Les vers de terre	FICHE 11 : Les pollinisateurs sauvages	FICHE 12 : Les ravageurs et auxiliaires des cultures (invertébrés)	FICHE 13 : Les oiseaux	FICHE 14 : La flore des bordures de parcelle

Indicateur de pression
 Indicateur d'état

Source : <https://noe.org/media/missions/indicateurs-biodiversite-agricole-fiches-completes.pdf>

-38%
d'oiseaux en milieu agricole au niveau national (source : MNHN)



(Source : Agence Régionale de la Biodiversité Centre Val de Loire)

25%
des espèces animales et végétales connues sont abritées dans les sols (source : GESSOL).

PCAET DE CHARTRES MÉTROPOLE – Axe 6 :
Aménager le territoire en faveur de sa résilience au changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air

Plusieurs actions dont :

- Mettre en place un plan de végétalisation global pour les zones d'habitation (bande fleuries, gestion durable, IBC, etc.)
- Mettre en place l'action Objectif Climat 2030 par l'association Eure et Loir Nature

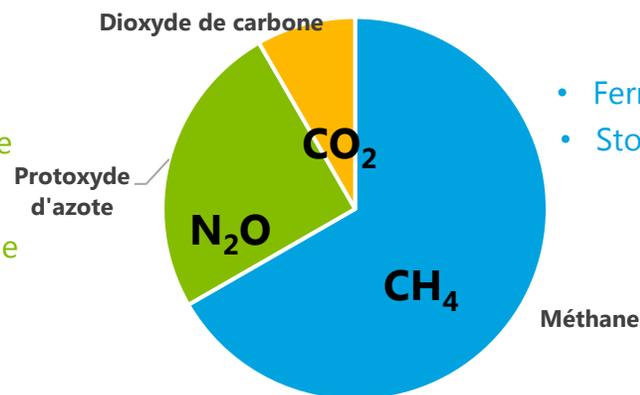
3.4. Un territoire soumis à des enjeux enviro.

Emissions de gaz à effet de serre (1/2)

- En 2018, **19 % des GES émis** en France proviennent du secteur agricole, soit **85 Mteq CO₂/an**.
- En agriculture, les 3 principales sources d'**émissions directes** (87% - sur l'exploitation) sont :

- **Consommation d'énergie** (fioul, gaz, GNR, électricité)

- Résidus de culture
- Engrais azotés
- Effluents d'élevage



Source : ADEME

- La réduction de la fertilisation azotée (par modulation de doses, intégration de légumineuses, changement d'assolement pour des cultures moins consommatrices d'azote,...) est un levier majeur de réduction

La fertilisation représente 80% des GES d'1kg de farine



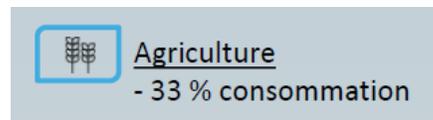
Emissions de Gaz à effet de Serre du secteur agricole français

Source : L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France, ADEME, janvier 2019

PCAET DE CHARTRES MÉTROPOLE – Axe 3 : Développer un modèle d'agriculture plus respectueux de notre santé et de notre environnement

Enjeux correspondants :

- Réduire les émissions de polluants ponctuels et diffus et renforcer le stockage du carbone dans les sols et biomasse



Actions :

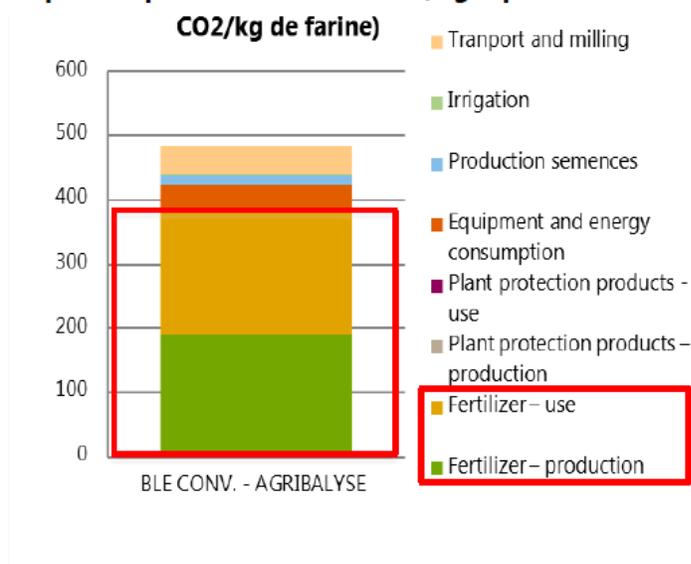
- Créer un PAT
- Accompagner le développement des filières agricoles en circuits courts à bas impact sur l'env.
- Promouvoir l'agroforesterie
- Co-construire des formations valorisant la biodiversité
- Optimiser la gestion des intercultures (couverts)

3.4. Un territoire soumis à des enjeux enviro.

Emissions de gaz à effet de serre (2/2)

Production d'1 kg de farine

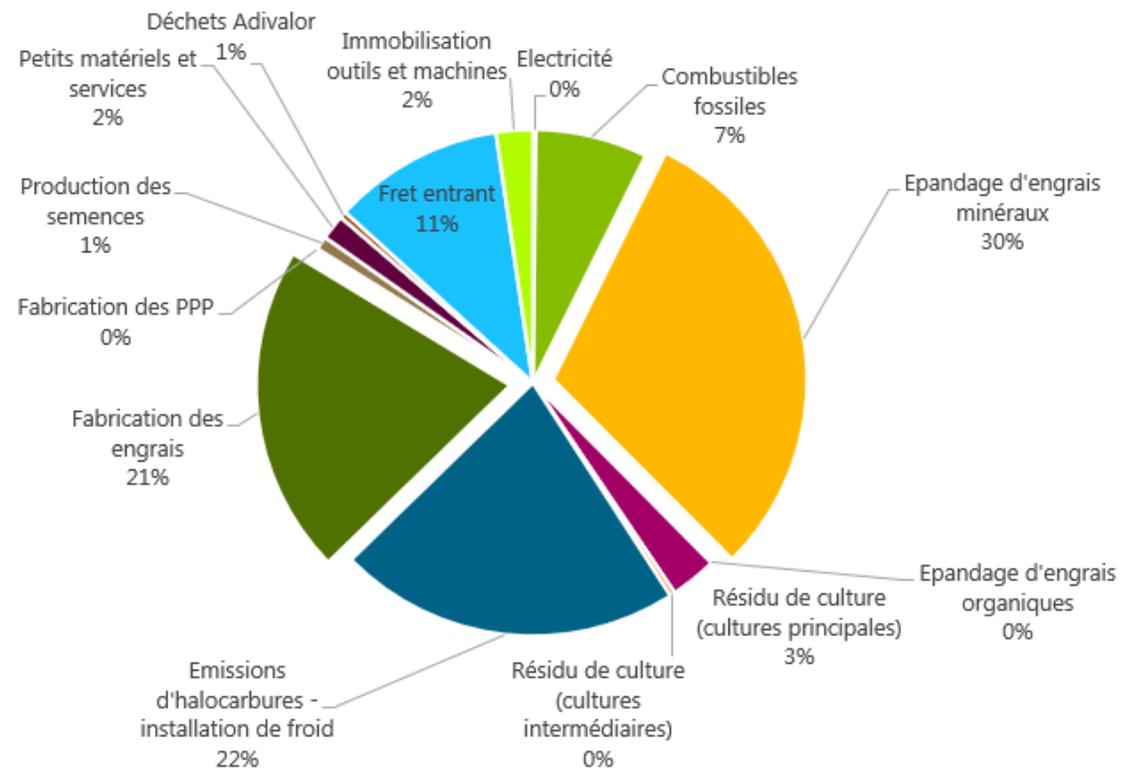
GES pour la production de farine (1 g eq. CO2/kg de farine)



Source : Agrosolutions d'après Agribalyse

Bilan carbone d'une exploitation eurélienne (grandes cultures et cultures industrielles, dont pommes de terre)

en % du total des émissions



Source : Agrosolutions

3.4. Un territoire soumis à des enjeux enviro.

La certification environnementale des exploitations agricoles

La Haute Valeur Environnementale correspond au troisième niveau, le plus élevé, de la **certification environnementale des exploitations agricoles**. Cette certification d'exploitation est une démarche volontaire, accessible à toutes les filières et construite autour de quatre thématiques environnementales : la protection de la biodiversité, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, la gestion de la fertilisation et la gestion de la ressource en eau.

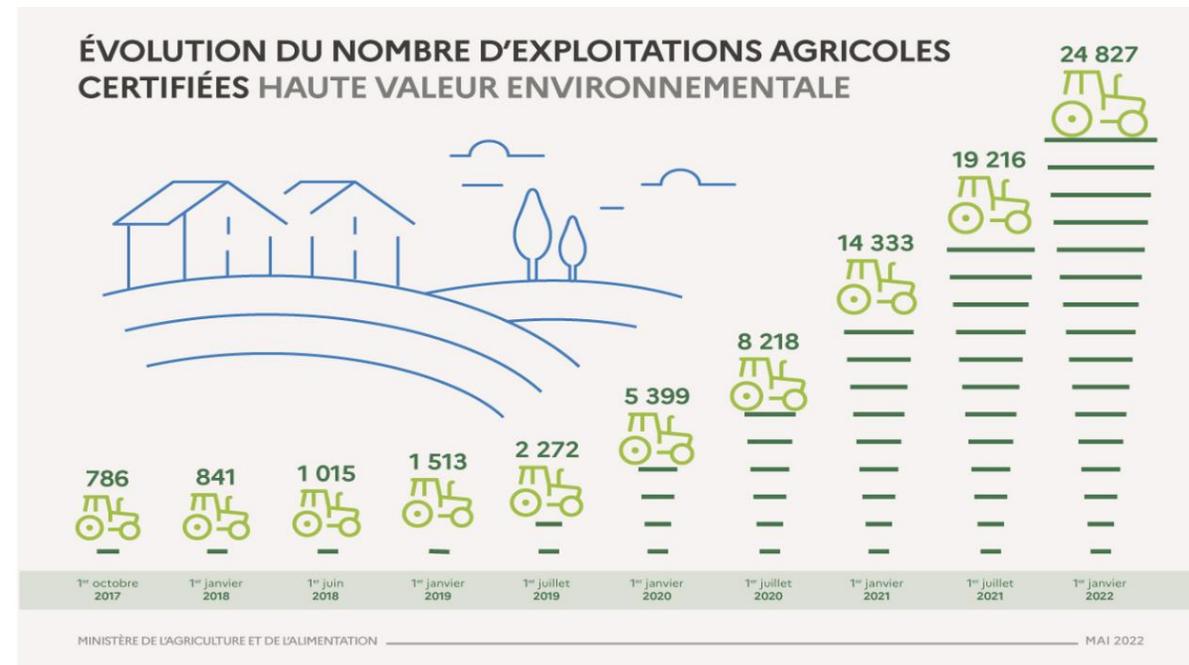
Au 1er janvier 2022, les exploitations certifiées HVE représentent environ 6,4 % des exploitations agricoles françaises et couvrent au moins 1,17 million d'hectares, soit environ 4,4 % de la surface agricole utile (SAU) française



En Eure et Loir :

- 68 exploitations labellisés HVE (au 1^{er} janvier 2022)
- La quasi-totalité (94%) des exploitations sont en Grandes Cultures
- 3 sont en viticulture et 1 en horticulture

Source : <https://agriculture.gouv.fr/ou-trouver-des-exploitations-certifiees-haute-valeur-environnementale-en-france>



<https://agriculture.gouv.fr/les-chiffres-cles-de-la-haute-valeur-environnementale-hve>

3.1. Les productions du territoire

- OTEX majoritaires des communes
- Les productions végétales et ses débouchés
- Les productions animales
- Les circuits courts
- Economie alimentaire : Devenir des denrées agricoles produites
- Les initiatives locales

3.2. Caractéristiques des exploitations

- Potentiel agronomique des terres
- SAU
- Taille et nombre des exploitations
- Dynamique des exploitations
- Transmission et installation

3.3 Cartographie des friches agricoles potentielles (FAP)

- Méthodologie
- Analyse

3.4. Un territoire soumis à des enjeux environnementaux

- Qualité de l'eau
- Quantité de l'eau

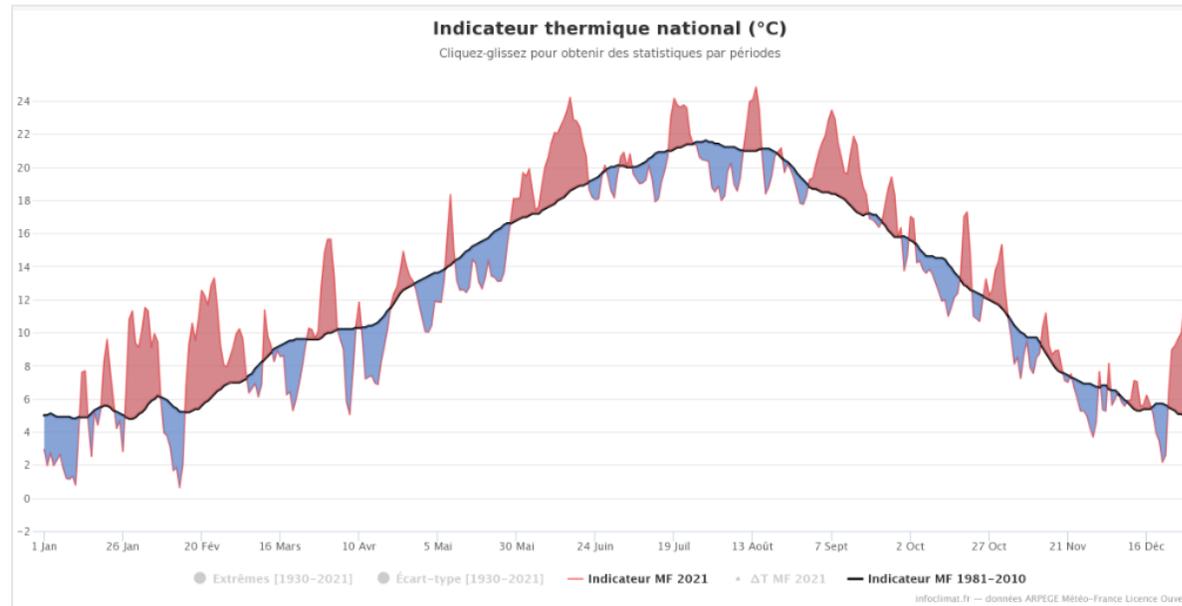
3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

- Exposition aux risques
- Tendances d'évolution et scénarios d'évolution du climat
- Stratégies d'atténuation du changement climatique
- Stratégie d'adaptation au changement climatique

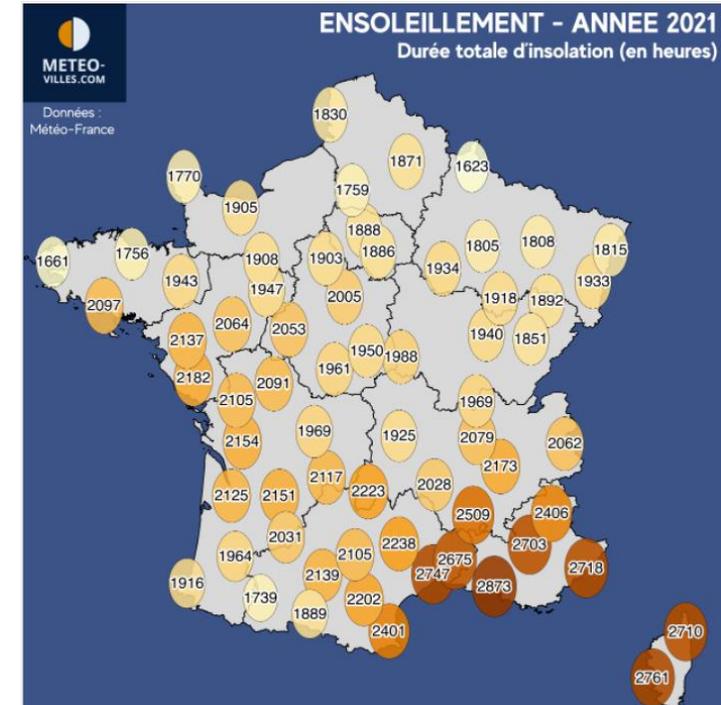


3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

Exposition aux risques : température et ensoleillement



+0,4°C en 2021 par rapport à la moyenne de 1981-2010 (0,3°C en France)



+8% en 2021 par rapport à la moyenne de 1991-2010 (+0,6% en France)

L'ensoleillement sur le territoire est moyen au regard des valeurs sur le territoire métropolitain mais en progression importante. Les températures moyennes sont aussi en forte augmentation sur le territoire de Chartres Métropole

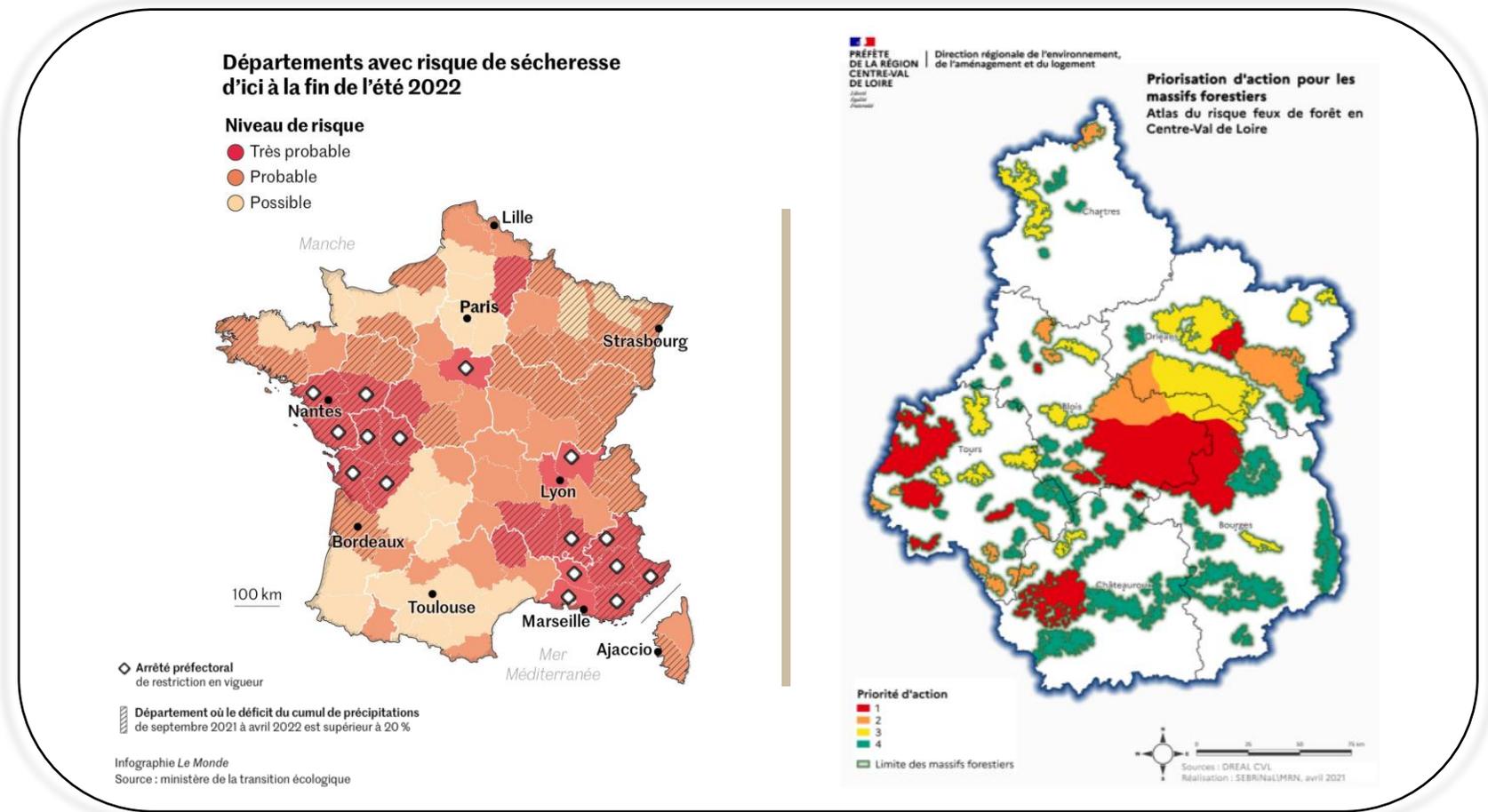
3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

Exposition aux risques : température et ensoleillement

Dans un **contexte de changement climatique**, les risques incendie de forêt et sécheresse sont de plus en plus présents en Eure-et-Loir et sur le territoire de Chartres Métropole

Le territoire est **dors et déjà sensible aux risques de sécheresse et d'étiage**

Le **risque incendie de forêt est faible**, surtout sur le territoire de Chartres Métropole



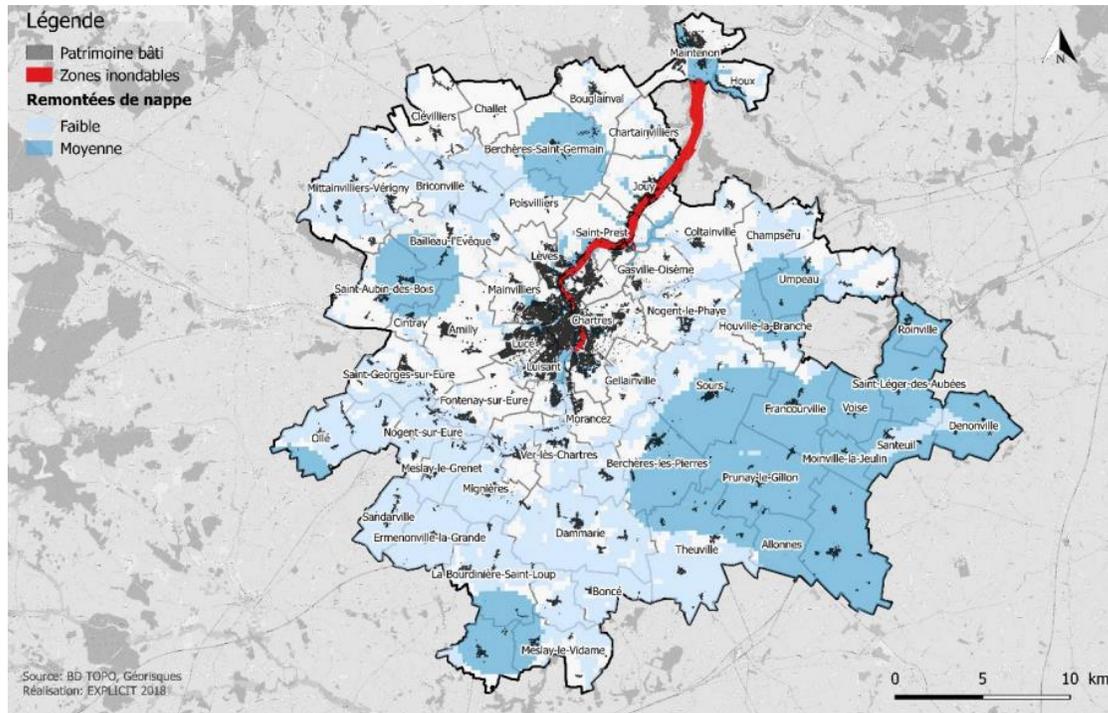
Les risques actuels d'incendie de forêts et de sécheresse sont considérables dans l'Eure-et-Loir. Leur évolution est à prévoir à la hausse dans un contexte de changement climatique, engageant à prévoir les conséquences sur les productions agricoles et ligneuses.

3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au C

Exposition aux risques : inondation



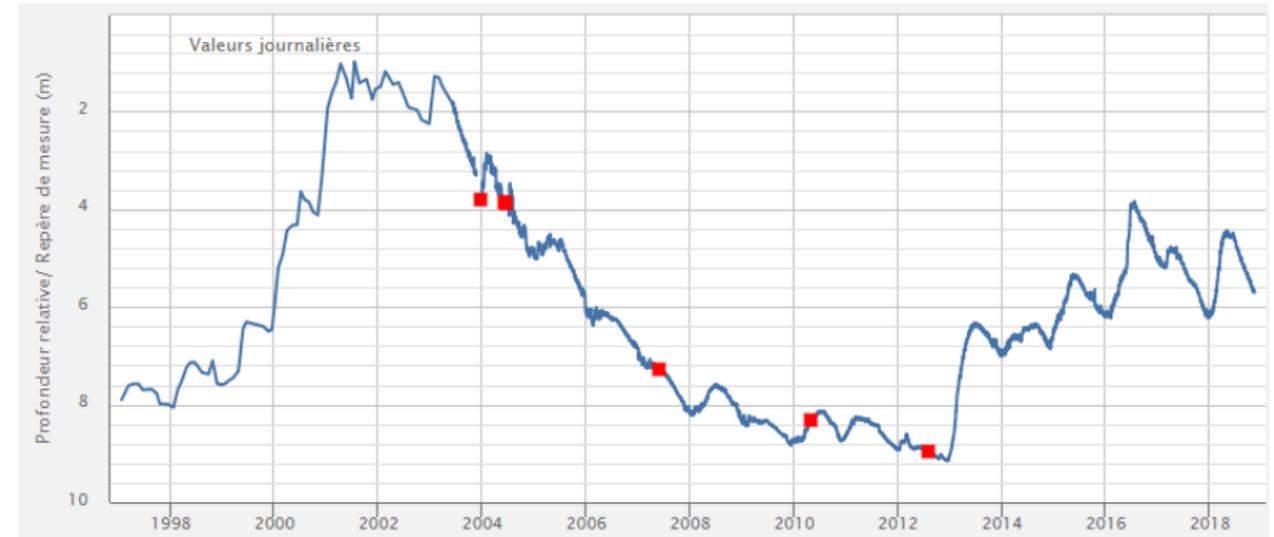
Risque d'inondation sur le territoire



Le bâti et les masses d'eau sont très exposés au risque inondation

Par inondation et ruissellement, les produits phytosanitaires et hydrocarbures sont susceptibles de contaminer les masses d'eau

Evolution de la nappe phréatique de Francourville (28) depuis 1998



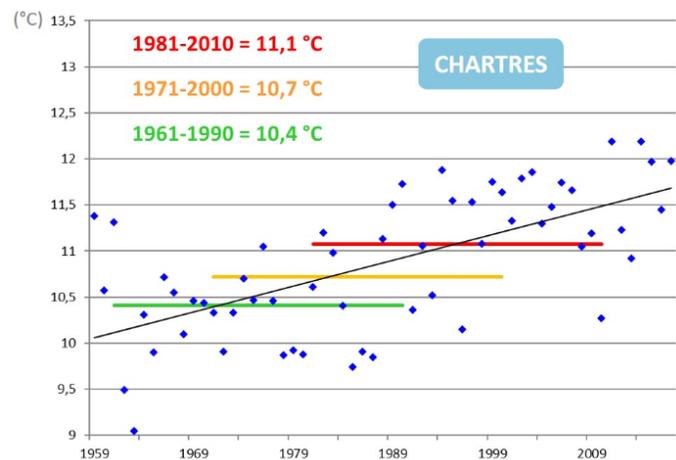
La nappe a connu d'importants épisodes de sécheresse, entraînant des **conflits d'usage**.

La tendance annoncée avec le changement climatique est un rechargement moindre des nappes phréatiques (-10% à -25% d'ici 2070)

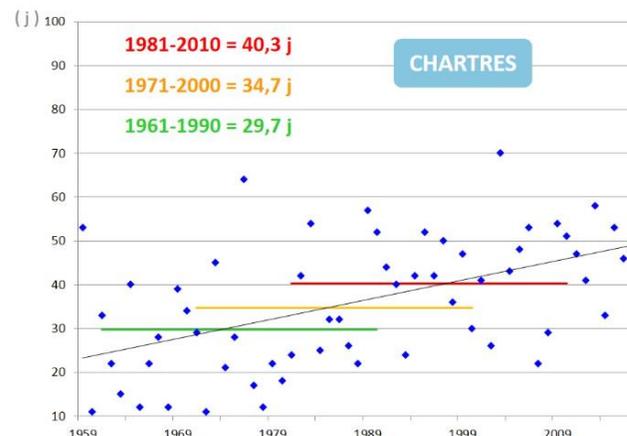
Ces deux risques peuvent entraver le développement du territoire et la résilience de l'agriculture eurélienne

3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

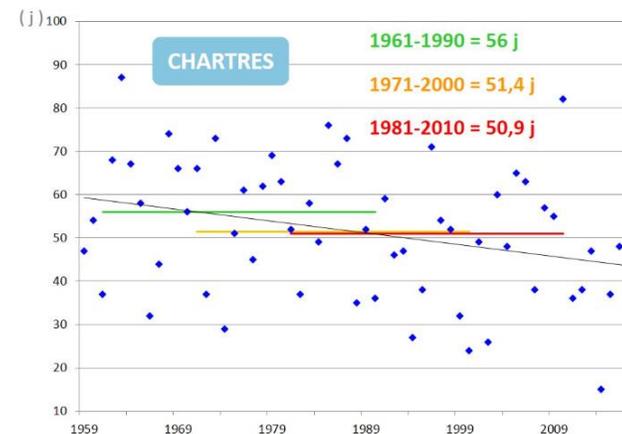
Tendances d'évolution et scénarios d'évolution du climat



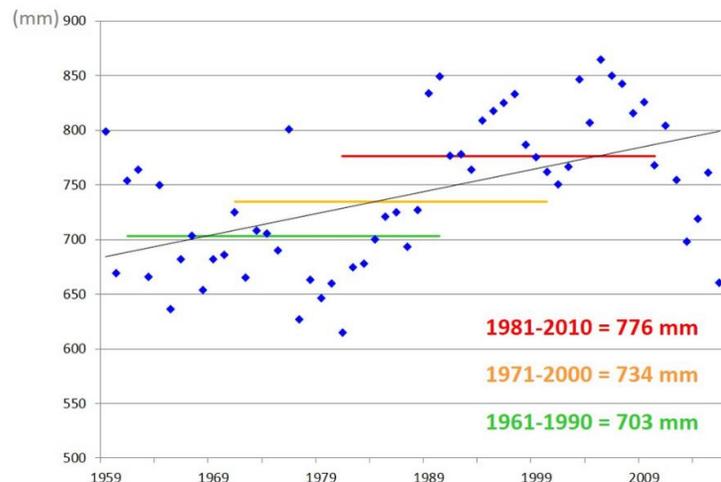
Evolution de la température annuelle



Nombre de jours >25°C



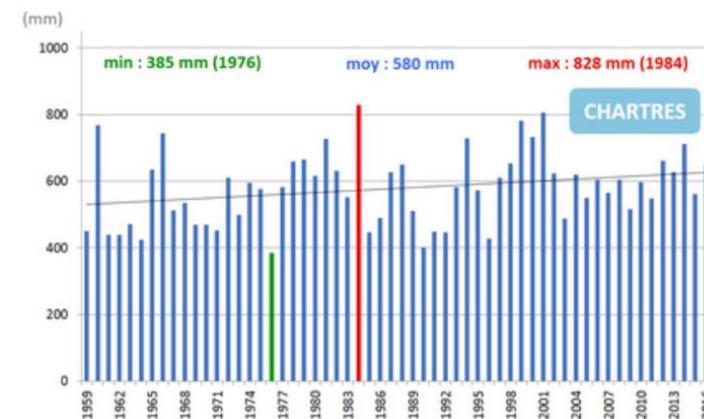
Nombre de jours de gel



Evolution de l'évapotranspiration

Depuis 60 ans, les tendances sont :

- Une augmentation de la température moyenne annuelle
- Une augmentation du nombre de jour estivaux (>25°C)
- Une diminution du nombre de jour de gel
- Une augmentation de l'évapotranspiration
- Une augmentation des précipitations annuelles



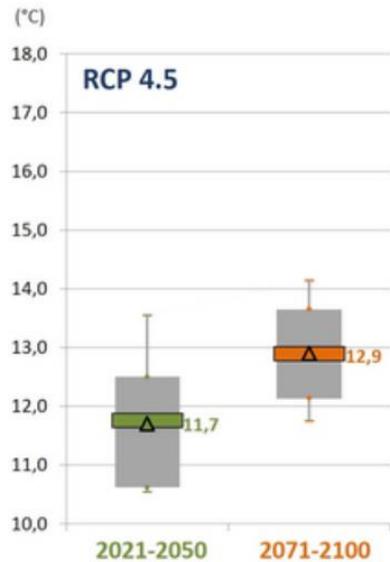
Evolution des précipitations

Source : CA centre val de Loire - Météofrance

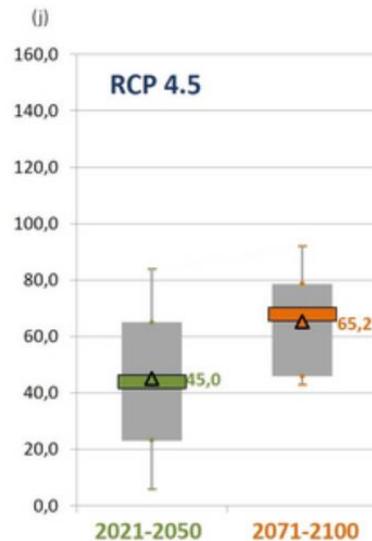
3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

Tendances d'évolution et scénarios d'évolution du climat

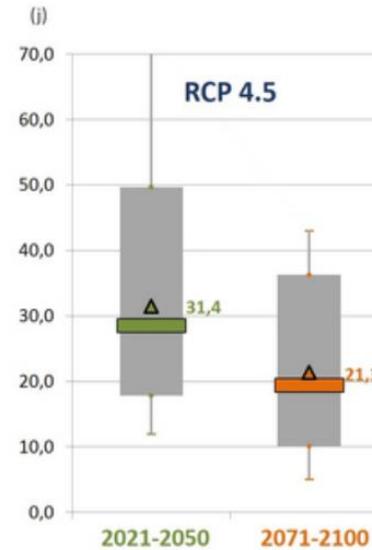
RCP 4.5 est un des scénarios du GIEC, sur l'évolution du climat. 4,5 correspond à un forçage radiatif* de 4,5W/m²



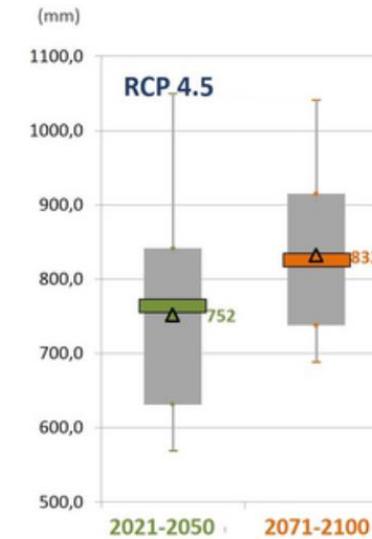
Projection de l'évolution de la température annuelle



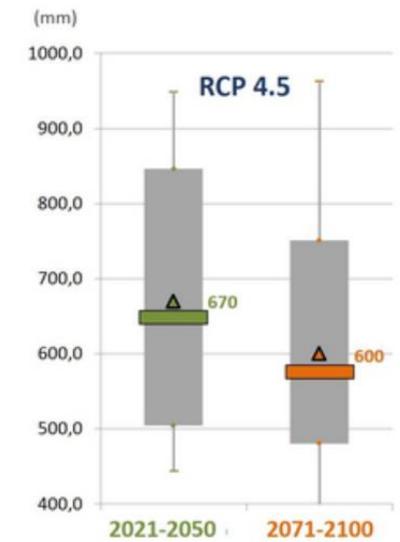
Projection du nombre de jours >25°C



Projection du nombre de jours de gel



Projection de l'évolution de l'évapotranspiration



Projection de l'évolution des précipitations

Selon le scénario RCP 4.5 du GIEC, le climat va évoluer à Chartres de la manière suivante (en comparaison aux moyennes 1981-2010):

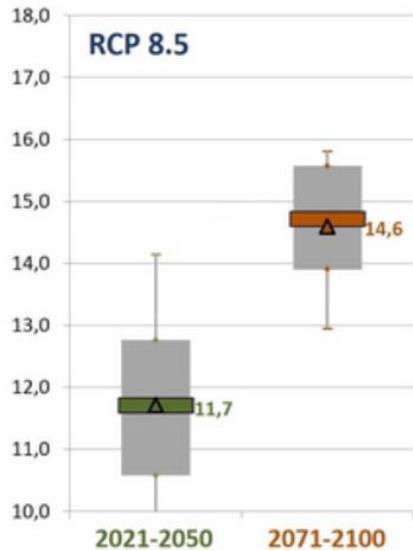
- La température moyenne va augmenter de 0,6°C à l'horizon 2050 et 1,8°C à l'horizon 2100.
- Le nombre de jours estivaux va augmenter de 4,7 à l'horizon 2050 et de 24,9 à l'horizon 2100.
- Le nombre de jour de gel va diminuer de 19,5 à l'horizon 2050 et de 29,6 à l'horizon 2100.
- L'évapotranspiration va diminuer de 24mm à l'horizon 2050 et augmenter de 56mm à l'horizon 2100.
- Les précipitations annuelles vont augmenter de 90mm à l'horizon 2050 et 20mm à l'horizon 2100. Il est probable que la régularité des pluies soient affectée.

* On appelle forçage radiatif (Wm⁻²) du système climatique toute variation de l'énergie transmise à l'ensemble du système Terre atmosphère, causée par des changements des facteurs de forçage. Il s'agit donc de la différence entre l'énergie radiative reçue et l'énergie radiative émise par un système climatique donné.

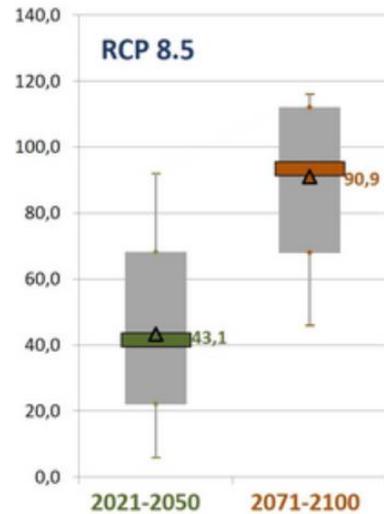
3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

Tendances d'évolution et scénarios d'évolution du climat

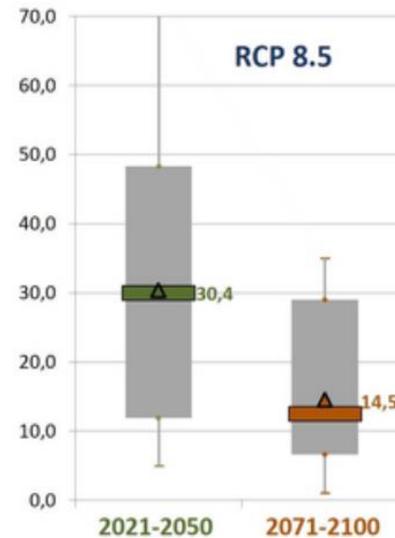
RCP 8.5 est un des scénarios du GIEC, sur l'évolution du climat. 8,5 correspond à un forçage radiatif de 8,5W/m²



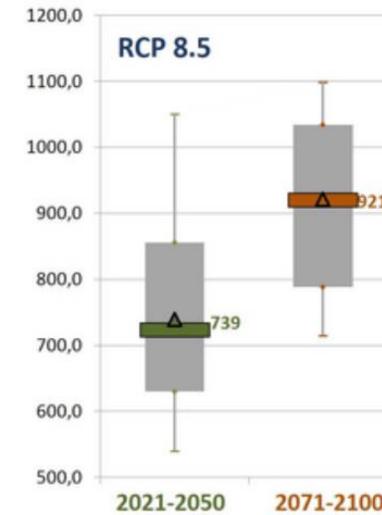
Projection de l'évolution de la température annuelle



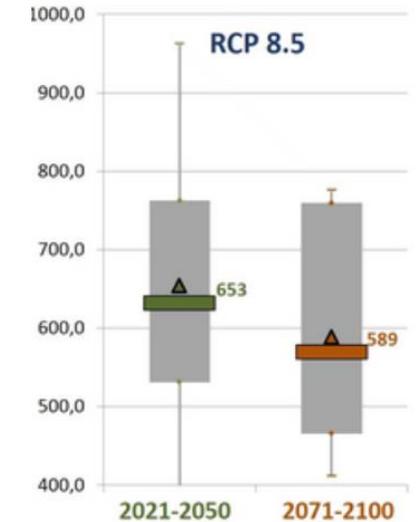
Projection du nombre de jours >25°C



Projection du nombre de jours de gel



Projection de l'évolution de l'évapotranspiration



Projection de l'évolution des précipitations

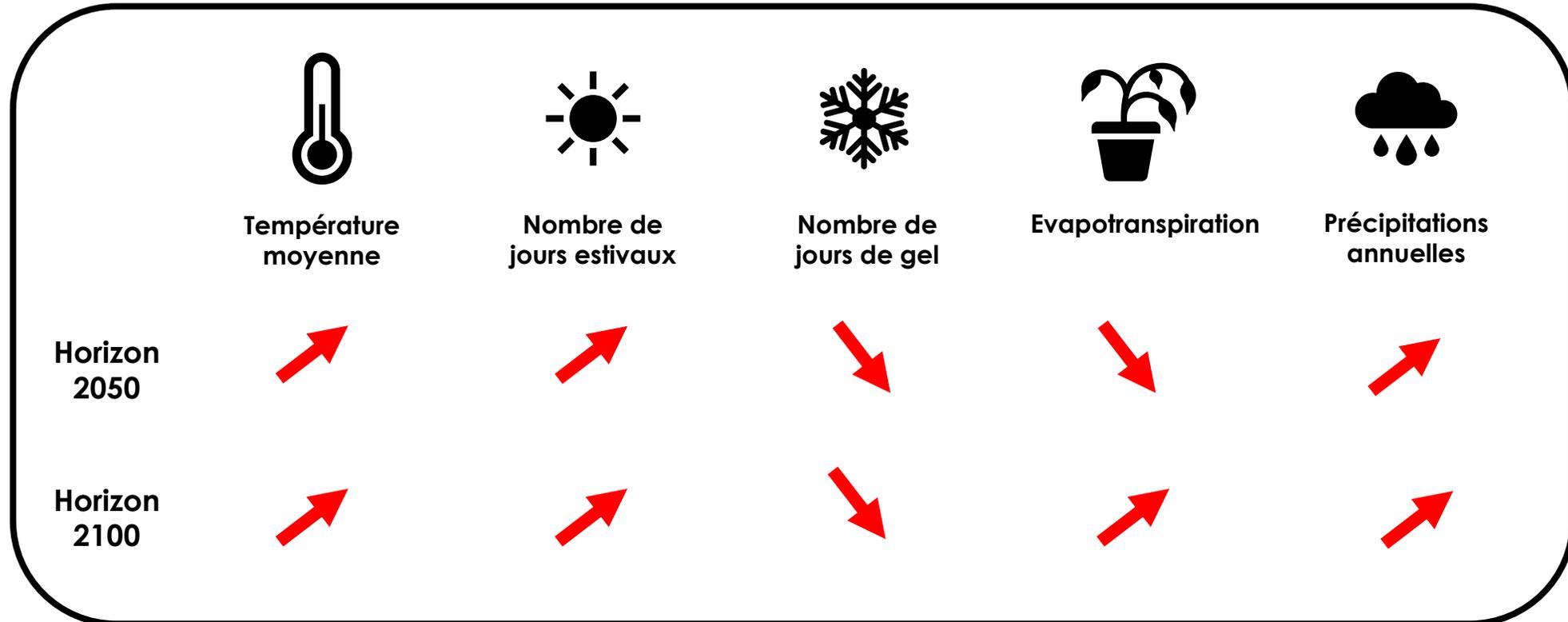
Selon le scénario RCP 8.5, le climat va évoluer à Chartres de la manière suivante (en comparaison aux moyennes 1981-2010):

- La température moyenne va augmenter de 0,6°C à l'horizon 2050 et 3,5°C à l'horizon 2100.
- Le nombre de jours estivaux va augmenter de 2,8 à l'horizon 2050 et de 50,6 à l'horizon 2100.
- Le nombre de jour de gel va diminuer de 20,5 à l'horizon 2050 et de 36,4 à l'horizon 2100.
- L'évapotranspiration va diminuer de 37mm à l'horizon 2050 et augmenter de 145mm à l'horizon 2100.
- Les précipitations annuelles vont augmenter de 73mm à l'horizon 2050 et 9mm à l'horizon 2100. Il est probable que la régularité des pluies soient affectée.

3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

Tendances d'évolution et scénarios d'évolution du climat

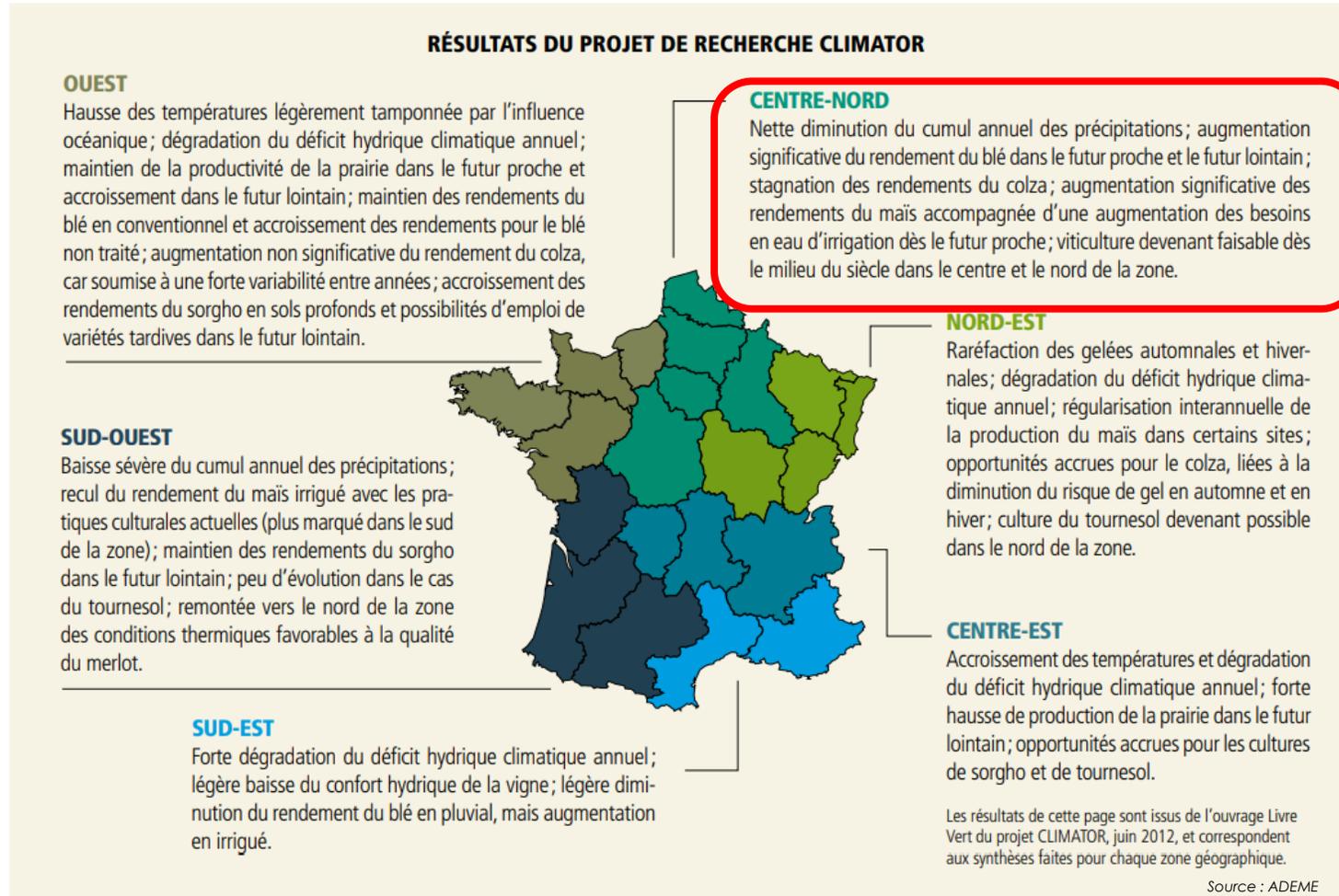
Synthèse de l'évolution du climat



Dans un contexte de changement climatique, le territoire connaîtra de nombreux changements dont une **accentuation des événements extrêmes**. Tous ces changements impacteront les systèmes de culture

3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

Tendances d'évolution et scénarios d'évolution du climat



Les deux cultures les plus importantes (en SAU) du territoire d'étude sont le blé et le colza.
→ Les rendements de blé vont être amenés à augmenter
→ Les rendements en colza vont être amenés à stagner

3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

Stratégies d'atténuation du changement climatique

Changement de régime alimentaire



Réduire les produits issus de l'élevage



Inclure des insectes



Inclure des algues et des bivalves



Agriculture cellulaire

Opportunités technologiques



Ingénierie génétique



Agriculture digitale



Cultures hors-sol

Changement de pratiques agricoles



Intensification durable / optimisation de l'usage des sols

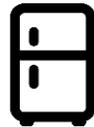


Agroécologie

Transformation et conditionnement



Valorisation des coproduits



Conservation des aliments



Smart packaging



Effizienz énergétique



Amélioration de la logistique



Réduction des déchets



Modes de transport alternatifs



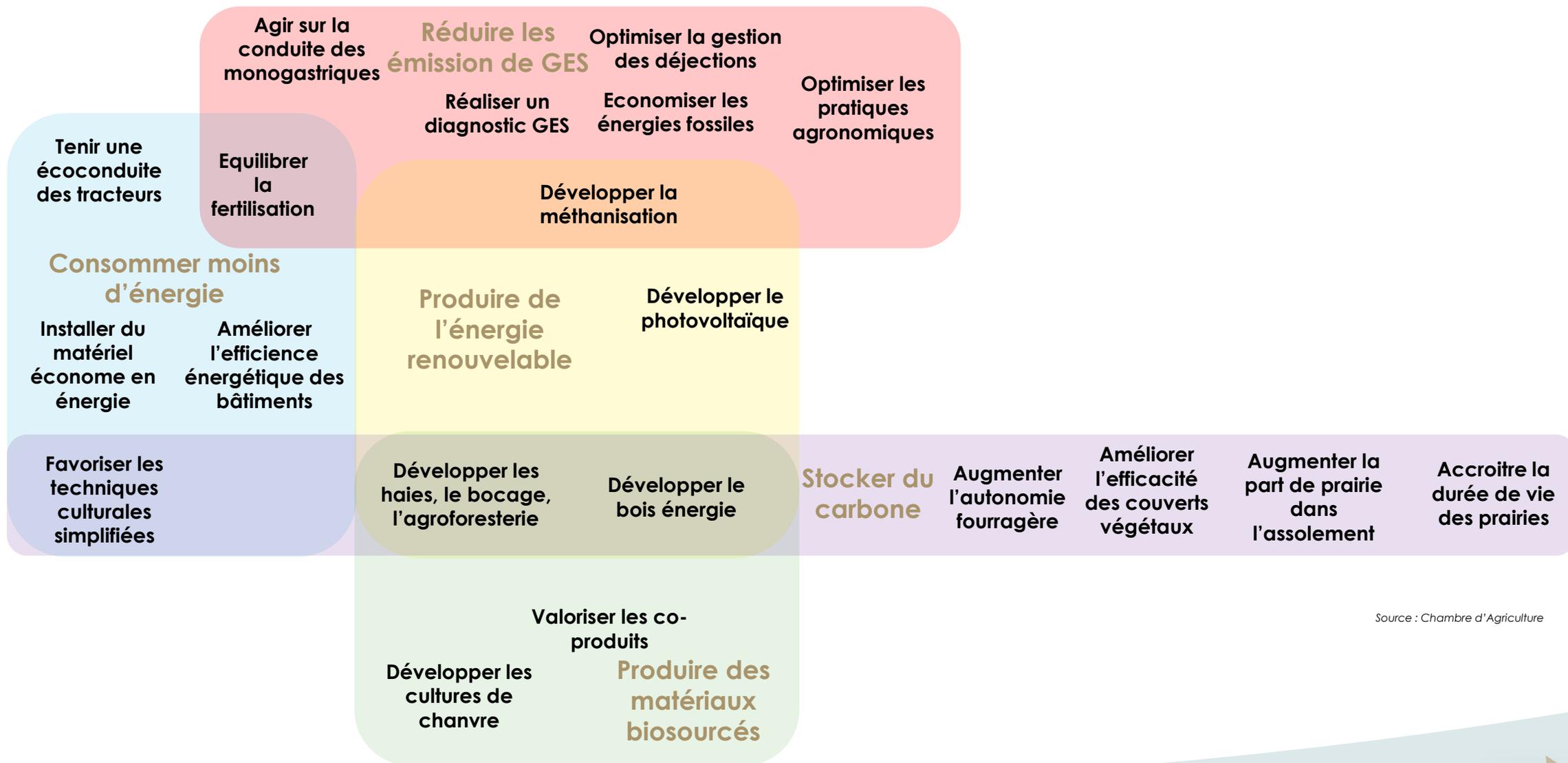
Remplacement des réfrigérants

Stockage et distribution

Source : IPCC 6th assessment report

3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

Stratégies d'atténuation du changement climatique à l'échelle du système agricole



Source : Chambre d'Agriculture

3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

Stratégie d'adaptation au changement climatique (1/2)

Type de production	Impacts positifs	Impacts négatifs	Pistes de solutions
 Blé	<ul style="list-style-type: none"> • Anticipation des stades et un raccourcissement du cycle, qui limitent un certain nombre de stress: gel d'épis, stress hydrique, etc. • Tendance à une augmentation du nombre de grains, pour un grand nombre de sites. • Tendance à la diminution des maladies fongiques, dans le futur proche et lointain. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du confort hydrique. • Augmentation des risques d'échaudage, dans les zones septentrionales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'amplifier le phénomène d'évitement par l'avancée des semis ou le choix de variétés précoces. • Mais le risque de gel d'épis constitue une des limites à la précocité ou à l'implantation du blé en altitude.
 Maïs		<ul style="list-style-type: none"> • Raccourcissement de la période de remplissage des grains. • Augmentation du déficit hydrique climatique se traduisant par un supplément d'irrigation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Allongement des cycles variétaux dans les zones nord. • Intégration du maïs au sein d'une rotation céréalière. • Relocalisation géographique et édaphique des cultures de maïs
 Prairies	<ul style="list-style-type: none"> • Allongement de la période de production. • Augmentation global de la production fourragère (5 à 20%) d'ici 2100. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du rendement estival. • Dégradation des états hydriques et azotés des prairies et faible baisse tendancielle de la teneur en azote de la production pour le ray-grass. 	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation de la conduite des prairies (fertilisation etc.) • Plus de reports et plus grande diversification de la production fourragère (autres espèces herbacées, légumineuses, sorgho...) • Révision des calendriers de mise à l'herbe et de la gestion de la reproduction du troupeau.

3.5. Un territoire qui doit atténuer et s'adapter au CC

Stratégie d'adaptation au changement climatique (2/2)

Type de production	Impacts positifs	Impacts négatifs	Pistes de solutions
 Colza	<ul style="list-style-type: none">Diminution puis disparition des risques de gel létaux pendant l'hiver.	<ul style="list-style-type: none">Forte sensibilité aux sécheresses de début de cycle, entraînant des difficultés à l'installation de la culture et un déficit d'absorption azotée.	<ul style="list-style-type: none">Utilisation de variétés à montaison rapide.Retardement des dates de semis et utilisation ponctuelle de l'irrigation
 Tournesol	<ul style="list-style-type: none">Réaction relativement bonne au changement climatique.Effets positifs de l'augmentation en CO₂ de l'atmosphère compensent les effets négatifs du stress hydrique.	<ul style="list-style-type: none">Sensibilité à l'augmentation de la variabilité interannuelle (sécheresse) pendant la phase végétative en particulier).	<ul style="list-style-type: none">Choix de variétés à cycle long et avancée des semis.
 Grandes cultures en AB	<ul style="list-style-type: none">L'agriculture biologique ne semble pas défavorisée par les changements climatiques dans le cadre de rotation mixte céréales-fourrage.Augmentation probable des rendements.Augmentation sensible de la teneur en protéine pour les blés bios.	<ul style="list-style-type: none">Augmentation de la variabilité interannuelle fragilisant l'agriculture biologique dans les conditions contraignantes de sol et de climat.	

Source : Réseau Action Climat



Diagnostic de la consommation alimentaire

04

04

4.1. La distribution

- Répartition des points de distribution conventionnels
- Répartition des points de distribution en circuits courts
- Panorama des points de distribution en circuits courts
- Focus sur 3 AMAP du territoire

4.2. La restauration hors domicile

- La loi EGALIM
- Panorama de la RHD
- Chartres Métropole Restauration

4.3. Les modes de consommation

- Marché des biens de consommation
- Tendances nationales
- Sur le territoire CM : résultat de l'enquête consommateurs
- Impact de la crise covid 19
- Impact de l'inflation

4.1. La distribution

Répartition des points de distribution conventionnels



Chartres Métropole est l'**agglomération la plus équipée en termes d'offre commerciale de plus de 300 m²** en Eure-et-Loir : 412 m²/ 1000 hab. (contre 309m² en France). **Les hypermarchés** représentent **57%** de l'offre alimentaire du territoire.*

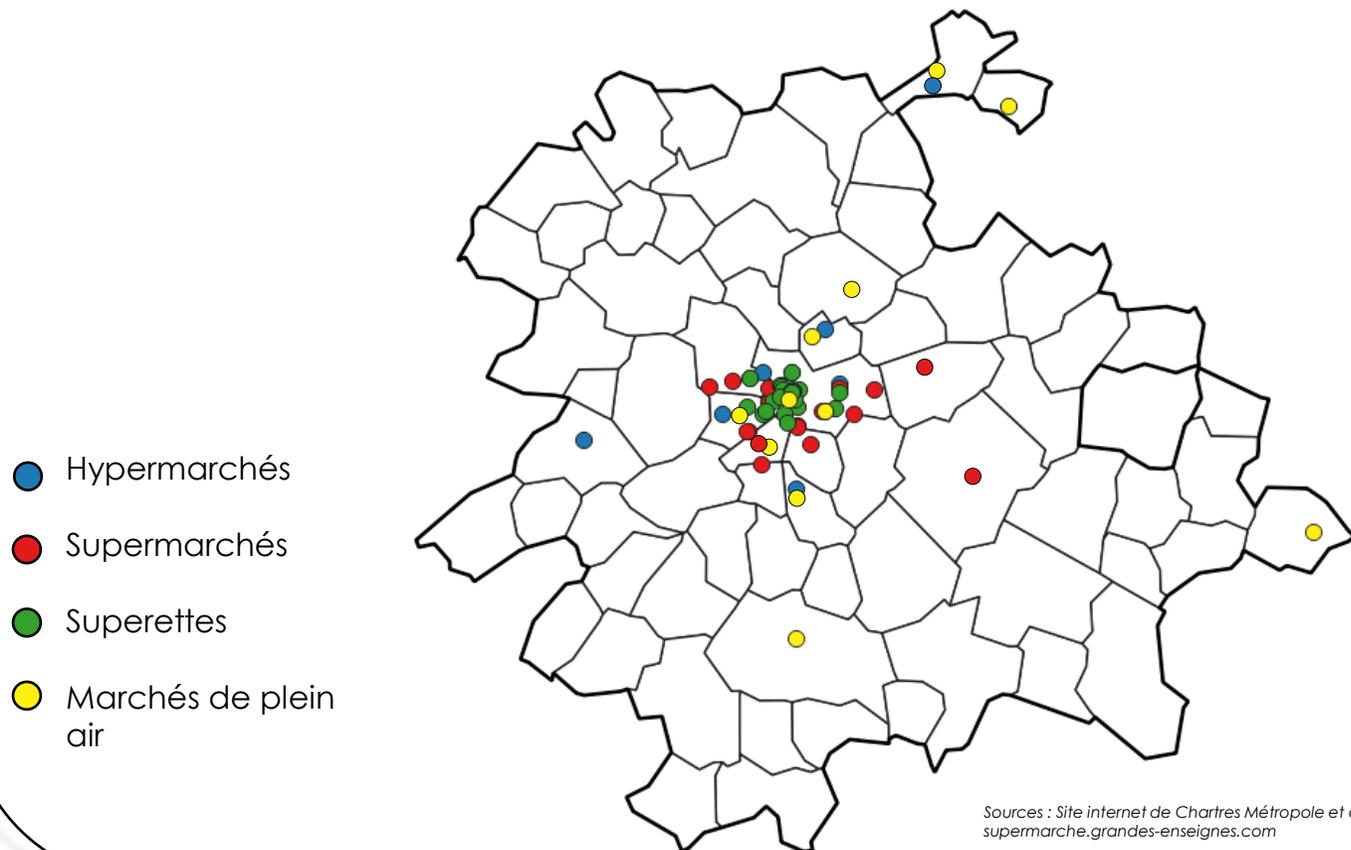
Des circuits de distribution concentrés autour du principal pôle urbain.

11 marchés de plein air sont les points de distribution **les mieux répartis** sur le territoire.

Plusieurs **camions itinérants** qui desservent 27 communes.

Les circuits de distribution sont bien implantés sur le territoire. Cependant, de nombreuses communes restent très peu / pas équipées en points de vente sédentaires. Pour ces communes, les commerces itinérants sont très importants (marchés notamment)

Répartition des points de distribution par classe de surface (non exhaustif)



*Sources : DAC – Chartres Métropole

4.1. La distribution

Répartition des points de distribution des producteurs adhérents au réseau Terres d'Eure et Loir

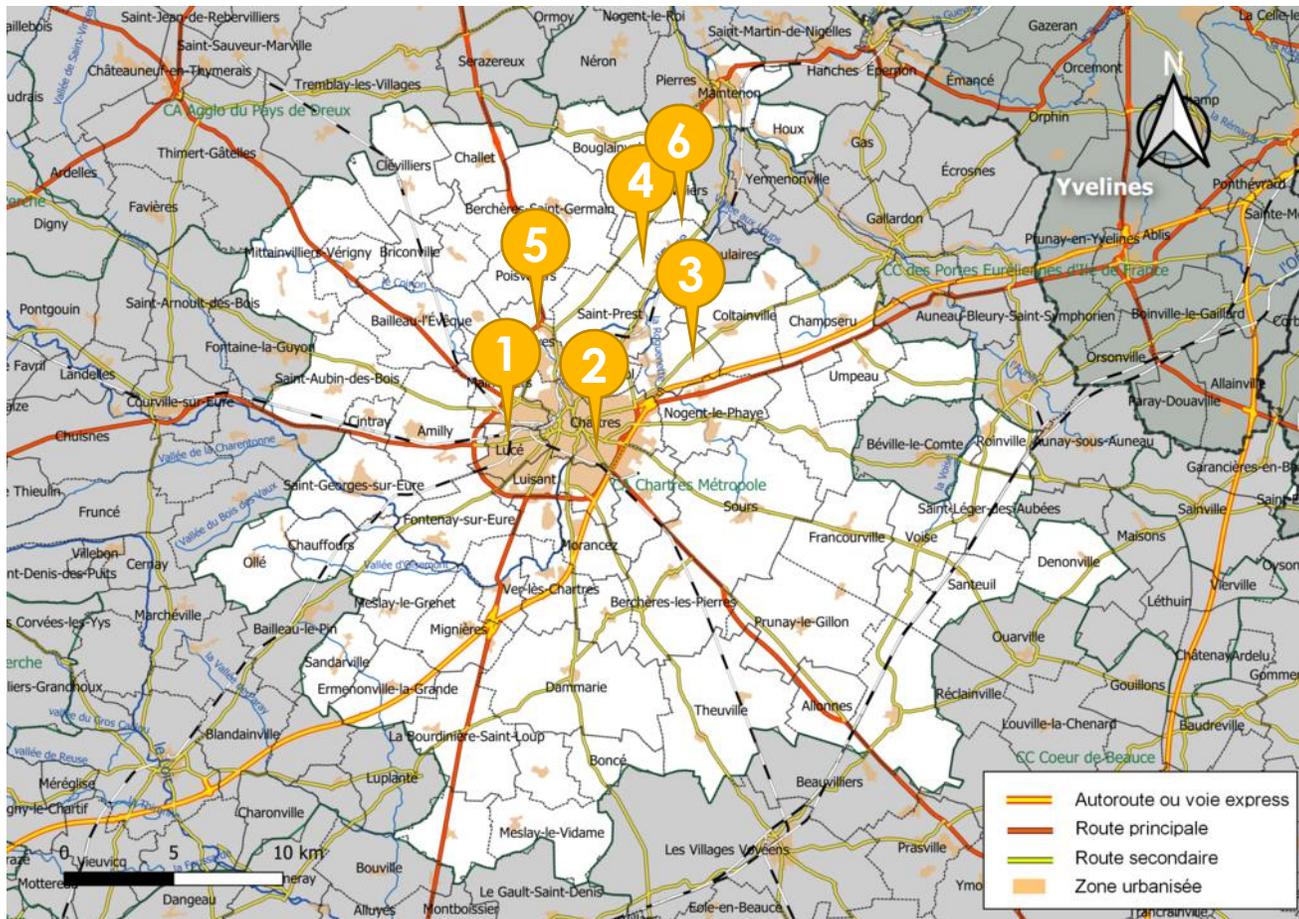
Nom	Vente	Numéro
Jardins de Seresville	Légumes	1
La Ferme du Verger	Légumes, viande, produits laitiers et transformés	2
SARL Microbrasserie de Chandres	Bière	3
Ferme des Hauts Vergers	Volaille et produits locaux	4
EARL Blanchet	Viande	5
Boucherie du Château	Viande	6
La Boulangerie de Marlène	Pain	7
Gamm'Vert	Epicerie Fine, produits locaux	8
Délices Lamarque	Epicerie Fine	9
Office de tourisme	Produits locaux	9
Ferme de Sainte Suzanne	Fromages locaux	10
L'Itinéraire Gourmand	Epicerie Fine	10

Source : Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir



4.1. La distribution

6 AMAP sont présentes dans le territoire



Numéro	Nom	Commune
1	AMAP en Bioce	Lucé
2	Amapetite cagette	Chartres
3	Le Panier de la Roguennette	Gasville-Oisème
4	Les Réjouys	Jouy
5	Amap'tite Terre	Lèves
6	Maintenon l'AMAP	Maintenon

7 AMAP supplémentaires sont présentes dans le département :

- AMAP des six vallées, Nogent-le-Rotrou
- AMAP Culture et Saveurs du Perche, La Loupe
- AMAP Bio 28, Saint Lubin des Joncherets
- A MA Planète Bio, Dreux
- AMAP du Plateau, Fonville
- AMAP aux Potes, Gas
- Les Paniers d'Aligre, Champrond en Gatine

4.1. La distribution

Focus sur 3 des 6 AMAP



Données à l'échelle territoriale

Amapetite cagette, Chartres :

- 16 producteurs d'Eure-et-Loir (mais aucun de Chartres Métropole)
- 84 paniers de légumes / semaine

- Les légumes sont reçus chaque semaine, les produits laitiers tous les 15 jours et la viande 4 fois par an



Amap en Bioce, Lucé :

- 70 paniers de légumes / semaine
- Produits laitiers de brebis livrés tous les 15 jours
- Pain livré tous les 15 jours



Amap'tite Terre, Lèves :

- Regroupe 55 familles adhérentes
- Partenaire d'une dizaine de producteurs bio, principalement situés dans l'Orne



Les 3 AMAP du territoire se fournissent majoritairement auprès de producteurs du département (hors CM) et de départements voisins

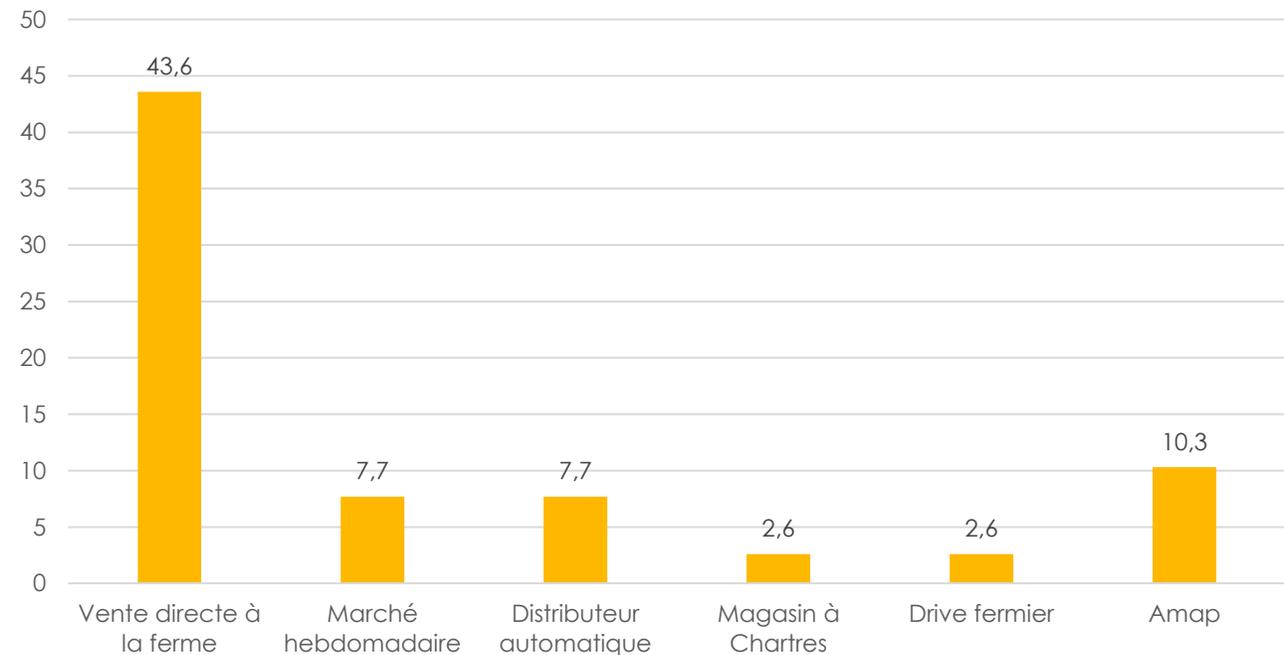
4.1. La distribution

Panorama des points de distribution en circuits courts (1/2)

43,6 %

des exploitations en circuits courts pratiquent la vente directe à la ferme

Part des 39 fermes en circuits courts par mode de commercialisation (en %)



Sources : Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir

4.1. La distribution

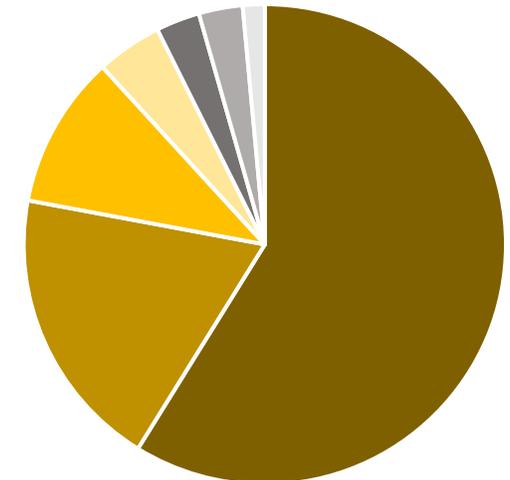
Panorama des points de distribution en circuits courts (2/2)



Type	Nombre	Proportion pour 100 000 habitants (Eure-et-Loir)	Proportion pour 100 000 habitants France
Marché	40	9,34	12,06
AMAP	13	3,04	3,66
Magasin distribuant des produits en circuits courts	7	1,63	2,12
Casier fermier	3	0,7	0,5
Point de retrait Cagette.net	2	0,47	3,21
Marché de producteurs	2	0,47	3,21
Jardin de cocagne	1	0,23	0,6
TOTAL GENERAL	68	15,88	25,36

Points de vente circuits courts

- Marché
- AMAP
- Magasin distribuant des produits en circuits courts
- Casier fermier
- Point de retrait Cagette.net
- Marché de producteurs
- Jardin de cocagne



Sources : ObsAT – CA Chartres Métropole

58% des points de vente de produits issus de circuits courts d'Eure-et-Loir sont des marchés itinérants. Ce réseau est bien développé sur le territoire bien que légèrement inférieur à la moyenne nationale

4.1. La distribution

- Répartition des points de distribution conventionnels
- Répartition des points de distribution en circuits courts
- Panorama des points de distribution en circuits courts
- Focus sur les 3 AMAP du territoire

4.2. La restauration hors domicile

- La loi EGALIM
- Panorama de la RHD
- Chartres Métropole Restauration

4.3. Les modes de consommation

- Marché des biens de consommation
- Tendances nationales
- Sur le territoire CM : résultat de l'enquête consommateurs
- Impact de la crise covid 19
- Impact de l'inflation

4.2. La restauration hors domicile

La loi EGALIM (1/2)



Données à l'échelle nationale

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi EGALIM (loi issue des Etats Généraux de l'Alimentation) a été promulguée en novembre 2018.

LES OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM :

- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous
- Renforcer le bien-être animal
- Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire
- Améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production
- Permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant mieux la valeur

LES MESURES PHARES DE LA LOI EGALIM POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE :

Les approvisionnements et la qualité des produits

• Dès le 1^{er} janvier 2022 :

- Proposer au moins 50% de produits durables OU sous signe d'origine ou de qualité dont au moins 20% de produits bio en restauration collective publique⁽²⁾

• Dès le 1^{er} janvier 2024 :

- Proposer au moins 50% de produits durables OU sous signe d'origine ou de qualité dont au moins 20% de produits bio dans les restaurants d'entreprise privée
- 60%⁽¹⁾ des produits « viandes et poissons » devront être durables OU sous signe d'origine et de qualité, pour tous les restaurants collectifs publics et privés (et 100% dans les restaurants collectifs gérés par l'État, ses établissements publics et les entreprises publiques nationales)

• Depuis le 1^{er} janvier 2020 :

- Interdiction de l'additif alimentaire (colorant blanc) E171 ou dioxyde de titane

La diversification des sources de protéines et menus végétariens

• Dès à présent :

- 1 menu végétarien / semaine en restauration collective scolaire
- 1 menu végétarien / jour, à titre volontaire et expérimental, en restauration collective dans le cas de choix multiples de menus
- Proposer un plan annuel de diversification des protéines incluant des alternatives à base de protéines végétales pour les collectivités de plus de 200 couverts/jour

• Dès le 1^{er} janvier 2023 :

- 1 menu végétarien / jour, pour les gestionnaires publics et privés des services de restauration collective de l'Etat, de ses établissements publics et des entreprises publiques nationales dans le cas de choix multiples de menus

• Dès le 1^{er} Janvier 2024 :

- Proposer un plan annuel de diversification des protéines⁽⁴⁾ pour tous les restaurants collectifs de droit privé de plus de 200 couverts/jour

Sources : <https://www.passionfroid.fr/passionfroid-et-vous/actualites/loi-egalim-objectifs-et-solutions-pour-restauration-et-collectivites#:~:text=L'article%2024%20de%20la,BIO%20y%20compris%20en%20conversion.>



4.2. La restauration hors domicile

La loi EGALIM (2/2)



Données à l'échelle nationale

LES MESURES PHARES DE LA LOI EGALIM POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE :

La lutte contre le gaspillage alimentaire

- Depuis le 1er janvier 2020 :
 - Mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire, avec la réalisation d'un diagnostic préalable pour la restauration collective publique et privée
 - Interdiction de rendre impropre à la consommation les excédents alimentaires encore consommables
 - Proposer une convention de dons à des associations habilitées
- Depuis le 1er juillet 2021 :
 - Généraliser la mise à disposition de "doggy bags" pour emporter aliments & boissons non consommés sur place en restauration commerciale

La substitution des plastiques

Depuis le 1er janvier 2020 :

Interdiction de certains ustensiles plastiques à usage unique (pailles, touillettes...)(5)
Interdiction des bouteilles d'eau plate en plastique en restauration collective scolaire

Dès le 1er janvier 2025 :

Interdiction les contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique en restauration collective : structures accueillant des enfants de moins de 6 ans et cantines scolaires (en 2028 pour les communes de moins de 2000 habitants)

L'information des usagers et convives

Dès le 1er janvier 2022 :

Afficher de façon permanente à l'entrée des restaurants de la part des produits EGALIM et de la part des produits répondant aux PAT (projets alimentaires territoriales) ; mettre à jour cette information 1 fois par an minimum

Depuis le 1er janvier 2020 :

Informers les convives une fois par an de la part des produits de qualité et durables de repas servis, par voie électronique

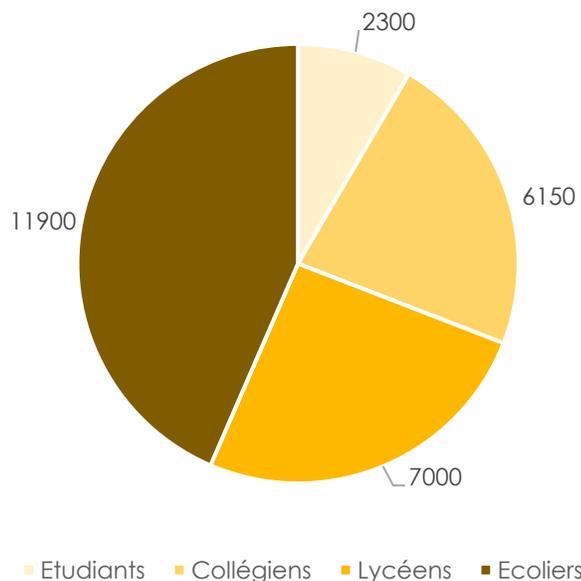
4.2. La restauration hors domicile

Panorama de la RHD sur le territoire de Chartres Métropole



Données à l'échelle territoriale

Effectifs dans les établissements scolaires des communes de Chartres Métropole



Sources : Sites web des mairies des communes de Chartres Métropole

27 500

Élèves recensés sur la Métropole de Chartres (d'après la liste de ces établissements et leur site web), pour autant de repas potentiellement servis chaque jour

2 400

Repas servis par jour en moyenne dans les Hôpitaux de Chartres

40% des communes utilisent le **service de restauration collective de Chartres Métropole**

Yvelines Restauration Scolaire est le deuxième service de restauration collective important sur le territoire.

Quelques communes conservent des services de cuisine sur place ou s'approvisionnent via des cuisines centrales minoritaires sur le territoire (comme Convivio à Mainvilliers)

La restauration collective sur le territoire représente un potentiel de presque **30 000 repas quotidiens**

4.2. La restauration hors domicile

1 déjeuner sur 2 !

Structure	Nombre de communes adhérentes	Nombre de repas	Périmètre	Responsabilité
Chartres métropole Restauration	26	12 000	Ecoles, self professionnels hôpital	Chartes Métropole
Yvelines Restauration	12	?	Collèges	Département
Restauval	2	?		
Convivo	1	?		
La Normande	1	?		

Chartres Métropole restauration est la structure qui fournit le plus de repas à l'échelle du territoire (12 000 repas)

Depuis 2018, Chartres Métropole Restauration assure l'ensemble de la chaîne : conception des menus, achat des produits, confection des repas et la livraison pour ses adhérents que sont majoritairement le scolaire petite enfance.

Source : Chartres Métropole (Tiphaine Cabaret), sites internet des structures

**Pour toutes les structures, le respect de la loi Egalim est un réel enjeu (allotissement, objectifs bio et SIQO).
Cependant, il s'agit d'une réelle opportunité pour les producteurs de CM.**

La loi **EGALIM** veut instaurer un équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire pour une alimentation saine, durable et accessible à tous.

« J'observe que proposer deux menus dont un végétarien réduit le gaspillage alimentaire. »
M. Charlemagne – DG du GIP Chartres Métropole Restauration

« Mon objectif : développer l'atelier de transformation notamment en fournissant les écoles, collèges et lycées de Chartres Métropole. »
Clovis Menard – Ferme O'Lait

« Les appels d'offres qui sont émis aujourd'hui ne correspondent pas à la réalité des producteurs locaux. »

Ludovic Blanchet – Gaec Ferme Blanchet



PLPDMA - Axe 3 – Action 6 :

Objectif : 10 % de la population réduit de 30 % le gaspillage alimentaire. > 20 cantines scolaires et 5 restaurants d'établissements (entreprises, ehpad...) mobilisés

4.2. La restauration hors domicile

Chartres métropole restauration



- Créé en 2018 sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP), Chartres métropole Restauration exerce la compétence de production et de livraison de repas de restauration collective à destination de ses membres depuis septembre dernier.
- Une unité de production de 2600 m² produit jusqu'à **12 000 repas par jour** aux hôpitaux et aux scolaires de la crèche au post-bac.
- Chartres métropole Restauration assure sur le territoire de Chartres métropole l'ensemble de la chaîne relative à la restauration collective : conception des menus, achat des produits, confection des repas et livraison. Elle est responsable de la conformité de ces missions avec les réglementations et normes en vigueur.
- Elle dédie ses productions aux communes et établissements publics de Chartres métropole qui en font la demande, qu'il s'agisse de restauration petite enfance, scolaire ou sociale. En 2021, **26 communes et établissements publics** ont ainsi choisi Chartres métropole Restauration comme prestataire.
- Chartres métropole Restauration est également prestataire pour les trois sites des Hôpitaux de Chartres (self salariés)
- Un projet de serre maraichère récupérant la chaleur fatale de l'incinérateur qui permettrait de fournir des légumes locaux à Chartres Métropole Restauration

Fournisseurs

- Fruits et légumes : grossistes du réseau national Créno
- Produits laitiers : Proappro
- Bœuf, viande de porc : SOCOPA
- Volaille : LDC (Loué-sur-Sarthe)
- Charcuterie : Maison Facier (<100 km)
- Viande cuite : Esprit Restauration (au Mans)
- Pain : Boulangerie dans la communauté d'agglomération

Chartres Métropole restauration est prestataire pour 40% des communes du territoire. Malgré une volonté de développer le référencement de produits locaux, les appels d'offre émis par ce service ne sont pas toujours en cohérence avec les capacités de production (en particulier la diversité demandée) des agriculteurs du territoire (selon un panel d'agriculteurs enquêtés). De plus, la question du prix d'achat est prépondérante.

4.1. La distribution

- Répartition des points de distribution conventionnels
- Répartition des points de distribution en circuits courts
- Panorama des points de distribution en circuits courts
- Focus sur les 3 AMAP du territoire

4.2. La restauration hors domicile

- La loi EGALIM
- Panorama de la RHD
- Chartres Métropole Restauration

4.3. Les modes de consommation

- Marché des biens de consommation
- Tendances nationales
- Sur le territoire CM : résultat de l'enquête consommateurs + DAAC Chartres Métropole
- Impact de la crise covid 19
- Impact de l'inflation

4.3. Les modes de consommation

La consommation « made in France » des produits agricoles, sylvicoles et pêche



Données à l'échelle nationale

	Consommation des ménages en valeur (en millions d'euros)	Contenus en valeur ajoutée « made in France » (en %)	Contenus en importation (en %)	Dont contenus directs (en %)	Dont contenus indirects (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	17399	47,7	52,3	38,4	13,9

	Allemagne	États-Unis	Chine	Royaume-Uni	Italie	Belgique	Espagne	Reste du monde	Total
Agriculture, sylviculture et pêche	9,1	4,5	2,6	5,4	5,3	5,0	13,6	54,6	100,0

Consommation des ménages dont « made in France ». Source : INSEE Première, No 1756, Paru le 05/06/2019. Chiffres 2015 [https://www.insee.fr/fr/statistiques/4166056#:~:text=Le%20contenu%20en%20importation%20des,\(5%2C4%20%25\).](https://www.insee.fr/fr/statistiques/4166056#:~:text=Le%20contenu%20en%20importation%20des,(5%2C4%20%25).)

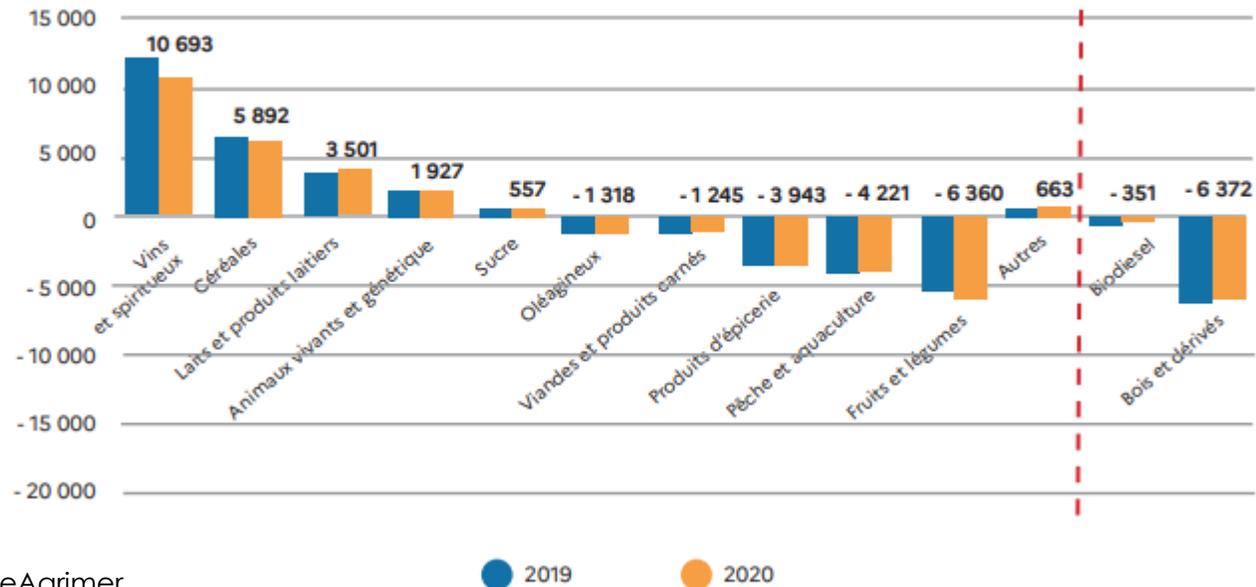
Presque la moitié de la consommation alimentaire des ménages se compose de valeur ajoutée française. Respectivement 52,3 % de la consommation des ménages est importée depuis l'Allemagne, les USA, la Chine, le Royaume Uni, etc.

4.3. Les modes de consommation

Etats des lieux du marché des biens de consommation (1/2)

Balance commerciale de la France

En M€ - Cumul sur 12 mois



Source : FranceAgrimer

La dépense la plus importante en importation sur le territoire français sont les produits d'épicerie suivi des fruits et légumes et des produits animaux. Le vin est le produit français générant le plus de revenu à l'export. Les céréales (principales ressources agricoles du territoire chartrain) représentent une part non négligeable de la production de valeur à l'export

4.3. Les modes de consommation

Etats des lieux du marché des biens de consommation (2/2)



Données à l'échelle nationale

		Grandes cultures			Fruits et légumes		Produit transformé	Produit animaux			
		Céréales (kT)	Oléagineux (kT)	Protéagineux (kT)	Tomates (kT)	Pommes (kT)	Sucre (kT)	Bovins (ktec)	Porcin (ktec)	Volaille (ktec)	Œuf (kteoc)
Production		71 120	5 489	952	139	375	4 343	6 312	2 273	1 730	1 010
Importations	Total	2 311	2 692	134	922	736	942	19	3	4	134
	Dont UE	2 211	403	44	883	686	776	18	3	4	128
Exportations	Total	36 559	1 834	345	103	244	3 153	406	74	63	128
	Dont vers UE	17 758	1 650	248	78	91	2 283	378	74	63	103
Différence exportations - importations		34 248	-858	211	-819	-492	2 211	387	71	59	-6

Source : FranceAgrimer

A l'échelle nationale la France est exportatrice nette de céréales et de sucre mais importe une grande partie de ses oléagineux, de ses fruits et de ses légumes

<https://www.franceagrimer.fr/content/download/66727/document/PERF%20AGRI%20AGRO%20EXPORT%20WEB.PDF>

4.3. Les modes de consommation

Part de marché par filières



Données à l'échelle nationale

DONNÉES 2020	Performance de la France			Leader mondial	Principal concurrent européen de la France	Tendance	Part de marché des 27 pays de l'UE (%)
	Part de marché mondiale (%)	Évol. (en points)	Rang mondial				
Produits agricoles et agroalimentaires	4,60	-0,2	6	États-Unis	Pays-Bas		39
Vins et spiritueux	17,50	-1,0	1	France	Italie		56
Produits d'épicerie	4,50	-0,1	7	Allemagne	Allemagne		50
Laits et produits laitiers	8,90	0,2	4	Nouvelle-Zélande	Pays-Bas		63
Céréales	6,40	-0,4	7	États-Unis	Allemagne		25
Fruits et légumes	2,30	-0,1	13	Chine	Espagne		35
Viande et produits carnés	2,80	-0,1	11	États-Unis	Pays-Bas		43
Animaux vivants et génétique	10,80	0,1	1	France	Pays-Bas		55
Oléagineux	1,30	-0,1	12	Brésil	Pays-Bas		13
Pêche et aquaculture	1,20	=	23	Chine	Pays-Bas		25
Sucre*	4,20	-0,4	4	Brésil	Allemagne		19
Autres	4,40	0,1	5	Pays-Bas	Pays-Bas		47
Bois et dérivés	2,60	-0,1	14	Chine	Allemagne		45
Machinisme agricole et agroalimentaire	4,60	-0,2	7	Allemagne	Allemagne		53
Engrais et produits phytosanitaires	5,10	0,3	6	Chine	Allemagne		30
Biodiesel	3,70	-0,5	7	Pays-Bas	Pays-Bas		83

La France occupe une place importante dans les exportations de vins et spiritueux et des animaux vivants

Les principaux concurrents européens de la France pour l'ensemble des produits sont l'Allemagne et les Pays-Bas

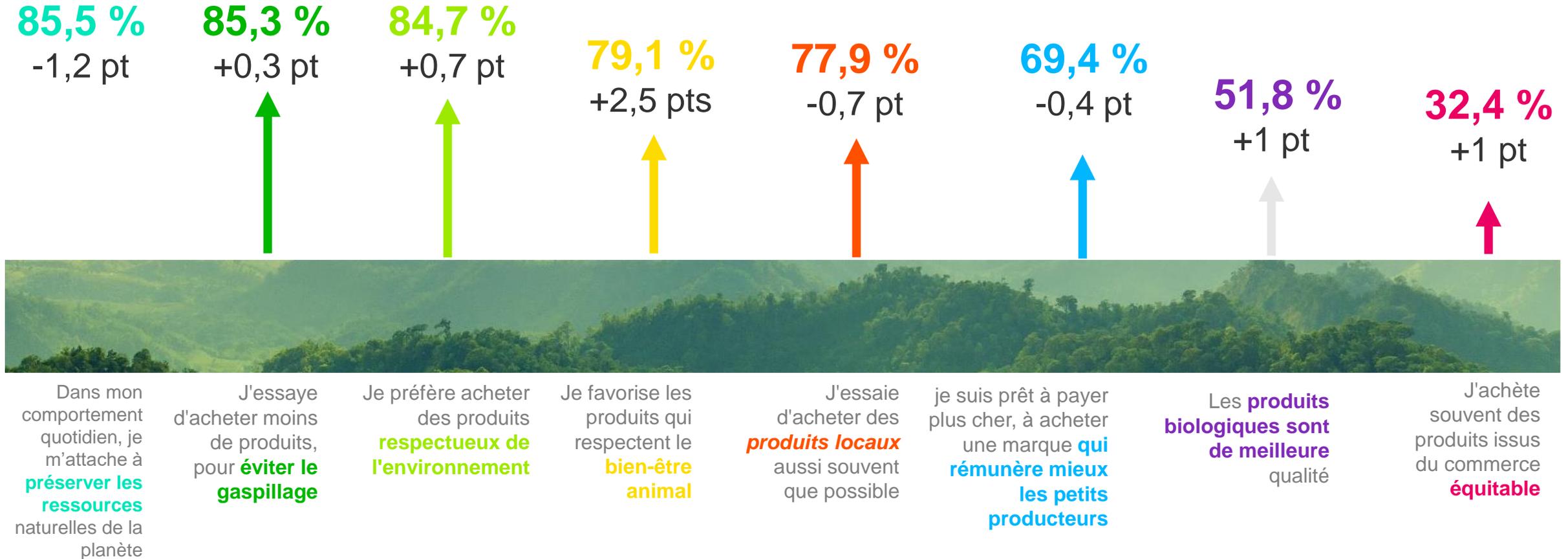
<https://www.franceagrimer.fr/content/download/66727/document/PERF%20AGRI%20AGRO%20EXP%20WEB.PDF>

4.3. Les modes de consommation

Une tendance nationale vers le marché du « responsable »



Source : KANTAR - Questionnaire Style de vie - Worldpanel PGC+FLS – Evolution 2 ans Septembre 2021 vs Septembre 2019 -Total Population - Tout à fait + plutôt d'accord



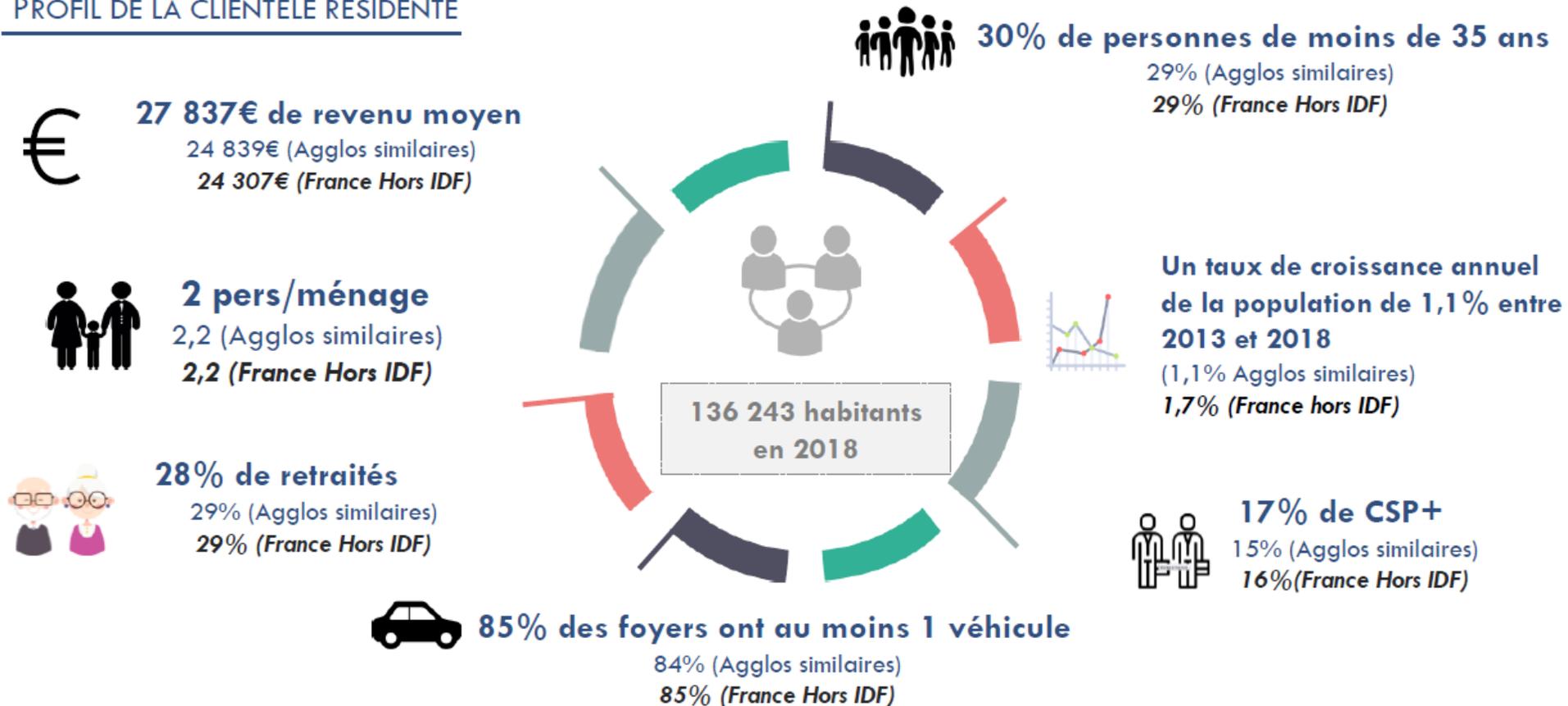
Des attentes plus altruistes : environnement et anti-gaspillage en tête des attentes consommateurs

4.3. Les modes de consommation

Profil de la clientèle résidente

Source : Élaboration du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial de la Communauté d'Agglomération Chartres Métropole | Diagnostic p23

PROFIL DE LA CLIENTÈLE RÉSIDENTE



4.3. Les modes de consommation

L'enquête clientèle focus crise sanitaire

Source : Élaboration du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial de la Communauté d'Agglomération Chartres Métropole | Diagnostic p35

Quels sont à votre avis les commerces ou services à développer dans ce centre-ville ?

	Centre-ville de Chartres	Centre-ville de Maintenon	Centre-ville de Luisant	Centre-ville de Mainvilliers	Centre-ville de Lucé
1	Magasin de produits locaux : 14%	Magasin de produits locaux : 15%	Magasin de produits locaux : 15%	Services médicaux : 21%	Poissonnerie : 13%
2	Prêt-à-porter hommes/femmes : 12%	Primeur (fruits et légumes) : 13%	Poissonnerie : 13%	Magasin de produits locaux : 18%	Magasin de produits locaux : 10%
3	Services médicaux : 9%	Boulangerie, pâtisserie : 10%	Boulangerie, pâtisserie : 10%	Commerces de proximité : boulangerie, boucherie, primeur, produits locaux : 7% Autres commerces : fleuriste, librairie/papeterie, coiffeur/salon de beauté : 7%	Librairie/papeterie : 10%

4.3. Les modes de consommation

Sur le territoire CM : résultat de l'enquête consommateurs (1/7)

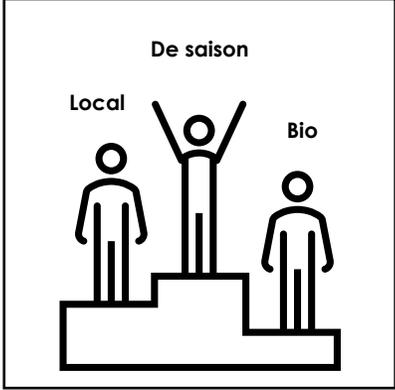


346 répondants

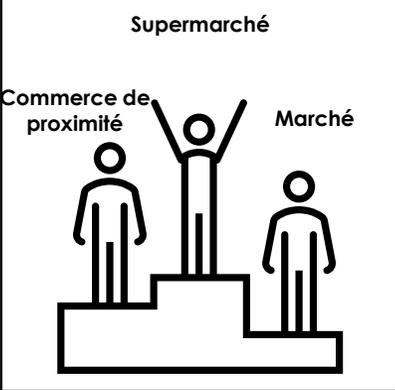
Consommateur-type :

- Femme 18-45 ans
- Résidant dans Chartres ou dans son pôle urbain
- Foyer allant de 2 à 4 personnes

Critère de choix des fruits et légumes



Lieux d'achat courses alimentaires



50% Achats alimentaires sur internet

50% Cultive au moins une partie de son alimentation

80% <10 km pour faire les courses alimentaires

70% Consomme régulièrement des produits locaux

90% Prêts à payer plus cher pour consommer du local et de la qualité



Les réponses de l'enquête consommateurs sont soumises à plusieurs biais évidents :

- La majorité des répondants sont issus du pôle urbain de la métropole
- L'enquête a été réalisée après la période de confinement et avant le conflit ukrainien et la poussée inflationniste

Une part importante des répondants consomme local lorsque l'offre existe. La demande en produits locaux existe et est importante mais on peut se poser la question de la corrélation entre le déclaratif et l'acte d'achat.

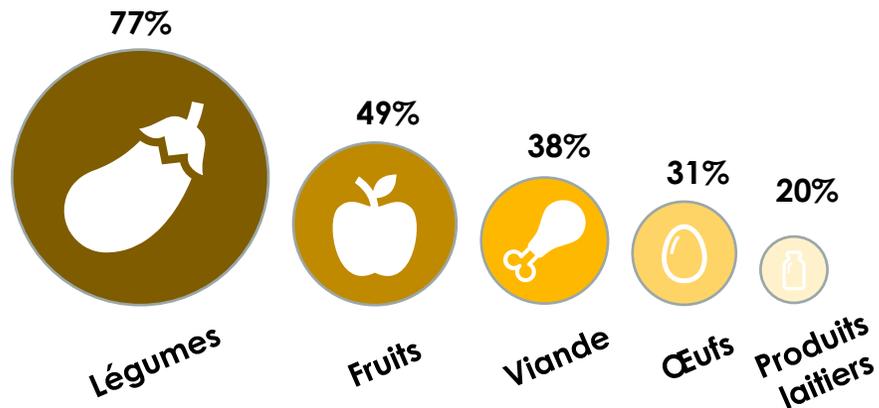
4.3. Les modes de consommation

Sur le territoire CM : résultat de l'enquête consommateurs (2/7)

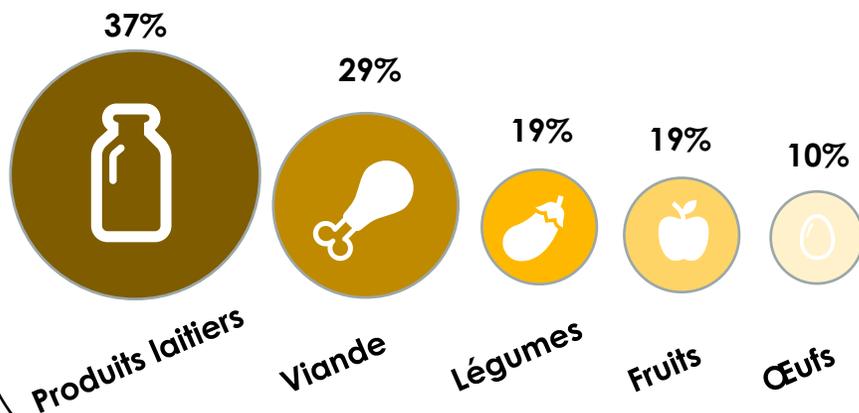


Données à l'échelle territoriale

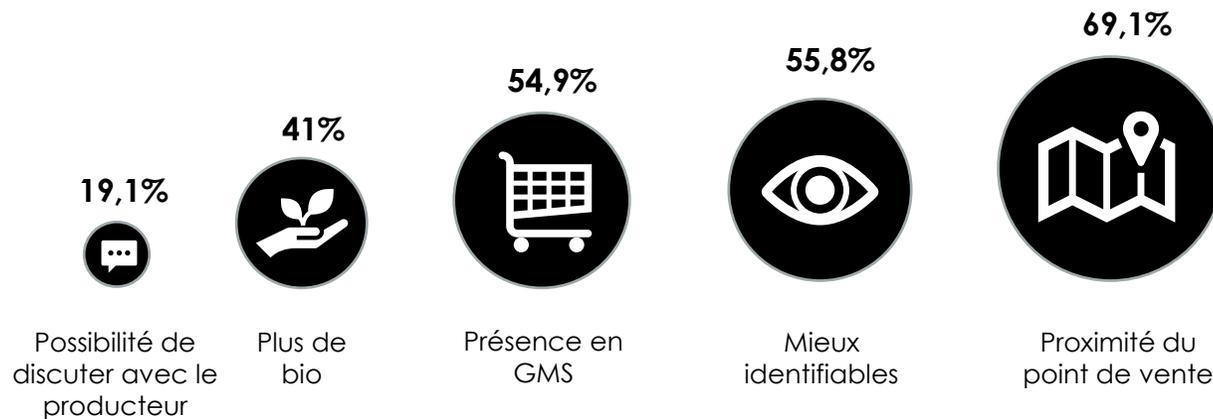
Parts de produits locaux consommés



Difficulté d'accès aux produits locaux



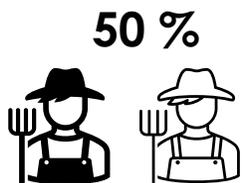
Critères incitatifs à la consommation de plus de produits locaux



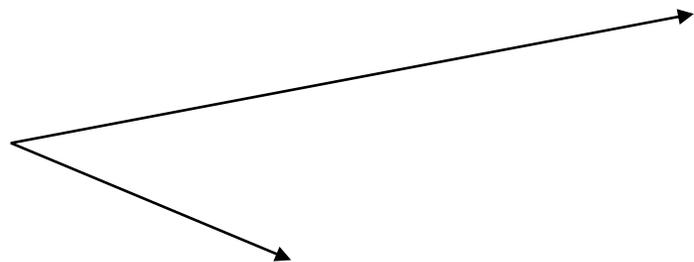
Les principaux produits locaux consommés sont des légumes et des fruits. L'accès aux protéines animales dans les produits locaux est un enjeu car aujourd'hui peu accessibles. L'enjeu principal pour favoriser la consommation de produits locaux est l'accessibilité dans les points de vente fréquentés par les habitants (principalement les GMS)

4.3. Les modes de consommation

Sur le territoire CM : résultat de l'enquête consommateurs (3/7)



Pratiquent les circuits courts, au moins occasionnellement



Raisons de la démarche en circuit court :

1^{ère} : Volonté de vendre localement (33%)

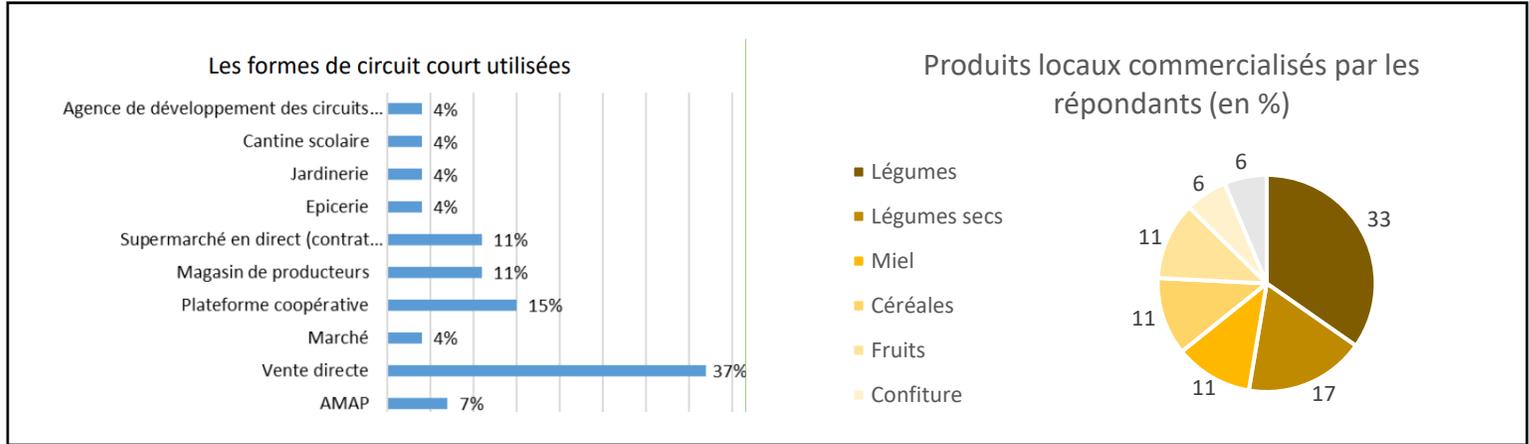
2^{èmes} ex-aequo (13%):

- Qualité des produits
- Demande client, valeur ajoutée
- Contact direct avec le client
- Adapté au faible volume

3^{èmes} ex-aequo (7%) :

- Recherche de débouché
- Rémunération plus juste

- Professionnels (31 répondants)**
- 23 agriculteurs
 - 1 apiculteur
 - Autres :
 - négoce agricole
 - responsable de restaurant d'entreprise
 - directeur d'établissement agricole
 - un confiturier
 - un responsable d'AMAP
 - responsable technique



Les répondants ont la volonté de vendre leurs productions localement. Pour cela, ils privilégient la vente directe pour commercialiser leurs produits (principalement des légumes et légumes secs)

4.3. Les modes de consommation

Sur le territoire CM : résultat de l'enquête consommateurs (4/7)

Freins au développement des circuits courts :



Coûts de transformation



Démarches administratives longues



Manque de visibilité sur les volumes et prix de vente



Manque de matériels et de moyens humains



Manque de disponibilités



Procédure complexe pour fournir les cantines

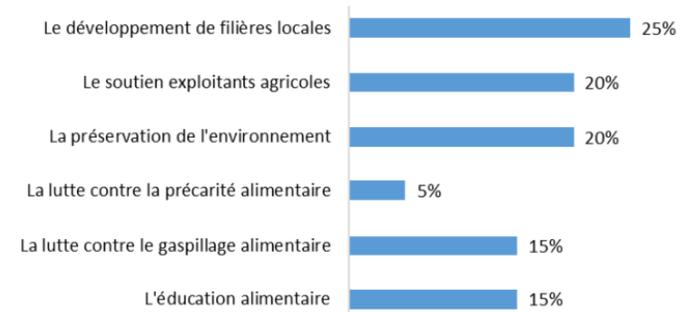


Manque de débouchés

Besoins des producteurs

- Besoin d'**accompagnement** de mise en place de **filières** et de **débouchés**
- **Mutualisation des investissements**
- Intégrer professionnels et consommateurs dans la démarche
- **Liberté de décision** des producteurs

Enjeux prioritaires pour les consommateurs et les professionnels de l'alimentation



La structuration des filières courtes, la mutualisation des investissements et la communication autour de la disponibilité des produits locaux sont des enjeux prioritaires sur le territoire. Aujourd'hui, les freins identifiés par les professionnels du territoire sont la complexité des procédures, le manque de visibilité et les coûts supplémentaires des productions locales

4.3. Les modes de consommation

Sur le territoire CM : résultat de l'enquête consommateurs (5/7)



Données à l'échelle territoriale

Actions proposées et souhaitées par les acteurs et habitants du territoire



Développement économique

- **Développer de nouvelles filières** et pratiques plus respectueuses (bio, agroécologie, vente directe, circuit court)
- **Développer les jardins** partagés, potagers urbains
- Développer le vrac
- Proposer des **prix rémunérateurs**
- Achat des produits locaux Terres d'Eure et Loir par **la restauration scolaire**



Education

- Lien avec école : **gaspillage alimentaire**
- Ecole – exploitations agricoles : **visites**, ateliers, éducation aux produits de saison
- **Grandes surfaces** : **revalorisation** des fruits et légumes invendus (conserves, confitures)
- Mettre en place des **ateliers ludiques Animation** sur les bonnes pratiques dans les jardins familiaux



Accompagnement

- **Installation** jeunes agriculteurs, notamment en bio
- **Aide à la diversification et à la conversion** en bio
- Accompagnement dans les demandes de subventions
- Etablir un **cahier des charges qui garantit la transparence** à tous les maillons de la chaîne alimentaire
- Accompagnement dans la **transformation**, la **logistique** et la recherche de débouchés
- **Développer les possibilités de vendre le blé en circuit court**
- **Reconnaissance des productions biologiques**, exploitations de taille humaine et une protection vis-à-vis des productions traditionnelles intensives

Enjeux identifiés :

Développement économique : développement de filière et meilleure rémunération

Education : Sensibilisation, visites et ateliers ludiques

Accompagnement : Aide à l'installation et à la diversification

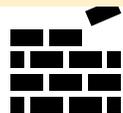
4.3. Les modes de consommation

Sur le territoire CM : résultat de l'enquête consommateurs (6/7)



Données à l'échelle territoriale

Actions proposées et souhaitées par les acteurs et habitants du territoire



Créations

- Outil de transformation le plus demandé : **abattoir**
- Créer un **lieu d'échange** (physique ou numérique) entre **producteurs et consommateurs** pour donner le pouvoir aux producteurs et consommateurs et non aux distributeurs.
- Créer un outil de vente **Click and Collect**
- Créer une dynamique en **utilisant les halles de Chartres** comme point central et y faire des animations en lien avec les saisons et les producteurs
- Créer un **magasin de producteurs locaux**



Communication

- **Organiser des événements** : foires, fêtes
- **Soutenir les initiatives** des entreprises locales (commerces de proximité indépendants)
- **Communiquer auprès des habitants** sur les produits de saison, **où les trouver**, comment les conserver et les cuisiner
- Regrouper les producteurs locaux sur une **appli chartraine pour être en relation rapide avec les consommateurs**. Celle-ci serait prise en charge par le département, gratuite pour les producteurs et consommateurs)
- Créer un **guide de la consommation locale**, annuaire des producteurs
- **Ne pas multiplier marques et labels**

Enjeux identifiés :

Les outils de transformation actuels du territoire ne permettent pas d'inciter une diversification des productions et l'augmentation des volumes produits à destination de la consommation locale. **Il existe une forte demande pour la création de ces outils de transformation**. Des **facilitations pour la distribution directe** du producteur au consommateur sont aussi très demandées, ainsi que des **moyens de communication** auprès des consommateurs pour mettre en avant les bienfaits et l'accessibilité aux produits locaux sur le territoire.

4.3. Les modes de consommation

Sur le territoire CM : résultat de l'enquête consommateurs (7/7)



Données à l'échelle territoriale



Circuits courts

- Voir les produits locaux plus présents dans la restauration collective (partenariat long terme), hôpitaux, EHPAD, cliniques, etc.
- Développer les AMAP, les marchés sur les petites communes, les petites épiceries ou la livraison à domicile dans les petites communes
- Développer les marchés sur les petites communes, développer les petites épiceries, ou livraison à domicile dans les villages ou distributeurs de produits
- Installer des distributeurs automatiques de produits locaux
- Mise à disposition de paniers locaux dans les restaurants, petites épiceries, magasins vrac
- Adopter le principe de la Compagnie des Marchés
- S'inscrire dans une démarche d'économie circulaire



Environnement

- Limiter l'arrosage en journée, interdire l'élevage intensif
- Arrêter les barquettes en plastique pour réchauffer les aliments des enfants à la cantine
- Utiliser les espaces verts pour créer des parcs publics potagers, jardins forêt
- Adopter une politiques foncières favorable au maintien des exploitations agricoles vertueuses et diversifiées
- Planter des arbres fruitiers
- Diminuer l'impact environnemental du transport de marchandise
- Faciliter le tri des déchets pour les habitants en appartements (par la mise en place de composts collectifs)
- Mettre en place des navettes ou du covoiturage pour se rendre au marché

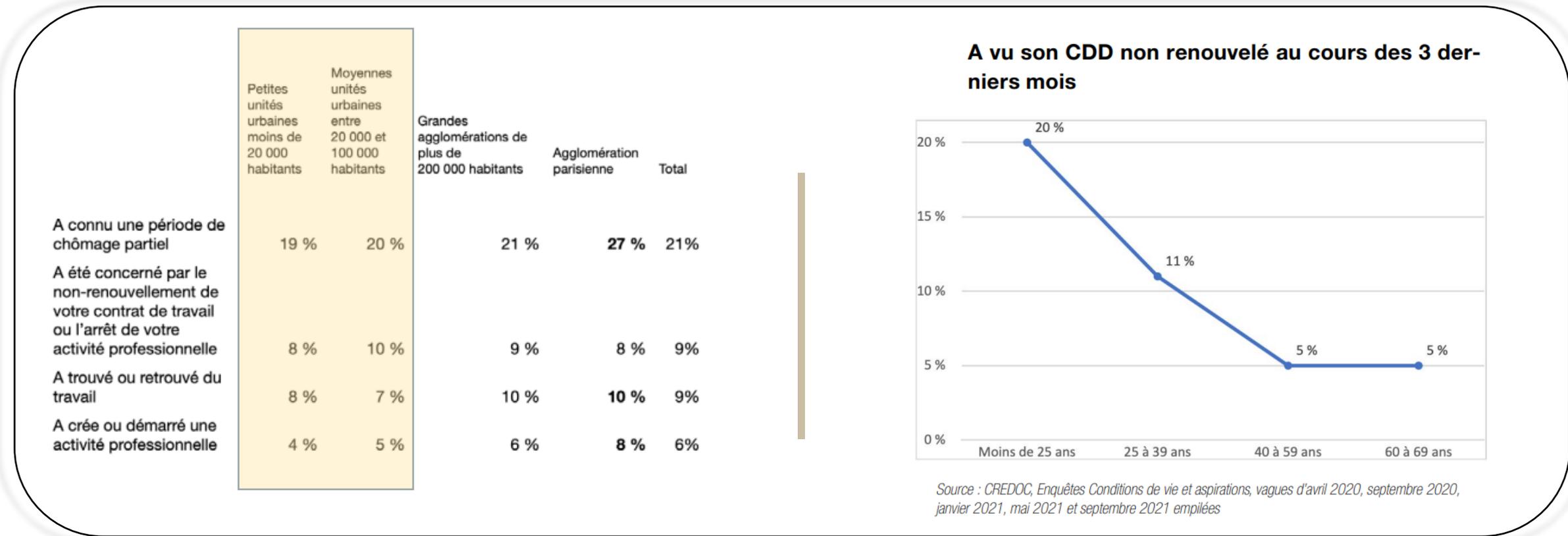
Enjeux identifiés :

Développer les filières de distribution des produits locaux et favoriser l'accessibilité à ces produits par la mise en place de points de vente proche des habitants, particulièrement dans les plus petites communes.

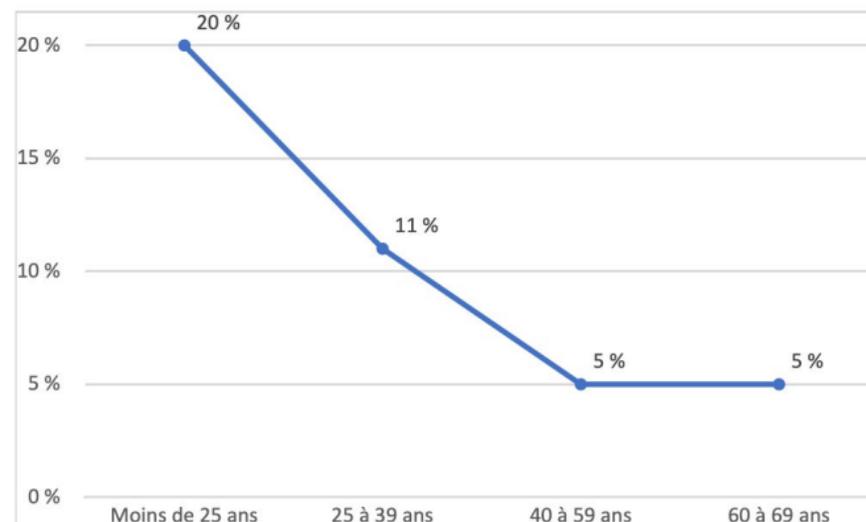
Mettre en place des politiques pour **limiter les emballages plastiques, interdire l'élevage intensif** et **préserver** la quantité et la qualité des **ressources naturelles** (principalement l'eau). Favoriser les **mobilités durables et les transports collectifs** pour accéder aux points de vente de produits locaux lorsqu'ils sont éloignés.

4.3. Les modes de consommation

Impact de la crise covid 19



A vu son CDD non renouvelé au cours des 3 derniers mois



Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations, vagues d'avril 2020, septembre 2020, janvier 2021, mai 2021 et septembre 2021 empliées

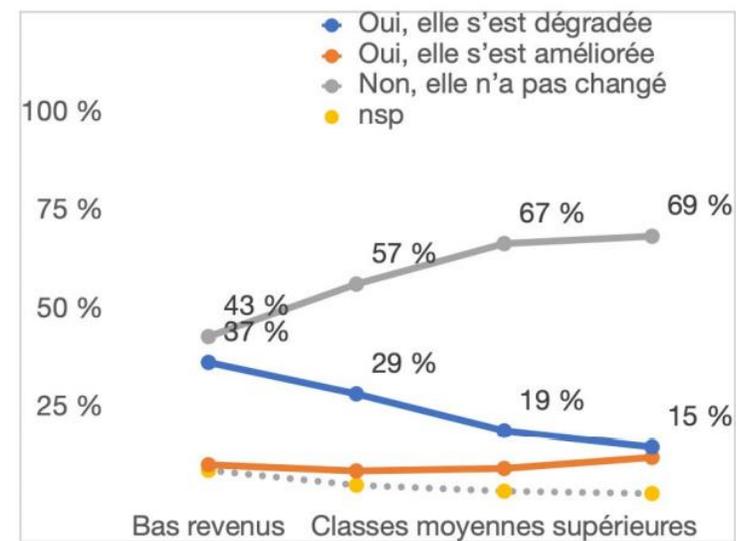
Sur la période de la crise de la covid-19, l'emploi des habitants de petites et moyennes unités urbaines comme Chartres Métropole a été impacté, avec beaucoup d'habitants au chômage partiel. L'arrêt de l'activité professionnelle par non renouvellement du contrat de travail a principalement concerné les plus de 40 ans (très présents sur le territoire de Chartres Métropole)

4.3. Les modes de consommation

Impact de la crise covid 19

- Sur la période de la pandémie, les classes sociales, plus le revenu des habitants est faible, plus leur ressenti est à la dégradation de leur situation financière. A l'inverse, les plus riches ont eu comme ressenti que leur situation financière s'est améliorée
- Plus les répondants ont des revenus importants, moins ils ont ressenti un changement de leur situation financière

L'opinion sur la situation financière au cours des trois derniers mois entre avril 2020 et septembre 2021 selon le niveau de vie



Source : CREDOC, Enquêtes Conditions de vie et aspirations, vagues d'avril 2020, septembre 2020, janvier 2021, mai 2021, septembre 2021 empliées soit 15 000 interviews

La crise sanitaire a creusé les inégalités sociales au regard de la situation financière des Français. Promouvoir l'égalité **dans l'accès à des produits alimentaires de qualité** est un des enjeux majeurs à l'échelle nationale et sur le territoire de Chartres Métropole

4.3. Les modes de conso.

Impact de l'inflation



Selon une étude réalisée dans 5 pays européens, dont la France, l'augmentation des prix est la première source de préoccupation des consommateurs.

91% des répondants ont perçus une augmentation des prix, la catégorie de produits la plus affectée étant les produits domestiques dont l'alimentation.

Pour faire face à l'augmentation du prix de l'alimentation, 68% des consommateurs ont changé d'habitude de consommation.

Le changement d'habitude de consommation la plus fréquente est la transition vers les marques les moins chères (marques de distributeurs etc.)

Les produits alimentaires les plus touchés par ce changement de mode de consommation sont les snacks, les produits surgelés, les œufs et les produits laitiers.

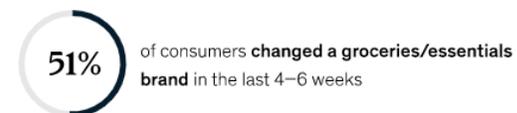
Les produits les moins affectés sont l'alcool, les viandes et poissons et les fruits et légumes.

Les distributeurs discounts sont ceux qui ont connus la plus grande progression de consommateurs.

Switching to lower-cost brands is particularly evident in household products, snacks and confectionary, and frozen foods.

Brand-switching behavior of consumers¹

% of respondents who switched to a different brand of groceries or essentials in last 4–6 weeks



	Switched to lower cost	No change	Higher
Household products	69	25	5
Snacks and confectionary	63	31	6
Frozen foods	61	34	5
Dairy and eggs	56	39	6
Non-alcoholic beverages	55	40	5
Healthcare, beauty & baby	53	40	7
Hot drinks	52	42	5
Bread and bakery	51	43	5
Fresh fruit and vegetables	49	44	7
Fresh meat, fish, poultry	48	44	8
Alcohol	43	51	5

¹ Q: You mentioned that in the last 4–6 weeks you tried a different brand than you normally would when purchasing groceries and other essentials. Which of the following best describes how/where you switched brands?

² Calculated by subtracting the answers for "switched to higher-priced brand" and "no change" from "switched to lower-priced or private-label brand."

Source: McKinsey & Company Europe Consumer Pulse Survey, 04/12–04/18/2022, n = 5,075 (France, Germany, Italy, Spain, UK), sampled to match European general population 18+ years



<https://www.mckinsey.com/business-functions/growth-marketing-and-sales/our-insights/survey-european-consumer-sentiment-during-the-coronavirus-crisis>

L'inflation a changé les modes de consommation en raison de l'augmentation des prix de l'alimentation. Les consommateurs ont tendance à choisir **des produits de marque distributeur, notamment pour les snacks et surgelés**. Les distributeurs discount sont ceux qui connaissent la plus grande progression.



— Analyse de la
convergence entre offre
et demande

05

05



5.1. Approche globale offre et demande

5.2. Besoins alimentaires des habitants de Chartres Métropole

5.3. Projets Alimentaires Territoriaux voisins

5.1. Approche globale offre et demande

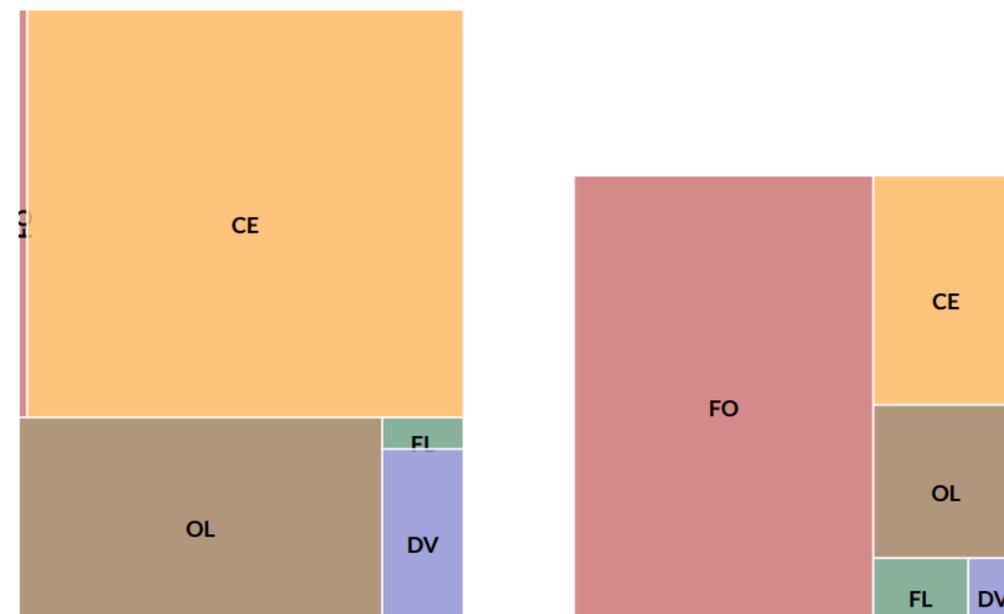
Surfaces de production



Données à l'échelle territoriale

	Production	Besoins	Taux de couverture théorique global
CA Chartres Métropole	66 516 ha	49 481 ha	134 %
Eure-et-Loir	431 509 ha	157 782 ha	273 %
Centre-Val de Loire	2 180 997 ha	935 041 ha	233 %
France	25 017 886 ha	20 891 205 ha	120 %

Actuellement, le territoire dispose de suffisamment de surface agricole pour satisfaire intégralement les besoins de sa population.



Production : 66 516 ha

Besoins : 49 481 ha

- Fourrages (FO)
- Céréales (CE)
- Oléoprotéagineux (OL)
- Fruits et légumes (FL)
- Autres cultures (DV)

Source : CRATER

5.1. Approche globale offre et demande

Types de productions

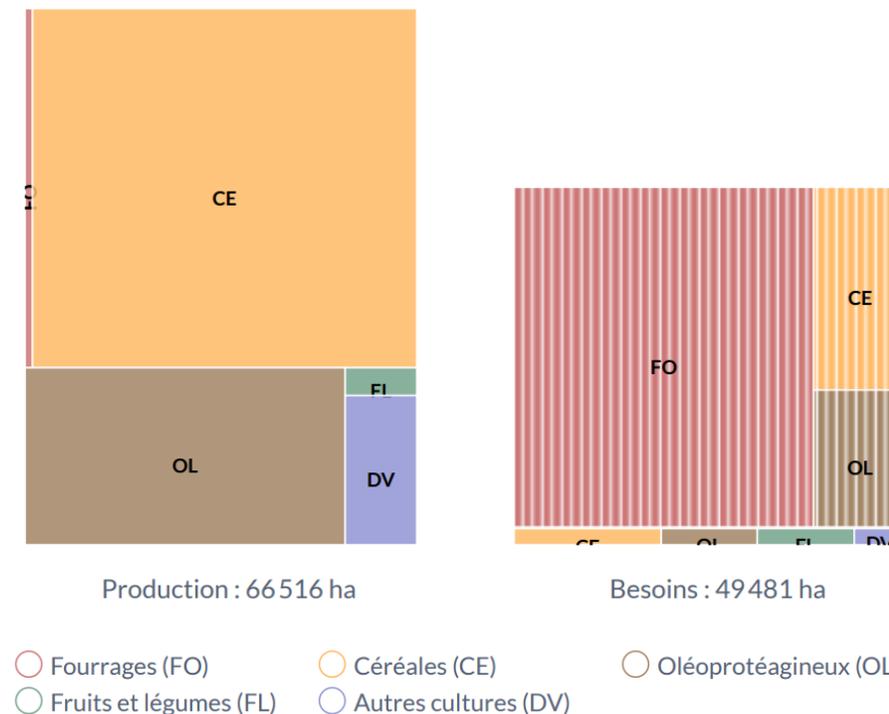


Données à l'échelle territoriale

	Besoins	Part dans les besoins	Taux de couverture théorique
Fourrages	33309 ha	67 %	3 %
Céréales	8368 ha	17 %	522 %
Oléoprotéagineux	5598 ha	11 %	321 %
Fruits et légumes	1440 ha	3 %	44 %
Autres cultures	766 ha	2 %	442 %
Moyenne tous groupes de cultures			33 %

- Une des limites à la relocalisation totale de la production alimentaire dans le territoire est la répartition de chaque groupe de culture : le territoire produit trop peu de fruits et légumes et de fourrage.
- Par ailleurs, les besoins alloués à l'élevage représentent 88% des besoins totaux en surface, dans le cadre d'un régime alimentaire classique.
- Une autre limite est l'adéquation des terres pour la production céréalières qui n'est pas cohérent avec un changement d'usage des sols, notamment en faveur de la production fourragère.

Pour le territoire CA Chartres Métropole, les besoins en surfaces allouées à l'élevage représentent 88% des besoins totaux. Ces données sont reprises dans le graphique suivant avec le détail par culture :

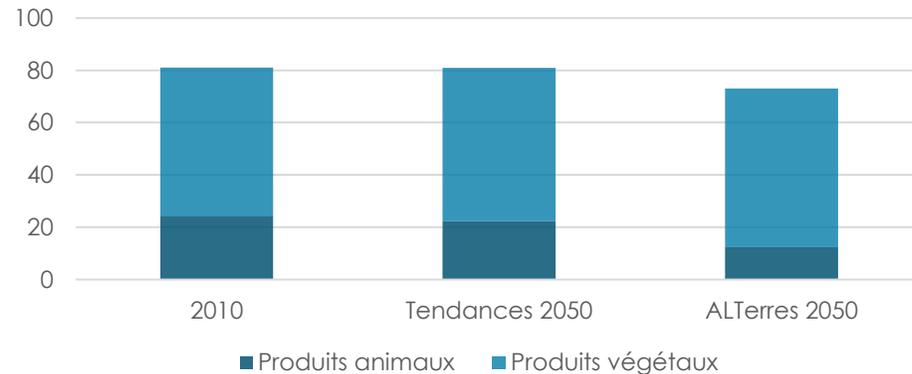


Source : CRATER

5.2. Besoins alimentaires des habitants de Chartres Métropole

Dans le contexte de l'étude Afterres 2050, Solagro a étudié la consommation alimentaire des français avec la perspective de répondre aux grands enjeux (santé, environnement...). La consommation de 2010 a été comparée avec celles théoriques de 2050 avec ou sans suivi des recommandations.

Consommation des français en fonction des différents produits selon les différents scénarios



Consommation annuelle de la population de Chartres Métropole (en kT/an)

Types de produit	Produits	2010	Tendances 2050	
			2050	Afterres 2050
Produits animaux	Graisses animales	0,56	0,42	0,42
	Abats	0,15	0,05	0,05
	Viande	9,39	9,72	4,94
	Œufs	11,92	11,71	6,41
	Produit laitiers	0,76	0,79	0,58
	Poissons et fruits de mer	1,57	0,42	0,42
Produits végétaux	Céréales	14,26	16,54	17,85
	Pommes de terre	2,94	3,36	2,58
	Sucre	1,07	1,21	0,99
	Légumineuses	0,51	0,79	2,15
	Huiles	0,76	0,99	0,89
	Légumes	7,05	7,67	8,92
	Fruits	8,12	8,82	10,29
	Boissons alcooliques	7,86	8,13	5,93
	Stimulants	13,14	12,23	12,23
	Epices	0,96	0,89	0,89
Total		81,02	83,75	75,56

Sources : Solagro avec projection de population selon le scénario S0 du SCOT

La tendance globale est la légère diminution de la consommation de produits animaux et une augmentation de produits végétaux. Le scénario Afterres indique une diminution importante (environ 50%) de la consommation d'œuf et de viande ainsi qu'une augmentation importante (environ 300%) de la consommation de légumineuses. La consommation globale est en légère diminution dans le scénario Afterres 2050. **Ainsi, une diversification des exploitations avec l'intégration de légumineuses serait un premier levier intéressant et accessible**

5.3. Projets Alimentaires Territoriaux voisins

Niveaux d'avancement



Porteur de projet : Agglo du Pays de Dreux

Nombre de Communes : 81

Nombre d'habitants : 115 000

Axes de travail : structurer l'offre en produits locaux afin d'approvisionner le secteur de la restauration, et notamment la cuisine centrale de Dreux en projet

Etat d'avancement : Plénière de lancement du PAT fin Juin 2022



Porteur de projet : CC Cœur de Beauce et syndicat Pays Dunois



Nombre de Communes : 91



Nombre d'habitants : 77 000

Axes de travail : Diversification des activités agricoles en plein essor : cultures légumières, élevage, nouvelles cultures (lavandin, truffes, vigne), ateliers de transformation

Etat d'avancement : Diagnostic agricole en cours au 1^{er} Juin 2022

Imaginons tous ensemble le Projet Alimentaire de Territoire du Perche



Porteur de projet : Parc Naturel Régional du Perche

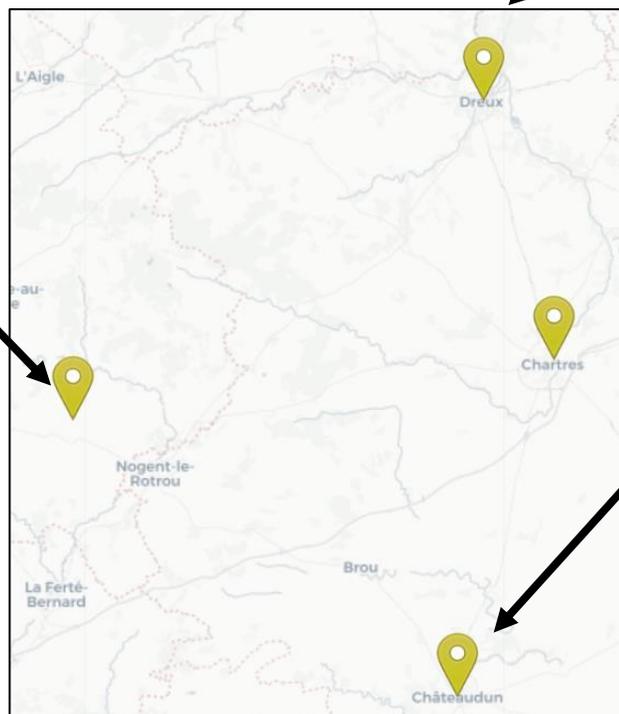
Nombre de Communes : 118

Nombre d'habitants : 77 000

Axes de travail : ateliers de transformation, thématiques agroécologiques, structuration de la filière légumes bio et adaptations au changement climatique, en réflexion avec les éleveurs

Intérêts: Capacités de transformation et bassins de commercialisation du pôle urbain de Chartres

Etat d'avancement : En phase de réflexion sur les pistes d'action en Juin 2022



Source : site web RNPAT

3 PAT sont en cours sur les territoires voisins de Chartres Métropole.

Seul celui du Perche est à un stade avancé (propositions d'actions)

Il est important de maintenir le lien afin d'identifier des synergies entre les territoires (ex : construction d'unités de transformation)





Synthèse AFOM du
territoire

06

AFOM sur le système alimentaire du territoire de CM

Réalisation de l'analyse par Agrosolutions et en COTECH

Forces

- Bon potentiel agronomique
- Bonne situation économique des exploitations agricoles (EA)
- Bonne transmission des EA
- (1) Une situation économique qui permet des investissements et une prise de risque dans la mise en place de nouveaux ateliers de production
- Potentiel nourricier du territoire élevé (SAU/habitant élevée)
- (2) Les agriculteurs qui commercialisent à travers des circuits courts trouvent des débouchés
- (3) Existence d'une cuisine centrale (12 000 repas par jour)
- Dynamique croissante concernant le référencement de produits locaux dans certaines GMS
- (4) Création récente de structures de facilitation (agrilocal 28, Sur le Champ !)

Opportunités

- Pôle urbain avec un potentiel de consommation important
- Proximité à l'Île de France qui assure des débouchés et facilite la logistique des productions
- Le marché du produit alimentaire « responsable » en pleine croissance (inclus le bio, le local, le durable, etc.)
- (A) Des politiques publiques qui intègrent les sujets de la production durable et de la consommation responsable (EGALIM, PNNS, etc.)
- Des Paiements pour Services environnementaux (PSE) qui se structurent à l'initiative de CM
- Complémentarités à trouver avec les territoires voisins mis en exergue dans le cadre de la réalisation de leur PAT
- Dans un objectif d'améliorer la souveraineté alimentaire du territoire et si des débouchés se structurent, il existe un potentiel de diversification (bon potentiel, accès à l'eau, etc.)

Faiblesses

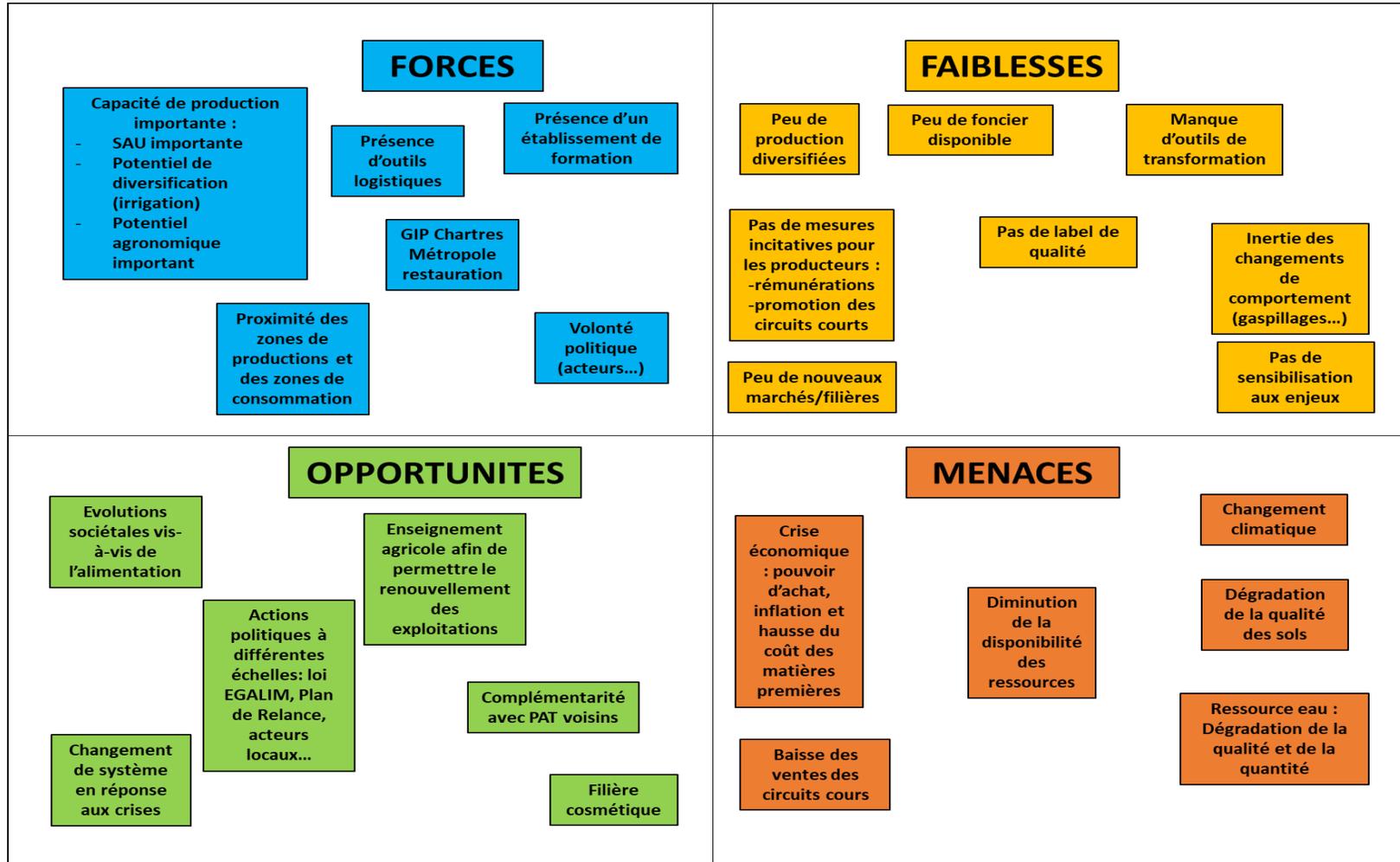
- Des EA très peu diversifiées et de plus en plus grandes donc non favorables aux circuits courts (élevage, fruits et légumes)
- Des collecteurs (coop., négoce) qui ne proposent que très peu de nouvelles filières / marchés
- Pas de signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) hormis la volaille de l'Orléanais au sens du périmètre retenu dans le cahier des charges
- Très peu de foncier encore disponible
- (1) Mais finalement une situation favorable qui ne motive pas la prise de recul sur la stratégie de l'entreprise. Également le cas dans les projets d'installation des JA
- Peu de structures de transformation
- (2) cependant le potentiel de développement semble limité (accès la restauration collective, à plus de foyers, etc.)
- (3) mais qui cependant ne représente pas un réel débouché pour les producteurs pour des raisons complexes : politique du prix, allotissement, complexité administrative, marchés publics, etc.)
- (4) qui doivent encore mieux se faire connaître / reconnaître

Menaces

- (A) même si les objectifs ne sont pas toujours en mesure d'être atteints (part du bio dans les repas par exemple pour CM)
- Baisse de la disponibilité en eau notamment sur des captages partagés avec CM
- Faible résilience du modèle agricole majoritaire sur le territoire (agriculture conventionnelle peu diversifiée) notamment vis-à-vis des marchés, du prix des intrants, de la réglementation (écophyto, Directive Nitrates, etc.) et plus largement du changement climatique.

AFOM sur le système alimentaire du territoire de CM

Coconstruction de l'analyse en COPIL #3



Source : COPIL 3 – PAT de Chartres Métropole – 08/09/2022



Annexes

07



Annexe 1 : Cartographie des friches agricoles potentielles

Annexe 1

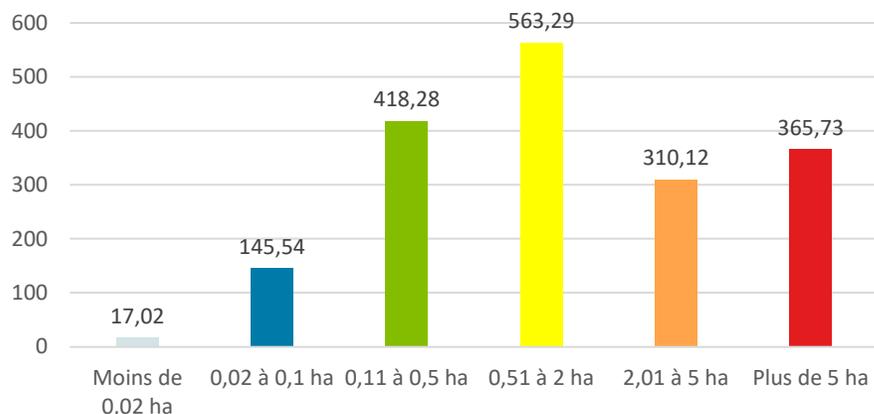
Friches agricoles potentielles



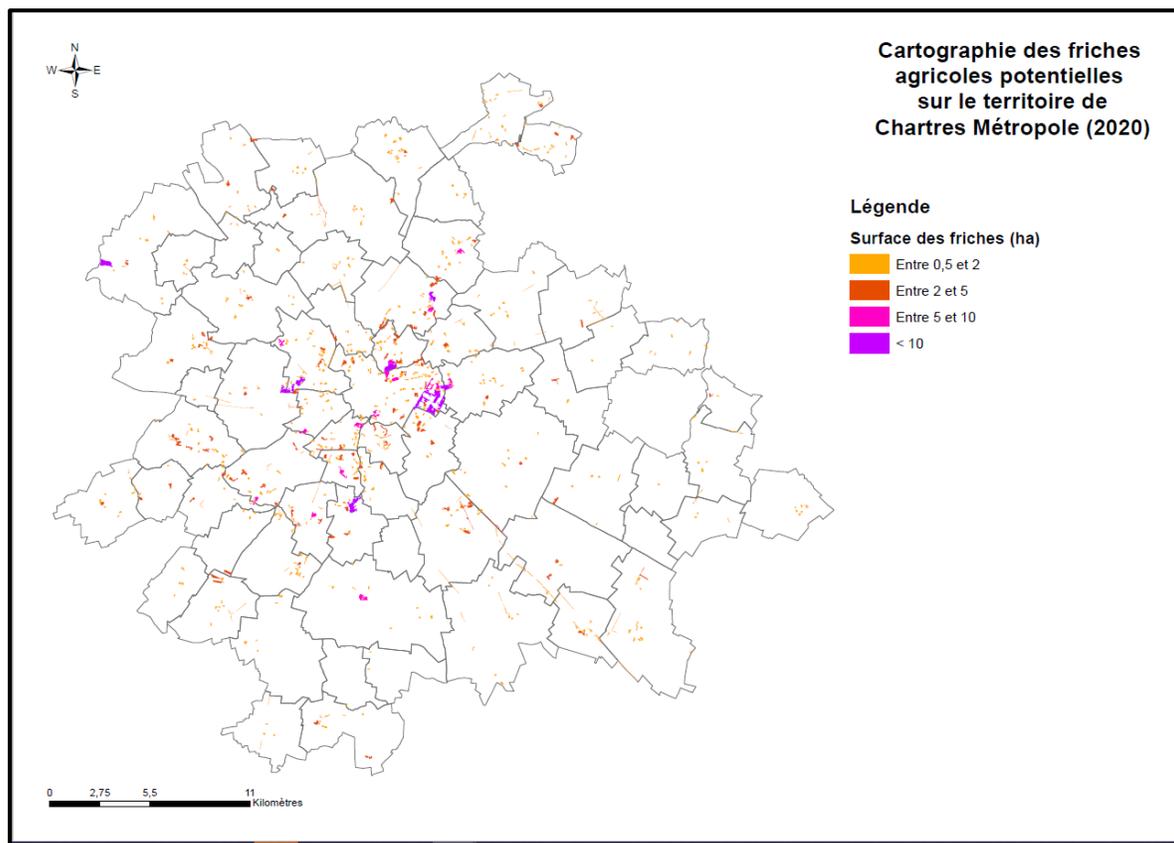
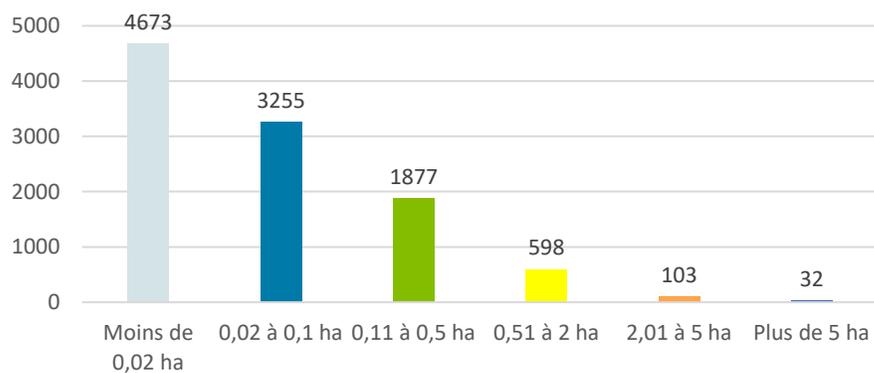
Données à l'échelle territoriale

Résultats, partiellement biaisés, donnés à titre indicatif :

Surfaces de friches par classe de surface en 2020 (ha)



Nombre de parcelles de friches par classes de surface (2020)



Source : Agrosolutions, nov 22

44,5 % des friches agricoles potentielles font moins de 200m²
135 parcelles de friche de plus de 2ha
32 parcelles de friches de plus de 5ha



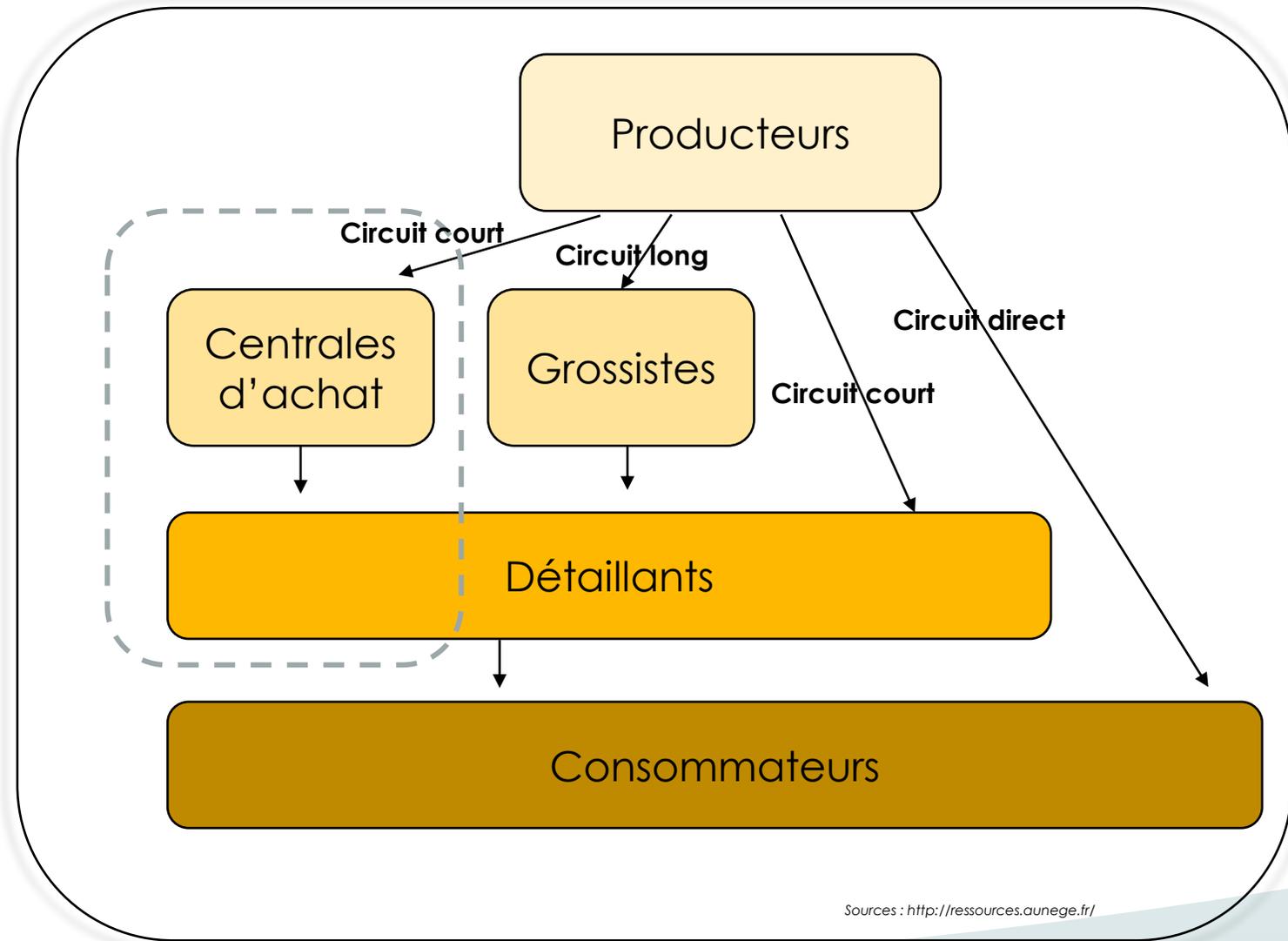
Annexe 2 : Circuits de distribution

Annexe 2

Circuits de distribution – Classification par niveaux

Circuit court = Moins de 2 intermédiaires

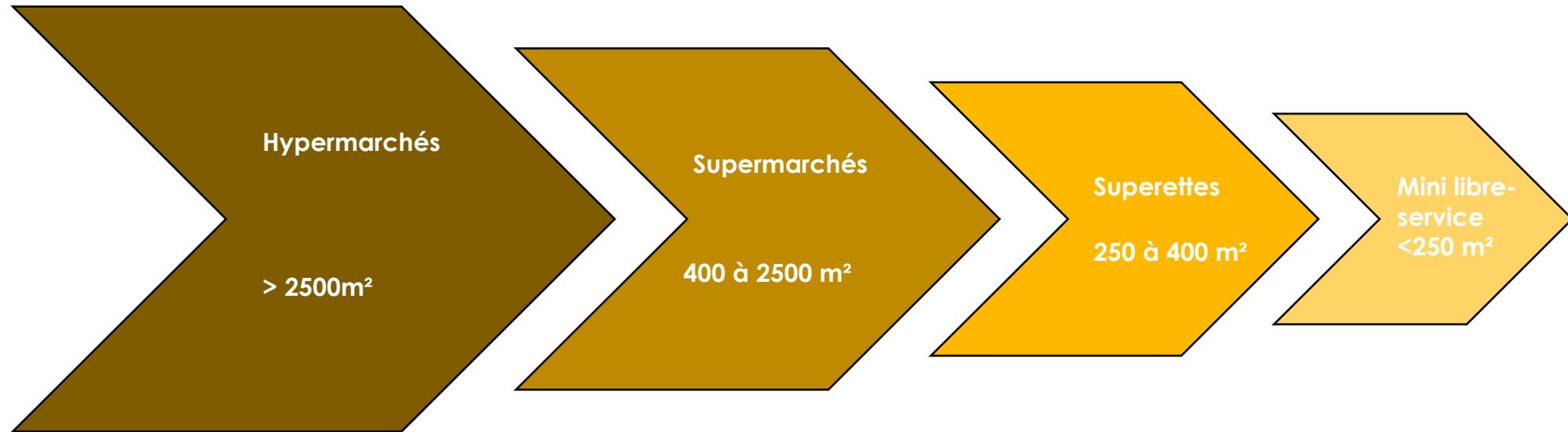
- Le bien peut être vendu sans intermédiaire directement du producteur au consommateur: on parle alors de **circuit direct**.
- Le producteur peut vendre à une centrale d'achat d'une entreprise intégrée ou à une centrale d'achat d'un groupement d'indépendants. Cette centrale assure la fonction de gros, et travaille pour un réseau de magasins de détail. Dans ce cas on parle de **circuit court** car la fonction de gros et la fonction de détail sont réunies au sein d'une entité intégrée (ou associée).
- Le producteur peut vendre à des détaillants qui n'utilisent pas de centrale d'achat. On parle de **circuit court**, car la transaction ne concerne qu'un seul intermédiaire.
- Le producteur peut vendre à des grossistes, qui vont à leur tour vendre à des détaillants. On parle de **circuit long** car il existe deux intermédiaires entre le producteur et le consommateur.



Sources : <http://ressources.auneg.fr/>

Annexe 2

Circuits de distribution – Classification par surface



Pour l'alimentaire, un mini libre service a une surface de vente de moins de 250 m², une supérette une surface de vente comprise en 250 à 400 m², un supermarché a entre 400 et 2500 m², les hypermarchés ont une surface de plus de 2500m².

Sources : <http://ressources.aunege.fr/>



Annexe 3 : Entretiens des acteurs

Production de viande

Chartres Métropole

Ludovic BLANCHET
GAEC Ferme Blanchet
14/06/2022

Caractérisation de l'exploitation

Localisation du siège : Coltainville

Age : 45 ans

Productions : viande bovine et céréales

Taille de l'exploitation : 400 hectares, 400 UGB

L'abattage la découpe et la conservation ne se font pas sur le territoire mais à Rambouillet en raison de l'absence de structures sur le territoire.

La viande est vendue en colis et au détail 100% en vente directe. Les céréales sont consommées par le bétail et vendues en coopérative.

Usages et objectifs

Sur son exploitation, M. BLANCHET ne pratique **pas l'irrigation**.

Le principal objectif de M. BLANCHET est de **diminuer sa charge de travail**.

Agroécologie

M. BLANCHET est **sensibilisé aux enjeux de l'agroécologie**, même si pour lui, sur son territoire, la sensibilisation des acteurs agricoles est plutôt vague.

En Juin 2022, il prend seulement connaissance des paiements pour services environnementaux mis en place par Chartres Métropole. **Son exploitation est éligible** car il possède des **prairies** sur les aires d'alimentation de captage.

Produits locaux

Le choix de la production de viande bovine sur un territoire très axé grandes cultures s'est fait car **dans la famille de l'exploitant, il y a toujours eu des bovins** : des bovins lait d'apport avant réorientation du cheptel vers les bovins viande.

Le principal frein au développement de son activité est la **difficulté d'accès au foncier, et en particulier le manque de prairies disponibles**.

Attentes vis-à-vis du PAT

Avec des agriculteurs associés du territoire, il souhaiterait ouvrir une **boutique commune**.

Pour lui, le territoire ne joue pas aujourd'hui le jeu de la consommation locale. Les **appels d'offre** demandent des produits impossibles à produire sur le territoire ou une gamme trop diversifiée pour un seul agriculteur. Lui par exemple explique ne pouvoir répondre qu'à des demande de seule viande de bœuf.

Polyculture

Chartres Métropole

Henri PREVOSTEAU
SCEA Laval
15/06/2022

Caractérisation de l'exploitation

Localisation du siège : Sours
Age : 36 ans
Productions : Céréales, betteraves, pommes de terre, fraises
Taille de l'exploitation : 620 hectares

Associé avec ses frères, M. PREVOSTEAU **transforme une partie de ses fraises à Mainvilliers en confiture.**

Les céréales, betteraves et pommes de terres sont vendues en **coopérative**, **les fraises** sont vendues en **circuits courts à la ferme ou à des professionnels du territoire.**

Usages et objectifs

Sur son exploitation, M. PREVOSTEAU pratique **l'irrigation.**

L'objectif de M. PREVOSTEAU est de **vivre de son travail tout en ayant une vie de famille.**

Agroécologie

M. PREVOSTEAU n'est pas **sensibilisé aux enjeux de l'agroécologie et ne se dit pas intéressé par ces thématiques.**

Il a connaissance des PSE mis en place par Chartres Métropole mais ne s'y est pas plus intéressé.

Produits locaux

La **diversification** en production de fraises a été motivée par la création de **valeur ajoutée supplémentaire.**

Ne cherchant pas à grandir aujourd'hui, M. PREVOSTEAU n'identifie pas de frein au développement de son exploitation

Il utilisait Agrilocal28 mais plus depuis un temps car **les demandes en fraises ne sont pas assez fréquentes.**

Attentes vis-à-vis du PAT

M. PREVOSTEAU se dit **potentiellement intéressé par la création d'ateliers de transformation** sur le territoire pour la transformation de ses produits.

Il n'attend rien du PAT. Pour lui, ce travail n'est pas celui de Chartres Métropole et doute de l'efficacité des moyens mis en œuvre pour mener les études du PAT.

AMAPetite Cagette, Chartres

16/06/2022

Offre et producteurs

L'AMAP propose des produits locaux Bio : pâtes, vin, légumes, bière...

Les produits transformés proposés sont la plupart du temps transformés par les producteurs eux-même.

Leur approvisionnement se fait directement par les producteurs.

Ces produits sont principalement produits en Eure-et-Loir et dans le Perche. Certains sont aussi produits dans l'Indre-et-Loire et dans le Maine-et-Loire. Ils n'ont aucun producteur fournisseur sur le territoire de Chartres Métropole, principalement parce que l'AMAP a déjà des producteurs historiques et qu'aucun changement n'est voulu.

L'AMAP distribue entre 75 et 80 paniers par semaine, avec 2 tarifs de paniers : 10€ et 15€

Consommateurs

Les adhérents de l'AMAP vivent dans un périmètre de 20km. ¾ d'entre eux sont chartrains.

Aujourd'hui, l'engouement des consommateurs semble diminuer et ce pour toute la profession. Toutefois, cela n'affecte pas vraiment l'activité de l'AMAP.

Développement et attentes

L'AMAP n'a pas souffert de la crise sanitaire.

Aujourd'hui, le principal frein à leur activité est l'instabilité de la situation de leurs locaux.

Aujourd'hui, ils ne cherchent pas à grossir. Ils intègrent de nouveaux producteurs par opportunisme mais n'ont pas de démarche volontaire dans ce sens.

Service Aires d'Alimentation de Captage

Chartres Métropole

Léo BERTE

Animateur Aire d'Alimentation de Captage, Chartres Métropole

02/06/2022

Présentation du contexte

La Métropole travaille principalement sur la **qualité de l'eau** et aussi sur la **répartition de l'eau**, ce qui touche au **droit à l'irrigation** sur la nappe de Beauce. Cette nappe est inscrite dans le **SAGE nappe de Beauce et dans un plan d'action pour la qualité de l'eau**.

Il y a 11 Aires d'Alimentation de Captage (AAC) sur le territoire. Tous ont des problématiques de pollution aux nitrates. Beaucoup ont aussi des problématiques de pollution aux pesticides (triazine principalement)

La Métropole travaille en **comité de pilotage** sous l'égide de la **DDT** et avec **l'association des irrigants** locaux. La **chambre d'agriculture** gère les prélèvements agricoles.

Sur le territoire, **le nombre de forages agricole a doublé en dix ans**. Si la nappe de Beauce présente une très importante ressource en eau, la **nappe de Craie** (plus profonde et avec des volumes plus restreints) commence à voir apparaître **des pressions**. Aujourd'hui, les services eau de la Métropole commencent seulement à voir des **refus de demande** de forages agricoles: **2 ont été refusés** à St George sur Eure pour raison de trop grande proximité avec le forage eau potable de la ville.

Actions menées sur le territoire

Sur demande de l'Agence de l'Eau, la Métropole a mené un **travail sur la mise en place de PSE** (paiements pour services environnementaux). Une deuxième campagne est en cours de test et une 3^{ème} campagne est en réflexion.

Des **expérimentations** sur les **couverts et l'agriculture Bio** ont été menées, en lien avec la qualité d'eau. Des expérimentations sur **l'élevage** seront bientôt menées. Dans le cadre de ces réflexions, **la Métropole a subventionné** de 120€/ha jusqu'à 600€/ha certaines activités agricoles comme la culture de sorgho, d'herbe. La rémunération est **exponentielle** pour inciter à aller le plus loin possible. La Métropole s'est assurée des débouchés pour faire en sorte que ce fonctionnement par subventions soit **viable**. Pour être dans le cadre de l'expérimentation PSE, les agriculteurs doivent avoir 10% de SAU dans l'AAC.

Une **réflexion est à mener sur l'accompagnement des agriculteurs** par les coopératives qui aujourd'hui préconisent par exemple de ne pas louper le désherbage d'automne, juste avant le remplissage des nappes.

Des réflexions sont menées sur la **mise en place de nouveaux couverts**. Dans ce cadre, **le maraichage**, même bio **n'est pas la piste privilégiée** par la Métropole. **L'arboriculture est bien mieux considérée**.

Chartres Métropole Restauration

Chartres Métropole

François CHARLEMAGNE

Directeur Général du GIP Chartres
Métropole Restauration

25/05/2022

Présentation du GIP

Le Chartres Métropole Restauration crée en 2018, a pris le statut de GIP en 2021. Sa compétence est la production et la distribution de repas à ses adhérents. Son champ d'action est toute l'Eure et Loir. Actuellement 26 communes adhèrent au GIP. Le GIP distribue environ 12 000 repas quotidiennement : 6 000 pour les collectivités et 6 000 en milieu hospitalier. Chartres Métropole Restauration fonctionne en liaison froide. Le GIP enregistre un chiffre d'affaire de 8 millions d'euros et une dépense de 5 millions d'euros.

Fournisseurs

- Fruits et légumes : grossistes du réseau national Créno
- Produits laitiers : Proappro
- Bœuf, viande de porc : SOCOPA
- Volaille : LDC (Loué-sur-Sarthe)
- Charcuterie : Maison Facier (<100 km)
- Viande cuite : Esprit Restauration (au Mans)
- Poisson :
- Epicerie :
- Pain : Boulangerie dans la communauté d'agglomération

Enjeux alimentaires et leviers mobilisés

• Approvisionnement au vu de la loi Egalim:

La loi Egalim indique qu'à partir du 1^{er} janvier 2022 la restauration collective doit proposer au moins 50%(1) de produits durables OU sous signe d'origine ou de qualité dont au moins 20% de produits bio en restauration collective publique.

⇒ M. Charlemagne insiste sur la qualité des protéines des repas produits :

Le bœuf est issu de race à viande, le porc normand est élevé sur paille, la saucisserie est label rouge, le poisson est normé MSC et Afnor.

⇒ M. Charlemagne veille à ce que la majeure partie des produits soient produits au plus proche de la Métropole de Chartres. Il n'est pas possible de sélectionner des produits selon leur origine, ainsi le critère de choix pour la viande est « élevé, abattu et transformé dans le même pays ».

⇒ Il est très compliqué, selon lui, de pouvoir respecter les 20% de produits biologiques. Actuellement il se situe autour de 6%. Une des raisons est la capacité d'approvisionnement et le coût.

• Gaspillage alimentaire :

⇒ M. Charlemagne a observé que proposer deux menus dont un végétarien réduisait le gaspillage alimentaire.

⇒ La taille d'une portion doit être adaptée au mangeur, mais aussi au type de produit.

⇒ La quantité d'aliment gaspillé dépend du milieu social. Il est observable que dans les quartiers les plus défavorisés, le gaspillage est moins important.

⇒ Le tri ludique a tendance à avoir des effets pervers.

Grossiste Fruits et légumes

Chartres Métropole

Benoit GILLES

Directeur Commercial chez Marco-Danielou (Groupe COERYS)

21/06/2022



Présentation de l'entreprise

La société Marco-Danielou est une entreprise de commercialisation et de distribution de fruits et légumes frais et/ou sec et de produits de 4^{ème}/5^{ème} gamme. Son périmètre de distribution sont les régions Centre-Val-de-Loire (avec 4 sites) et Ile-de-France (avec 2 sites); ainsi qu'à Poitiers (1 site). L'entreprise compte 20 collaborateurs sur le site de Chartres et 140 collaborateurs en tout.

Marco Danielou fait parti du groupe Coerys constitué de 5 autres entreprises de vente en gros; répartis sur 30 départements. Il appartient aussi au réseau Creno.

Produits et clientèle

Clientèle :

- La restauration collective
- La restauration commerciale
- Les GMS

Produits :

- 1^{ère} gamme : fruits et légumes frais
- 4^{ème} gamme : fruits et légumes transformés crus prêts à l'emploi
- 5^{ème} gamme : produits transformés cuits (pomme de terre, frites, salades traiteurs)
- Gamme bio

Les produits viennent pour la plupart d'un rayon 200 km.

Enjeux alimentaires et leviers mobilisés

- **Le principal enjeu** identifié par M. Gilles sur le territoire de Chartres est la **contrainte** liée aux **marchés publics** pour la restauration collective. Celui-ci considère que **l'allotissement** complexifie les réponses à appel d'offre. Il existe une vingtaine de lots de denrées alimentaires ce qui peut être considéré comme de **l'hyper-segmentation** et n'est pas pertinent économique, notamment d'un point de vue **logistique**.
- Afin de répondre à cet enjeu, M. Gilles suggère tout d'abord que les différents **acteurs du système alimentaire soient considérés**. Il est aussi proposé, par ailleurs, la mise en place de **convention tripartites** afin de sécuriser les volumes au niveau du sourcing.

Sur le Champ !

Chartres Métropole

Leslie MORIZEAU
SCIC Sur le champ !
31/05/2022

Présentation de la SCIC

Sur le champs ! A été créée en 2019 par la Chambre d'Agriculture et de la SCAEL. Le but de ce projet est à la fois de faciliter la logistique, la commercialisation et la gestion administrative pour les producteurs et de faciliter l'approvisionnement local aux professionnels de la commercialisation et de la restauration.

Le fonctionnement est basé sur l'achat-revente. L'essentiel des clients (98%) est composé de distributeurs et de restaurateurs (privé et restauration collective); le reste sont des particuliers.

Producteurs

80 producteurs sont inscrits, mais les produits disponibles varient en fonction des saisons. Tout type de produits sont commercialisés. Les produits ne sont pas soumis à un cahier des charges, 90% des producteurs viennent d'Eure et Loir, le reste des départements frontaliers.

Le label « Terre d'Eure-et-Loir » est très représenté dans les produits vendus via Sur le champ !



Enjeux alimentaires et leviers mobilisés

• Accès au marché de la restauration collective

Pour des raisons de réglementation sanitaire et de volume, il est compliqué à la SCIC d'accéder aux marchés publics de la restauration collective.

• Freins au développement

⇒ Le manque d'investissement dans la communication est un frein au développement de la plateforme.

⇒ Certains agriculteurs sont inscrits sur Agrilocal 28, on peut donc observer des concurrences entre Sur le champ ! Et la vente directe.

• Autres productions et services à développer

⇒ Certains types de produits comme les fruits et légumes ne sont pas suffisamment représentés sur la plateforme. Il serait donc nécessaire d'amplifier cette offre.

⇒ L'offre en viande est insuffisante, la distance avec l'abattoir freine aussi le développement.

⇒ Lors du confinement et à la demande de Chartres Métropole, un drive pour les particuliers a été mis en place.

• Livraison sur lieu de travail et casiers fermiers

⇒ Afin d'améliorer l'accès au consommateurs, la livraison de paniers salariés sur les lieux de travail est un projet à proposer.

⇒ Des distributeurs automatiques de produits fermiers ont été mis en place; mais pas actuellement dans Chartres Métropole.

Etienne FAVEAU
Chargé de mission
Conseil départemental de l'Eure-et-Loir
31/05/2022

Présentation de l'association

L'association Agrilocal28 a été créée en 2012 et est encadrée par le conseil départemental depuis 2018. Agrilocal28 est un portail qui permet aux producteurs locaux et aux acheteurs publics et privés d'entrer en relation, afin de favoriser le développement des circuits courts en restauration collective.

Producteurs

80 producteurs sont inscrits, mais les produits disponibles varient en fonction des saisons. Tout type de produits sont commercialisés. Les produits ne sont pas soumis à un cahier des charges, 90% des producteurs viennent d'Eure et Loir, le reste des départements frontaliers.

Le label « Terre d'Eure-et-Loir » est très représenté dans les produits vendus via Sur le champ !

Enjeux alimentaires et leviers mobilisés

- **Accès au marché de la restauration collective**

Pour des raisons de réglementation sanitaire et de volume, il est compliqué à la SCIC d'accéder aux marchés publics de la restauration collective.

- **Freins au développement**

- ⇒ Le manque d'investissement dans la communication est un frein au développement de la plateforme.
- ⇒ Certains agriculteurs sont inscrits sur Agrilocal 28, on peut donc observer des concurrences entre Sur le champ ! Et la vente directe.

- **Autres productions et services à développer**

- ⇒ Certains types de produits comme les fruits et légumes ne sont pas suffisamment représentés sur la plateforme. Il serait donc nécessaire d'amplifier cette offre.
- ⇒ L'offre en viande est insuffisante, la distance avec l'abattoir freine aussi le développement.
- ⇒ Lors du confinement et à la demande de Chartres Métropole, un drive pour les particuliers a été mis en place.

- **Livraison sur lieu de travail et casiers fermiers**

- ⇒ Afin d'améliorer l'accès aux consommateurs, la livraison de paniers salariés sur les lieux de travail est un projet à proposer.
- ⇒ Des distributeurs automatiques de produits fermiers ont été mis en place; mais pas actuellement dans Chartres Métropole.



Annexe 4 : Entretiens maraichers

Liste des maraichers enquêtés

Chartres Métropole

Nom de la structure	Adresse	Contact	Mail	Numéro de téléphone	Etat de l'enquête *
Jardin solibio	Rue Romaine, 28150 Les Villages Vovéens	Claire GENOVA	solibiovoves@orange.fr	02 46 72 04 99	Contacté par mail et téléphone, pas de réponse
Aux petits légumes	4 rue Pasteur, 28630 Sours	Alexandre MORNAS	auxpetitslegumes@gmail.com	06 86 66 86 70	Renseigné
Les Jardins de Seresville	CD 1051, 28300 Mainvilliers	Sébastien BEQUIGNON	jardins.seresville@gmail.com	07 84 55 18 45	Renseigné
La ferme du verger	Ouerray, 13 rue des cinq croix, 28300 Amilly	Arnaud LEMAIRE	fermeduverger@free.fr	02 37 32 98 06 / 06 10 75 65 26	Renseigné
Pichard Rodolphe	Theuville - 28360	Severinne PICHARD	padou.production@gmail.com	06 13 16 68 69	Contacté par mail et téléphone, pas de réponse
Gael Silly	13 Rue DE LA REPUBLIQUE, 28300 SAINT-PREST	Gaël SILLY	N/A	02 37 99 65 47	Contacté par téléphone, pas de réponse
La ferme bioceronne	9 rue de la république 28630 Corancez	Fabien BORDIER	fabordier@hotmail.com	N/A	Contacté par mail, pas de réponse
EPL Chartres La Saussaye	La Saussaye, 28630 SOURS	Clémence ISAC	N/A	02 37 33 72 36	Renseigné

* Les données récoltées sur les exploitations maraichères qui n'ont pas répondu à l'enquête sont issues de leurs sites internet

Aux petits légumes

Chartres Métropole

Contact : Alexandre MORNAS

- Numéro de téléphone : 06 86 66 86 70
- Adresse mail : auxpetitslegumes@gmail.com
- Adresse postale : 4 rue Pasteur, 28630 Sours

Fiche d'identité :

- **Date d'installation** : 2010
- **Type de productions** : Légumes très diversifiés, Miscanthus (1ha) et implantation d'un verger en janvier 2023
- **Quantité production maraichère** : N/A
- **Surface de production totale** : 6 ha
- **Surfaces de production maraichère** : 1,5 ha en plein champs et 4 000 m² sous tunnel
- **Pratiques agricoles** : Mise en place de haies en 2019



- **Clientèle type** : N/A
- **Mode de vente** : Circuit court (marché de Chartres, vente à la ferme, restaurants gastronomiques)
- **Principales limites au développement maraîcher dans la métropole de Chartres** :
 - Difficultés d'embauche : manque de formation malgré la présence d'un lycée agricole
 - Main d'œuvre temporaire disponible insuffisante en saison (groupement de sans pierre indisponible lors de la récolte des pommes de terre ou bien lors des travaux grande culture).
 - Coopérative maraîchère trop éloignée (derrière Orléans) = prix chers, frais de livraison important, ...
 - Aides à la vente en CC insuffisantes malgré une volonté des agriculteurs.
 - Difficultés à valoriser le temps de travail (payé ½ smic horaire)
- **Attentes principales du PAT** :
 - Aides à l'embauche (problèmes de formation, difficultés de rémunération) (Aujourd'hui 1 apprenti et un salarié).
 - Diversification du maraîchage

La ferme du verger

Chartres Métropole

Contact : Arnaud LEMAIRE

- Numéro de téléphone : 02 37 32 98 06 / 06 10 75 65 26
- Adresse mail : fermeduverger@free.fr
- Adresse postale : Ouerray, 13 rue des cinq croix, 28300 Amilly

Fiche d'identité :

- **Date d'installation** : N/A
- **Type de productions** : Légumes (tomates, concombre, aubergines, pommes de terre, oignon) fruits, fleurs, céréales
- **Quantité production maraichère** : N/A
- **Surface de production totale** : 110 ha
- **Surfaces de production maraichère** : 6 ha (hors pomme de terre)
- **Pratiques agricoles** : Agriculture raisonnée, haies, couverture du sol, protection biologique des cultures, irrigation réfléchie, goutte à goutte.



- **Clientèle type** : Particuliers
- **Mode de vente** : Vente directe, cueillette, quelques marchés de gros (pomme de terre, oignon) quand surproduction.
- **Principales limites au développement maraicher dans la métropole de Chartres** :
 - Prix d'achat de la restauration collective trop faible
 - Manque de compétence et d'outils industriels
 - Manque de coopératives (guenneau pour légumes)
 - Peu d'irrigation possible sur le territoire
- **Attentes principales du PAT** :
 - Aide à la diversification
 - Adaptation des prix de la restauration collective
 - Investir dans les infrastructures pour réduire les coûts de production
 - Mobiliser les acheteurs pour permettre aux agriculteurs de produire plus
 - Elargir la réflexion à la région centre

Les jardins de Seresville

Chartres Métropole



CUEILLETTE DE SERESVILLE

Contact : Sébastien BEQUIGNON

- Numéro de téléphone : 07 84 55 18 45
- Adresse mail : jardins.seresville@gmail.com
- Adresse postale : CD 1051, 28300 Mainvilliers

Fiche d'identité :

- **Date d'installation** : 1984 (repris en 2019 par Sébastien Bequignon)
- **Type de productions** : Légumes, fruits, fleurs
- **Quantités production maraichère** : 150t/an
- **Surface de production totale** : 20 ha
- **Surfaces de production maraichère** : 15 ha (dont 2000m2)
- **Pratiques agricoles** : Agriculture raisonnée, haies, agroforesterie
- **Clientèle type** : Majoritairement particulier, quelques restaurations
- **Mode de vente** : Vente directe, cueillette, Terres d'Eure et Loir, grande distribution.
- **Principales limites au développement maraicher dans la métropole de Chartres** :
 - Problématiques de recrutement surtout lors des travaux grandes culture et pomme de Terre
 - Problème de distribution en saison haute (Juillet-Aout).
- **Attentes principales du PAT** :
 - Développer les partenariats avec les cantines hospitalières.
 - Adapter les prix vente à la restauration collective encore pas assez rémunérateurs

EPL CHARTRES "La Saussaye"

Chartres Métropole



Contact : Clémence ISAC

- **Numéro de téléphone** : 02 37 33 72 36
- **Adresse mail** :
- **Adresse postale** : La Saussaye, 28630 SOURS

Fiche d'identité :

- **Date d'installation** : 2021 (début projet maraichage)
- **Type de productions** : Légumes (pommes de terre, oignons échalotes, citrouilles), grandes cultures, projet de plantes aromatiques pérennes
- **Quantité production maraichère** : 500 kg de pommes de terre et quelques oignons et échalotte en 2021
- **Surface de production totale** : 145 ha
- **Surface de production maraichère** : 2 ha en cours de conversion biologique (3000m² de production en 2021)
- **Pratiques agricoles** : Agriculture biologique (40 ha), 800 m de haies, irrigation avec un système de pompage

- **Clientèle type** : Restauration collective, vente directe au personnel du lycée
- **Mode de vente** : Restauration collective (cantine du lycée prioritairement), vente directe, plateforme de collecte Agrilocal 28
- **Principales limites au développement maraicher dans la métropole de Chartres** :
 - Manque de matériel et de main d'œuvre (1 salarié qui gère déjà les grandes cultures)
 - Prix d'achat à la restauration collective trop faible
 - Manque de conseillers maraichage (un pool de conseillers est situé dans le Loiret)
 - Manque coopératives (achat de semence en ligne)
- **Attentes principales du PAT** :
 - Mettre en place un porteur de projet pour mettre en place un espace test sur les 2ha dédiés au maraichage
 - Développer le projet de légumerie portée par la formation CFA CFPPA. (transformation de l'atelier technologique)
 - Développer les partenariats avec sur le champ

Jardin Solibio

Chartres Métropole

Contact : Claire GENOVA (présidente)

- Numéro de téléphone : 02 46 72 04 99
- Adresse mail : solibiovoves@orange.fr
- Adresse postale : Rue Romaine, 28150 Les Villages Vovéens

Fiche d'identité :

- **Date d'installation** : 2010
- **Type de productions** : Légumes
- **Quantités production maraichère** : N/A
- **Surface de production totale** : 4 ha
- **Surfaces de production maraichère** : 4 ha
- **Pratiques agricoles** : Agriculture biologique
- **Clientèle type** : N/A
- **Mode de vente** : Vente directe, panier de légumes
- **Principales limites au développement maraicher dans la métropole de Chartres** : N/A
- **Attentes principales du PAT** : N/A



Soli-BIO

le Jardin de Cocagne du Coeur de Beauce

une exploitation maraichère biologique à vocation d'insertion sociale et professionnelle

Rodolphe Pichard

Chartres Métropole



Contact : Séverine PICHARD

- Numéro de téléphone : 06 13 16 68 69
- Adresse mail : padou.production@gmail.com
- Adresse postale : Theuville - 28360

Fiche d'identité :

- **Date d'installation** : 2016
- **Type de productions** : Légumes, patate douce, houblon, grande culture
- **Quantité production maraichère** : 15 t/an
- **Surface de production totale** : 260 ha
- **Surface de production maraichère** : 5 ha
- **Pratiques agricoles** : Agriculture biologique/en conversion
- **Clientèle type** : N/A
- **Mode de vente** : Vente directe, distributeur, Terres d'Eure et Loir
- **Principales limites au développement maraicher dans la métropole de Chartres** : N/A
- **Attentes principales du PAT** : N/A

Gaël Silly

Chartres Métropole

Contact : Gaël SILLY

- Numéro de téléphone : 02 37 99 65 47
- Adresse mail : N/A
- Adresse postale : 13 Rue DE LA REPUBLIQUE, 28300 SAINT-PREST

Fiche d'identité :

- **Date d'installation** : 2003
- **Type de productions** : Céréales, légumes
- **Quantité production maraichère** : N/A
- **Surface de production totale** : 33 ha
- **Surfaces de production maraichère** : 8 ha (dont 3000m2 de serres)
- **Pratiques agricoles** : Agriculture biologique
- **Clientèle type** : N/A
- **Mode de vente** : Marchés de proximité, Amap en Bioce, Magasin bio
- **Principales limites au développement maraicher dans la métropole de Chartres** : N/A
- **Attentes principales du PAT** : N/A



La ferme bioceronne

Chartres Métropole

Contact : Fabien BORDIER

- Numéro de téléphone :
- Adresse mail : fabordier@hotmail.com
- Adresse postale : 9 rue de la république 28630 Corancez

Fiche d'identité :

- **Date d'installation** : 2011
- **Type de productions** : Légumes
- **Quantité production maraichère** : N/A
- **Surface de production totale** : 20 ha
- **Surface de production maraichère** : 20 ha
- **Pratiques agricoles** : Agriculture biologique
- **Clientèle type** : N/A
- **Mode de vente** : Vente directe
- **Principales limites au développement maraicher dans la métropole de Chartres** :
- **Attentes principales du PAT** : N/A

